

# Où en sont les agriculteur.ices en termes d'autonomie ?

Un état des lieux dans le Nord-Comminges.

Rapport  
d'étude

SEPTEMBRE 2025



**Etude effectuée par :** Caroline MOUILLE, Ingénieure d'études INRAE

**Sous l'encadrement scientifique de :** Lionel ALLETTO, Directeur de recherche INRAE ; Floriane CLEMENT, Chargée de recherche INRAE ; Diane ESQUERRE, Ingénieure d'études INRAE

**Avec la collaboration de :** Sophie DUCOS-BOUE, Technicienne INRAE ; Célia MEDAN, Ingénieure d'études INRAE ; Frédéric ROBERT, Responsable du pôle Territoires et Transitions au GIP LIA

## Avertissements.

**Les analyses présentées dans ce rapport n'ont pas les caractéristiques requises pour faire l'objet d'une évaluation par des pairs scientifiques et être publiées dans des ouvrages académiques.** Basées sur un faible échantillon d'agriculteurs interrogés, elles sont issues d'un travail d'immersion dans le contexte spécifique du Nord-Comminges, un territoire rural aux caractéristiques singulières, marquées par la forte présence de la polyculture-élevage dans des paysages de coteaux. Elles sont également empreintes d'une compréhension du territoire propre aux acteurs qui y travaillent, et ne prétendent pas à la neutralité.

Toute entité souhaitant s'emparer de ce travail devra donc reconsidérer ses interprétations à un contexte social, géographique et économique qui lui est propre.

**Par ailleurs, l'échantillon d'agriculteurs interrogé étant constitué intégralement d'hommes, ce rapport n'est pas rédigé en écriture inclusive.** Cela ne signifie pas pour autant que certaines réalités décrites ne s'appliquent pas également aux femmes agricultrices. Cela ne prédit pas non plus l'adéquation parfaite entre les témoignages masculins et féminins sur le sujet de l'autonomie agricole. Pour affiner ces perceptions, un travail sur les biais de genre ou une enquête spécifique pour les agricultrices devrait être entrepris.

Il est donc recommandé au lecteur de garder ces considérations en tête à la lecture des analyses.

## Avant-propos.

**Destiné aux acteurs de l'accompagnement agricole, le présent rapport dresse un état des lieux de la situation des agriculteurs du Nord-Comminges en matière d'autonomie.** En explicitant les problématiques rencontrées par les agriculteurs, il a vocation à éclairer les décisions politiques et les procédures d'accompagnement agricole, pour les enrichir et les ajuster aux besoins et aux réalités des agriculteurs. Il assure donc une retranscription la plus fidèle possible des propos tenus lors des entretiens, et propose en parallèle une discussion des observations et une analyse réflexive de l'étude.

**A titre d'illustration, le travail qui a inspiré ce rapport s'inscrit lui-même dans une logique d'accompagnement des agriculteurs vers des évolutions de leurs pratiques pour plus d'autonomie,** dans le cadre du projet COTERRA « Repenser les COLlectifs agricoles dans leurs TERRitoires pour plus d'Autonomie ». Le diagnostic avait alors rempli plusieurs fonctions :

- **L'évaluation des situations initiales** des agriculteurs ayant adhéré au projet de GIEE, afin de comprendre comment fonctionnent leurs systèmes de production, et en quoi leurs problématiques peuvent être reliées à certaines dimensions de l'autonomie ;
- **La définition des lignes directrices de l'accompagnement** offert par le projet COTERRA pour les agriculteurs du territoire : à quelles attentes des agriculteurs les expertises rassemblées autour du projet peuvent-elles répondre, et de quelle façon ?
- **La compréhension fine** sur le terrain **des dimensions de l'autonomie** selon les agriculteurs, à des fins de connaissance scientifique et de récolte de données : comment les différentes dimensions de l'autonomie, qui seront détaillées par la suite, s'articulent-elles ?

Au-delà de ces objectifs académiques, **ce travail a également permis l'émergence du GIEE « Des sols verts toute l'année »**, labellisé en septembre 2024 par la DRAAF Occitanie, à travers l'évaluation des besoins d'accompagnement et la définition d'axes de travail communs aux agriculteurs.

## Résumé.

**Positionnement.** Le présent rapport a pour objectif de dresser un état des lieux des problématiques rencontrées par les agriculteurs du Nord-Comminges dans le cadre de leur travail pour plus d'autonomie. Issu d'un exercice de diagnostic agricole, ce rapport a vocation à éclairer les décisions politiques et les procédures d'accompagnement agricole, pour les enrichir et les ajuster aux besoins et aux réalités des agriculteurs.

**Cadre théorique.** Le Nord-Comminges, territoire vallonné faisant jonction entre le piémont pyrénéen et la plaine toulousaine, est héritier d'une polyculture-élevage structurante pour les paysages. Dans ces coteaux, l'érosion des sols liée aux fortes précipitations pose un problème de plus en plus récurrent, dans un contexte où le changement climatique amplifie l'intensité des épisodes pluvieux. En parallèle, les agriculteurs constatent la diminution progressive de l'élevage, avec une déprise économique et sociale associée. Dans ce cadre de problèmes complexes, la question de l'autonomie des agriculteurs est envisagée comme une approche systémique pour traiter à la fois des enjeux agronomiques, environnementaux, économiques et sociaux. L'autonomie est en effet définie comme la capacité et la liberté pour les agriculteurs de choisir et négocier leurs relations de dépendances, afin qu'elles soient perçues comme justes, équitables et en cohérence avec leurs valeurs. Plusieurs hypothèses soutiennent que l'autonomie est un levier et moteur de l'agroécologie, et que gagner en autonomie représente un moyen indirect pour réduire les impacts environnementaux néfastes de l'agriculture – dont l'érosion des sols. Cette autonomie est soutenue par les espaces collectifs et la coopération entre pairs.

**Méthode.** Pour préparer cette étude, la définition donnée à l'autonomie a été travaillée avec l'ensemble des partenaires du projet COTERRA. Une première étude concernant les indicateurs de l'autonomie a permis de dégager les grandes dimensions de l'autonomie faisant enjeu pour les agriculteurs commingeois, et ainsi d'établir un questionnaire et une trame directrice d'entretiens semi-directifs. L'échantillon d'agriculteurs interrogé a été sélectionné selon une méthode non probabiliste, dite « de commodité », où les agriculteurs ont manifesté d'eux-mêmes leur intérêt pour le sujet.

**Résultats.** Les huit fermes étudiées dans le détail pour cette étude ont des profils qui représentent la diversité des dynamiques agricoles locales. Essentiellement orientées en polyculture-élevage simplifiée, elles sont héritées de systèmes familiaux et commercialisent des produits uniques, en grande partie en circuits long. La plus grande partie des agriculteurs rencontrés travaillent également seuls ou en famille sur leur ferme. Dans le même temps, les agriculteurs interrogés sont ouverts et moteurs de changements de pratiques sur leurs fermes. Pour la plupart d'entre eux, la complexification des systèmes de production et les cycles bio-géo-chimiques représentent de réelles perspectives d'évolution ; certains explorent la réinsertion des animaux dans les systèmes, d'autres travaillent à la réduction du travail du sol, etc.

Interrogés sur les enjeux techniques et agronomiques de leur autonomie, tous les agriculteurs témoignent d'une approche systémique dans la gestion de leurs fermes. Ils adoptent notamment des stratégies adaptatives dans la gestion de leurs intrants, et apportent des questionnements prospectifs sur de nombreux volets de leur activité agricole, en particulier face aux enjeux climatiques qui rendent incertain l'équilibre de leurs systèmes. Pour la plupart d'entre eux, un système productif efficient semble être synonyme d'une meilleure autonomie. Pour atteindre cet objectif, tous s'efforcent d'être en adaptation constante. Pour autant, les systèmes de production analysés disposent encore de nombreuses perspectives d'amélioration. La plupart des problématiques à travailler nécessitent de nouveaux apprentissages d'ordre agroécologique, face auxquels les agriculteurs interrogés reconnaissent leurs lacunes techniques. Ces perspectives de progression sont également contraintes par des objectifs plus court-termistes de rentabilité des productions, limitant les possibilités d'expérimentation. Enfin, certaines

thématiques techniques de l'autonomie sont abordées de façon ambivalente : à travers l'exemple de l'équipement en machinisme, les agriculteurs montrent la difficulté à établir des stratégies émancipatrices et équilibrées pour la production agricole.

Parmi les agriculteurs rencontrés, certaines ressources sont peu mentionnées à travers la perspective de gagner en autonomie : il s'agit des éléments arborés, de l'énergie consommée par le système de production, et de la santé et la génétique animale. De nombreux sentiments contradictoires sont exprimés à leurs propos, entre recherche de durabilité dans l'activité professionnelle, et sentiment de dépendance inaliénable. Pour l'ensemble de ces problématiques, les convictions éthiques des agriculteurs concernant leurs modes de production sont mises à l'épreuve ; les contraintes économiques auxquelles les agriculteurs sont soumis entravent sérieusement le développement d'approches moins extractivistes et plus pérennes.

Un certain nombre de paradoxes sont également identifiables dans la dimension sociale et organisationnelle de la recherche d'autonomie des agriculteurs. Par exemple, la charge de travail ne parvient pas à être compensée par une main d'œuvre supplémentaire, et la vie collective locale parfois exigeante s'articule avec un sentiment de solitude. Si les agriculteurs interrogés témoignent d'une grande liberté dans leur métier, ils reconnaissent également les pressions multiples concernant leurs prises de décisions quotidiennes. Les liens de dépendance avec l'entourage social sont ainsi tour à tour émancipateurs ou enfermants, selon le regard porté et les besoins des individus. Même si la plupart des agriculteurs interrogés se sentent à leur juste place dans leur métier, ils constatent en même temps que plusieurs points d'asservissement entretiennent un certain mal-être, pour lequel ils identifient peu de perspectives d'adaptation.

Enfin, les agriculteurs interrogés disposent de moyens économiques très hétérogènes. Excepté quelques entreprises bien adaptées aux exigences du modèle économique néo-libéral, la plupart des agriculteurs témoignent de grandes difficultés à se rémunérer à la hauteur du travail accompli, quand il ne s'agit pas de maintenir la viabilité de leur ferme. De ce fait, et en lien avec la forte variabilité des résultats économiques à l'échelle interannuelle, les stratégies d'investissement des agriculteurs recherchent le plus souvent la limitation des dépendances économiques - au prix d'un lien accru au système bancaire. La majorité développe également des approches opportunistes, et pense son activité en regard d'un ratio coûts / bénéfices favorable. Les agriculteurs racontent leurs expériences entre frustration et acceptation, entre inquiétude et résolution à se maintenir malgré les difficultés. Malgré tout, certains agriculteurs en situation de précarité témoignent d'un grand niveau de satisfaction dans leurs métiers, indicateur d'une forme d'autonomie de décision.

**Discussions.** Au cours de ce rapport, deux éléments de discussion sont apparus comme nécessaires. Tout d'abord, si les perspectives collectives d'autonomisation énoncées par les agriculteurs semblent frêles, elles sont à mettre en regard d'une forte prégnance du discours entrepreneurial associé à l'activité agricole. En effet, le contexte socio-politique néolibéral, qui associe les fermes à des entreprises individuelles, s'oppose parfois, dans les propos des agriculteurs, aux enjeux de collectivisation de la production de l'alimentation. Cette évolution de la posture professionnelle des agriculteurs s'inscrit dans la constitution d'une norme générationnelle, conditionnée par des injonctions de rendement, de productivité et d'efficacité économique qui pèsent sur l'agriculture.

Par ailleurs, certains propos ont pu interroger la compatibilité entre la recherche d'autonomie et la gestion des contraintes environnementales qui, en particulier dans un contexte de changement climatique, ont un impact sur la production. Mais plusieurs pistes évoquées par les agriculteurs permettent d'imaginer ces compatibilités (p.ex. repenser le modèle économique dominant, ou encore décliner localement les efforts politiques globaux).

**Analyse réflexive.** Globalement, ce rapport illustre plusieurs manières de penser la recherche d'autonomie par les agriculteurs. Dans un espace de compromis permanent, ces derniers sont souvent rattrapés par la nécessaire viabilité économique de leurs fermes qui se confronte parfois à leurs valeurs. Les types de rationalité adoptés pour ces arbitrages diffèrent selon les individus. Par ailleurs, les recherches techniques et agronomiques conservent une place de choix dans les objectifs des agriculteurs, tandis que l'organisation des composantes sociales de leur travail semble être la plus oubliée.

Pour autant, les agriculteurs ne sont pas les seuls acteurs de leur autonomie : leurs stratégies restent dictées par le contexte politique et socio-économique (p.ex. les injonctions à la productivité), qui engendre des dépendances internalisées au cœur des systèmes de production. Les agriculteurs ne se sentent souvent pas en mesure de remettre ces dépendances en question, par crainte d'être marginalisés. Certaines sont normalisées (p.ex. les subventions de la PAC), quand d'autres ne sont pas conscientisées et sont invisibles dans les discours (p.ex. la dépendance énergétique).

Ainsi, la subjectivité apparente de la recherche d'autonomie doit être comparée à un certain nombre de cadres conceptuels. Notamment, certains travaux distinguent des courants politiques divergents en matière de recherche d'autonomie. En parallèle, les divergences concernant les dépendances des agriculteurs sont fortement liées à leurs valeurs, leurs représentations, aux normes culturelles actuelles, ou encore aux contraintes auxquelles ils doivent répondre. Du fait de l'absence de situations normées, il paraît ici complexe de porter un regard critique sur ces formes de dépendances des agriculteurs.

Ce rapport illustre donc dans plusieurs sens la complexité du concept de l'autonomie. En effet, l'autonomie décisionnelle, définition première de l'autonomie, se joue à plusieurs niveaux ; celui de la prise de décision tout autant que des moyens accordés à la prise de décision. L'autonomie est donc autant une capacité qu'un processus d'ajustement permanent.

**Perspectives.** Pour approfondir le panorama des enjeux d'autonomie présenté dans ce rapport, plusieurs pistes d'études pourraient être explorées : l'évolution des modèles de production en lien avec les différentes contraintes contextuelles, les freins et leviers au passage à l'échelle collective des dynamiques d'autonomisation, ou encore la place des délibérations collectives pour établir des politiques publiques justes et émancipatrices pour les agriculteurs comme pour l'ensemble de leurs territoires.

# Table des matières.

Avertissements. ....	2
Avant-propos. ....	3
Résumé. ....	4
Table des matières. ....	7
Liste des acronymes. ....	9
Liste des organisations. ....	10
Introduction. ....	11
I. Positionnement et cadre théorique. ....	12
I.1. Géographie et historique agricole du Nord-Comminges. ....	13
I.1.1. Un territoire de coteaux dans un espace géographique intermédiaire. ....	13
I.1.2. Une polyculture-élevage structurante pour les paysages mais menacée. ....	14
I.1.3. La problématique de l'érosion des sols. ....	16
I.2. L'autonomie des agriculteurs en question. ....	18
I.2.1. Définitions de l'autonomie. ....	18
I.2.2. Hypothèses du projet COTERRA pour l'étude de l'autonomie. ....	20
I.3. Travail préparatoire à l'étude. ....	23
I.3.1. Cadrage du concept d'autonomie avec les partenaires. ....	23
I.3.2. Dimensions de l'autonomie considérées dans l'étude. ....	23
I.3.3. Questions de l'étude. ....	24
II. Méthode. ....	25
II.1. Recueil des données. ....	26
II.1.1. Des enquêtes pour comprendre les fermes et leur écosystème. ....	26
II.1.2. Élaboration du questionnaire. ....	26
II.2. Analyse des données. ....	29
II.2.1. Une analyse des enquêtes en plusieurs temps. ....	29
II.2.2. Une validation collective des analyses. ....	29
III. Résultats. ....	30
III.1. Positionnement de l'échantillon des fermes étudiées. ....	31
III.1.1. Une illustration de l'histoire agricole récente du Nord-Comminges. ....	31
III.1.2. Des agriculteurs ouverts et moteurs de changements de pratiques. ....	32
III.1.3. Des fermes diversifiées : intérêts et enjeux croisés. ....	33
III.2. Les stratégies techniques et agronomiques vers l'autonomie : une optimisation complexe. ....	35
III.2.1. Stratégies adaptatives de gestion des intrants. ....	36
III.2.2. Machinisme et propriété au XXI <sup>ème</sup> siècle : l'ère de la dépendance ? ....	42
III.2.3. Autonomie et défis de production dans des approches systémiques. ....	45
III.3. Des ressources peu travaillées dans l'organisation du système pour plus d'autonomie. ....	49
III.3.1. Haies et éléments arborés : des sentiments contradictoires. ....	50
III.3.2. La perfusion énergétique : une impasse insoluble. ....	53
III.3.3. Santé et génétique animale : une problématique peu identifiée. ....	55

III.4. La ferme dans son système social et organisationnel : un ensemble paradoxal de liens. ....	57
III.4.1. Gérer la charge de travail : entre multiplicité des tâches et manque de main d'œuvre. ..	58
III.4.2. Habiter et travailler dans le Comminges, entre déprise rurale et vie collective. ....	64
III.4.3. Accéder à des nouveaux savoirs : plusieurs stratégies complémentaires.....	68
III.5. Des situations économiques entravées, motrices de dissonances.....	71
III.5.1. Les résultats économiques : entre perceptions et réalités. ....	72
III.5.2. Des filières de commercialisation en majorité longues mais largement questionnées. ...	78
IV. Discussions. ....	81
IV.1. Le discours entrepreneurial dans l'activité agricole. ....	82
IV.2. L'autonomie des agriculteurs fait-elle face à des limites naturelles ?.....	83
V. Analyse réflexive. ....	85
V.1. Stratégies et rationalités : des approches multiples de l'autonomie.....	86
V.1.1. La recherche d'autonomie : un espace de compromis. ....	86
V.1.2. Des agriculteurs souvent rattrapés par les contraintes de viabilité. ....	86
V.1.3. L'impossibilité d'atteindre une autonomie parfaite.....	87
V.2. L'invisibilisation de dépendances considérées inaliénables.....	88
V.2.1. Des dépendances structurantes et internalisées pour les fermes. ....	88
V.2.2. Un paradigme de l'autonomie qui contourne les remises en question politiques. ....	88
V.3. La relativité de la recherche d'autonomie. ....	90
V.3.1. Les compréhensions politiques du terme « autonomie ».....	90
V.3.2. La recherche d'un système de production désirable. ....	90
V.4. Une étude qui illustre un concept complexe. ....	92
V.4.1. Une autonomie décisionnelle à plusieurs niveaux.....	92
V.4.2. Distinguer la capacité du processus d'autonomie. ....	92
Perspectives. ....	93
Lexique agricole.....	94
Liste des figures.....	96
Liste des tableaux. ....	96

## Liste des acronymes.

AB : Agriculture Biologique

ACS : Agriculture de Conservation des Sols

ACVA : Association Cantonale de Vulgarisation Agricole

AOP : Appellation d'Origine Protégée

ASA : Association Syndicale Autorisée

BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales

CIVE : Culture Intermédiaire à Valorisation Energétique

CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole en commun

EARL : Entreprise A Responsabilité Limitée

EGB : Equivalent Gros Bovins

EI : Entreprise Individuelle

ETA : Entreprise de Travaux Agricoles

ETP : Equivalent Temps Plein

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

JAC : Jeunesses Agricoles Catholiques

MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique

MHE : Maladie Hémorragique Epizootique

PAC : Politique Agricole Commune

PTD : Pâturage Tournant Dynamique

SAU : Surface Agricole Utile

STH : Surface Toujours en Herbe

TCS : Techniques Culturelles Simplifiées

## Liste des organisations.

[ADEME](#) : Agence de la transition écologique

[AEAG](#) : Agence de l'Eau Adour Garonne

[Arbres et Paysages d'Autan](#)

[CACG](#) : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (nouvellement Rives & Eaux du Sud-Ouest)

[CESE](#) : Conseil Economique, Social et Environnemental

[CGDD](#) : Commissariat Général au Développement Durable

[COTERRA](#) : (Projet) Repenser les Collectifs agricoles dans leurs TERRitoires pour plus d'Autonomie

[FNSEA](#) : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

[GIP LIA](#) : Groupement d'Intérêt Public Lien, Innovation et Agroécologie

[MSA](#) : Mutuelle Sociale Agricole

[PNR BCP](#) : (Projet de) Parc Naturel Régional Barousse Comminges Pyrénées

[Racines Fertiles](#)

[SM GALT](#) : Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

[SYGESAVE](#) : Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents

[UMR AGIR](#) : Unité Mixte de Recherche Agroécologie – Innovations - teRritoires

[UMR DYNAFOR](#) : Unité Mixte de Recherche DYNamique et écologie des paysages AgriFORestiers

[5C](#) : Communauté de Communes Cœur et Coteaux de Comminges

## Introduction.

**Face aux mutations profondes qui traversent les systèmes agricoles contemporains**, tels que la volatilité des marchés financiers, le dérèglement climatique, les tensions sur les ressources naturelles, ou encore l'accroissement des attentes sociétales, les agriculteurs rencontrent de multiples défis d'adaptabilité de leurs modèles de production. Dans ce contexte perturbé et incertain, ils manifestent de plus en plus régulièrement leur mécontentement à l'encontre des structures politiques qui encadrent et accompagnent leur travail. Or, derrière les slogans et les actes de dégradation qui ciblent tantôt les structures étatiques, tantôt les défenseurs de l'environnement, **la question de l'autonomie des agriculteurs s'impose comme un enjeu central**<sup>1</sup>. Loin de se réduire à une simple recherche d'indépendance économique ou à l'autarcie, l'autonomie renvoie à un ensemble complexe de dimensions techniques, financières, décisionnelles, sociales et territoriales, qui structurent les capacités d'action des fermes, et conditionnent leur maintien ainsi que leur pérennité. Plusieurs études scientifiques montrent ainsi que l'autonomie est une aspiration largement partagée à travers la profession agricole mondiale<sup>2</sup>, et constitue même une caractéristique centrale de leur identité.

**Cependant, l'autonomie ne constitue ni un état stable ni un objectif univoque.** Elle se décline selon des trajectoires variées, dynamiques, parfois ambivalentes, et peut engendrer de nouvelles formes de dépendances ou de contraintes. Elle soulève également des arbitrages : entre performance environnementale et économique, entre spécialisation et diversification, entre ancrage territorial et insertion dans des filières globalisées. Elle examine enfin la diversité des objectifs et des représentations des individus qui portent les fermes, en tenant compte de leur légitimité. Interroger l'autonomie suppose ainsi de dépasser les discours normatifs pour analyser concrètement les pratiques qui la rendent possible — ou qui la limitent.

Ce rapport vise donc à **comprendre comment les agriculteurs du Nord-Comminges définissent eux-mêmes leur autonomie, quelles stratégies ils mettent en œuvre pour la renforcer**, et quels effets ces stratégies produisent-elles effectivement sur leur autonomie. Il s'organise en plusieurs parties : après la présentation du positionnement géographique, du cadre théorique et de la méthode employée, il propose une analyse du **fonctionnement systémique** des fermes, explorée à travers ses différentes parties de résultats. Les discussions et analyses réflexives interrogent quant à elles les compromis effectués par les agriculteurs face à leurs enjeux d'autonomie, la subjectivité des choix individuels, ainsi que la place des facteurs externes à la ferme dans les choix de production. Enfin, quelques perspectives sont suggérées afin d'affiner et d'approfondir cette thématique complexe.

---

<sup>1</sup> Tribune collective (2024). La mobilisation des agriculteurs et agricultrices n'est pas un combat contre l'écologie – c'est une lutte pour plus d'autonomie. <https://projet-coterra.fr/nos-productions/ressources/#tribune>

<sup>2</sup> Van der Ploeg J. D. (2008). *The New Peasantries, struggles for autonomy and sustainability in an era of empire and globalization*. London: Earthscan. DOI : [10.1111/j.1471-0366.2011.00323.x](https://doi.org/10.1111/j.1471-0366.2011.00323.x)

**Partie I.**

**Positionnement et cadre théorique.**



# I.1. Géographie et historique agricole du Nord-Comminges.

## I.1.1. Un territoire de coteaux dans un espace géographique intermédiaire.

Le Nord-Comminges est une appellation de pays qui regroupe les trois anciens cantons d'Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et l'Isle-en-Dodon, désormais fondus au sein du canton de Saint-Gaudens, à environ 80 m au Sud-Ouest de Toulouse (Figure 1). Ce territoire rural est desservi en sa partie Est par l'autoroute A64, reliant Toulouse à Saint-Gaudens, et côtoie en sa partie Ouest le département rural du Gers. Avec une urbanisation limitée, une faible densité de population (30 hab/km<sup>2</sup>), et une situation « à l'écart des grands axes de communication, [cette région] est restée enclavée jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle »<sup>3</sup>. A ce jour, le Nord-Comminges est intégré administrativement à la Communauté de Communes Cœur et Coteaux de Comminges (5C). Pourtant, les habitants du Nord-Comminges partagent le sentiment de ne pas être correctement représentés localement. La distance à parcourir pour rejoindre le chef-lieu, Saint-Gaudens, depuis le nord du territoire – plus d'une heure de route – maintient ses habitants dans une sensation d'exclusion. D'autres facteurs contribuent à cette sensation, tels que les différences topographiques avec le Saint-Gaudinois et le manque de reconnaissance de ces spécificités par les services centraux. Ces caractéristiques géographiques et humaines ont des répercussions sur l'identité du territoire, que les administrés comme leurs institutions admettent avoir du mal à clarifier – que ce soit en termes de patrimoine, d'activité économique, etc.

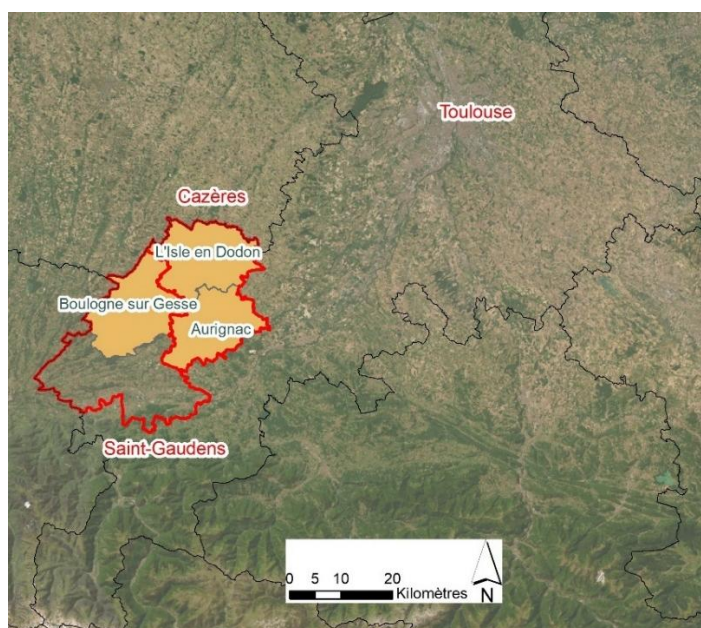


Figure 1 : Positionnement géographique du Nord-Comminges, au Sud-Ouest de Toulouse

D'un point de vue topographique, le Nord-Comminges est situé dans la région des coteaux de Gascogne, paysage de vallées et coteaux du piémont pyrénéen. Les pentes des coteaux sont plus douces dans la partie Nord, rassemblée dans le bassin versant de la Save, et plus acérées dans la partie Sud, rassemblée dans le bassin versant du Touch. Le paysage est de constitution caractéristique, avec des

<sup>3</sup> Fellet, P. (2015). Diagnostic agraire du terrain SEBIOPAG Vallées et coteaux de Gascogne, 2015. Rapport de fin d'études M2, AgroParisTech. Document Sebiopag-Phyto, 8 pages.

plaines alluviales de largeur modeste, et des versants dissymétriques. Largement décrits par Pierre Fellet dans son diagnostic agraire, « le climat de la région, au carrefour des influences atlantiques, méditerranéenne et montagnarde, présente des sécheresses estivales fréquentes et des crues et inondations hivernales dues aux précipitations »<sup>4</sup>. Dans les années les plus récentes, les agriculteurs et conseillers locaux témoignent d'une **désorganisation de la pluviométrie** annuelle et, en conséquence, d'une difficulté croissante à prévoir le calendrier de production.



Figure 2 : Photographies du Nord-Comminges illustrant la topographie en coteaux  
- © Diane Esquerré, 2020 (a) & Caroline Mouille, 2024 (b)

## I.1.2. Une polyculture-élevage structurante pour les paysages mais menacée.

« Le Nord-Comminges est une région agricole traditionnellement orientée vers la polyculture-céréalière associée à de petits élevages vivriers. Le système social en présence, caractérisé « à maison » par Anne Sourdril<sup>5</sup>, a longtemps favorisé des fermes autonomes devant répondre à l'ensemble des besoins des maisonnées : cochons, basse-cour, potager, vignes, entourent donc les habitations. Jusque dans les années 1980 se sont maintenues des fermes qui ne dépassaient guère les 20 hectares, axées sur une polyculture associée à l'élevage bovin. »<sup>6</sup>

Comme le décrit Pierre Fellet, les coteaux du Nord-Comminges ont connu un essor de l'élevage sur la période 1965 - 1984, expliquant la fréquence de productions laitières datant de cette époque. Avec la modernisation de l'élevage (génétique, coopératives...), à la suite des remembrements et des réformes de la Politique Agricole Commune (PAC), les fermes s'agrandissent et se spécialisent. On observe alors une baisse de l'élevage, ainsi qu'une diminution des prairies permanentes et des haies<sup>7</sup>. Depuis 2003, « les tendances de la période précédente se renforcent. **Le nombre des fermes continue à baisser fortement et la spécialisation en grandes cultures se répand** »<sup>8</sup>.

<sup>4</sup> Fellet, P. (2015). *Ibid.*

<sup>5</sup> Sourdril, A. (2008). Territoire et hiérarchie dans une société à maison bas-commingeaise : permanence et changement. Des bois, des champs, des prés (Haute-Garonne).

<sup>6</sup> Extrait de l'exposition « [Des agricultures pour des paysages vivants](#) ». Production du projet COTERRA, 2024.

<sup>7</sup> Choisis, J.-P., Sourdril, A., Deconchat, M., Balent, G., Gibon, A., (2010). Comprendre la dynamique régionale des exploitations de polyculture élevage pour accompagner le développement rural dans les Coteaux de Gascogne. *Cah. Agric.* 19. DOI : [10.1684/agri.2010.0375](https://doi.org/10.1684/agri.2010.0375)

<sup>8</sup> Fellet, P. (2015). *Ibid.*

**Le territoire reste en grande partie orienté vers la polyculture-élevage**, et ces « caractéristiques naturelles et historiques sont mises en avant pour expliquer la préservation et le façonnage des paysages : « C'est une diversité de productions animales qui fait notre identité », comme en témoigne Christophe Lafforgue (agriculteur et directeur du salon des Pyrénéennes). [...] Les agriculteurs se perçoivent comme des acteurs du paysage agricole, disposant d'un rôle important pour l'entretien des milieux. »<sup>9</sup> Les haies, les petits bois, les prairies permanentes, sont autant de marques de la présence de l'élevage dans les paysages.



Figure 3 : Fresque du paysage commingeois illustrant la diversité paysagère - © Nicole Sauget

Dans le même temps, **la déprise de l'élevage est identifiée comme une problématique majeure pour le territoire**<sup>10</sup>. La diminution de ces productions pose des questions rapides quant à l'autonomie des systèmes :

- Les sols limono-argileux hétérogènes du Nord-Comminges offrent un **substrat** de production **peu fertile** en comparaison des plaines limoneuses qui entourent les coteaux. En conséquence, la production végétale céréalière y est peu compétitive en rendements. Si l'élevage est une source d'approvisionnement en **matière organique** pour les sols et les cultures, fertilisant naturel des sols, l'absence d'élevage implique nécessairement l'amendement en fertilisants minéraux, issus de l'industrie ;
- Plus faible est le nombre de fermes sur un territoire, moins la **filière de commercialisation** de ses produits est aisée : la diminution de l'élevage implique donc une déstructuration du réseau, l'éloignement des centres de récolte, et l'augmentation du coût de cette commercialisation – à moins d'un passage en circuit court.

---

<sup>9</sup> Exposition. *Ibid.*

<sup>10</sup> Esquerré, D. (2018) Vers une gestion concertée des enjeux de réduction des pesticides et de l'érosion des sols sur le territoire des coteaux de Gascogne. Mémoire de Master 2 – Master Biodiversité, Ecologie, Evolution – Parcours *Man and Biosphere*. 37 pages.

### I.1.3. La problématique de l'érosion des sols.

#### I.1.3.a. Le constat partagé d'un enjeu local.

Au sein du Nord-Comminges, **l'érosion hydrique des sols est une problématique environnementale notable**<sup>11</sup>. Identifiée principalement par les syndicats de rivière - dont le Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SM GALT)<sup>12</sup> et le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGESAVE) - et l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) grâce aux suivis des matières en suspension dans les lits des cours d'eau, les manifestations les plus évidentes en sont d'importantes **coulées de boue** sur la voirie et les espaces publics, le **remplissage des fossés** et creux de parcelles, l'apparition de **ravines**, et la **saturation des cours d'eau** en matières en suspension. Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, engageant jusqu'en 2023 les frais de nettoyage des voiries, est également concerné et mobilisé, et salue des conseillers techniques agri-environnement dont les missions sont d'accompagner les agriculteurs sur les volets techniques, réglementaires et économiques.

Il s'agit donc d'un **problème public**, avec des coûts matériels, économiques, environnementaux – et potentiellement humains – importants. Les dégâts provoqués par les coulées de boue peuvent faire l'objet de demandes d'indemnisation au titre des **catastrophes naturelles**<sup>13</sup>.



Figure 4 : Photographies de coulées de boue en bas de pente d'un champ (a) et sur une route, remplissant le fossé (b) – © Conseil Départemental de la Haute-Garonne (2022)

#### I.1.3.b. Origines et évolutions à venir du phénomène.

De manière générale, plusieurs facteurs expliquent l'intensité locale des phénomènes d'érosion des sols. Parmi eux :

- Une **topographie** qui accentue le rôle de la gravité, et donc de l'érosion naturelle. Si les aléas météorologiques induisent globalement une érosion ponctuelle ou diffuse, elle est nécessairement plus forte dans les coteaux du Nord-Comminges que dans les territoires à moindre relief ;
- Une forte **intensité des événements pluvieux** ;

<sup>11</sup> Clément, F., Esquerré, D., Barnaud, C., Hervé, C., Vialatte, A. (2020) Rapport technique du projet COTERRA : Concertation à l'échelle du territoire pour l'agroécologie. 89 pages.

<sup>12</sup> SIAH de la vallée du Touch et de ses affluents, PPG 2018 à 2028.

<sup>13</sup> [Article en ligne, consulté en juillet 2025] Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (2021). [L'érosion des sols et ses impacts](#). Dossier Prévenir l'érosion des sols pour protéger leurs ressources et leur biodiversité, 5 pages.

- Des **usages des terres, pratiques agricoles et d'aménagement du paysage** qui accentuent l'érosion naturelle, voire induisent un risque accru d'érosion dans des espaces où elle est naturellement plus limitée.

Dans le Nord-Comminges, **les phénomènes d'érosion les plus marquant surviennent souvent après les gros orages printaniers** (entre avril et juin), qui concordent avec l'occupation des sols fragile du moment : de nombreuses cultures de printemps sont alors à un stade intermédiaire de développement, avec un racinaire et une couverture du sol limités. Ces phénomènes sont accentués sur les sols limoneux (voire limono-argileux) sur lesquels sont cultivés les grandes cultures, et qui forment facilement des croûtes de battance lorsqu'ils ne sont pas couverts en hiver<sup>14</sup>.

A l'échelle régionale, **une attention particulière est portée à l'aggravation du phénomène en lien avec le changement climatique**. En effet, les événements climatiques extrêmes (pluies et sécheresses) pourraient s'intensifier et augmenter en fréquence au cours du temps<sup>15,16</sup>. Tandis que les sécheresses successives augmentent la **vulnérabilité** des sols à l'érosion<sup>17</sup>, la survenue régulière de pluies torrentielles sous orages représente quant à elle une augmentation de l'**aléa** météorologique. Selon la formule  $Risque = Aléa \times Vulnérabilité$ , ces constats invitent à penser que **les risques de l'érosion dans le contexte du Nord-Comminges pourraient augmenter au cours du temps**.

---

<sup>14</sup> Antoni, V., Darboux, F. (2009). [L'érosion des sols](#). Manuscrit publié sur le site du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé.

<sup>15</sup> IPCC (2023). *Summary for Policymakers*. In: *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34, DOI : [10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001](https://doi.org/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001)

<sup>16</sup> Soubeyroux, J-M. (2023). [Le changement climatique : projections et impacts observés en Occitanie](#). Présentation pour la 3<sup>ème</sup> conférence en ligne sur la connaissance de l'Occitanie. DREAL Occitanie – Direction Energie Connaissance.

<sup>17</sup> Valentin, C. (1994). [Sécheresse et érosion au Sahel](#). Sécheresse n°3, vol. 5 : pp. 191-198.

## I.2. L'autonomie des agriculteurs en question.

### I.2.1. Définitions de l'autonomie.

#### I.2.1.a. Une revue du concept de l'autonomie.

L'autonomie est un concept politique et philosophique qui signifie étymologiquement « se gouverner soi-même ». Les études sur l'autonomie des agriculteurs se sont récemment développées notamment en sociologie rurale et études agraires critiques. Elles mettent en avant le fait que l'autonomie est une composante forte de l'identité des agriculteurs qui transcende les différences sociales et culturelles.

Dans le dictionnaire de l'agroécologie, l'autonomie est définie comme « la **capacité d'un acteur et/ou d'un système à gérer ses dépendances par rapport à l'extérieur** »<sup>18</sup>. Prenant en compte l'ensemble des interactions possibles d'une ferme avec son écosystème, le concept d'autonomie interroge donc les dépendances aux ressources, aux organisations, aux individus, etc. et la possibilité pour l'agriculteur de les remettre en question.

La recherche de l'autonomie, bien que **subjective**, s'appuie sur un cadre conceptuel qui permet de saisir et comparer ces représentations subjectives, luttant par le même temps contre le relativisme :

- **L'autonomie comme juste dépendance.**

S'il est considéré qu'aucune ferme ne peut vivre émancipée de tout lien, il faut donc que certains espaces de dépendance existent. Apprécier le **juste niveau d'une dépendance** semble relever d'une considération éminemment personnelle. Dans cette perspective, un agriculteur semblerait faire preuve d'autonomie en choisissant de conserver des rapports contraints avec son écosystème de production (p.ex. en contractualisant avec un débouché commercial à un prix inférieur au prix de revient).

Pour autant, le concept-même d'autonomie sous-tend l'indépendance vis-à-vis de pouvoirs supérieurs appliquant une pression ou une contrainte souveraine. C'est le propos soutenu par l'association l'Atelier Paysan, qui distingue les dépendances qui enferment dans une forme de servitude de celles qui contribuent à une autonomie réelle<sup>19</sup>. L'autonomie est donc considérée explicitement comme une **capacité effective à trouver en soi et par soi-même les lois de sa pensée et de son action**, tel que défini philosophiquement par le dictionnaire Larousse<sup>20</sup>.

- **L'autonomie de décision : un enjeu à plusieurs échelles.**

L'autonomie relevant d'une capacité de l'agriculteur à choisir et négocier ses relations de dépendance, on parle d'une forme d'autonomie de décision. Or, **la notion même de capacité est source d'interprétations différentes**. Dans les travaux d'Amartya Sen<sup>21</sup>, la capacité peut être rapprochée de la notion de *capability*, qui comprend la capacité à faire des choix, les valeurs qui y sont associées, et la possibilité de transformer ces choix en réalité. D'après le dictionnaire Larousse, la capacité peut être une

---

<sup>18</sup> [Autonomie dans les systèmes agricoles : Dictionnaire d'agroécologie](#)

<sup>19</sup> L'Atelier Paysan (2021). Reprendre la terre aux machines : manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire. Editions du Seuil, coll. « Anthropocène », 274 p.

<sup>20</sup> Larousse en ligne, définition d'[autonomie](#).

<sup>21</sup> Sen, A. (1985). *Commodities and capabilities*. Amsterdam & New York : North-Holland. 130 p.

aptitude, au sens de la compétence interne, aussi bien qu'un pouvoir, au sens de la possibilité offerte par le contexte extérieur<sup>22</sup>.

### • Des visions politiques de la recherche d'autonomie.

Une discussion politique mène parfois à la **confusion entre recherche d'autonomie et défense du néolibéralisme**, qu'il convient pourtant de ne pas assimiler. L'autonomie est un concept qui se concentre sur la capacité à négocier ses liens de dépendance, tandis que le néolibéralisme est un courant politique qui remet spécifiquement en question le rôle de l'Etat régulateur. Une économie néolibérale pourrait par exemple améliorer l'autonomie décisionnelle des agriculteurs en les allégeant d'un certain nombre de réglementations, et limiter dans le même temps leur autonomie économique en les exposant à la dérégulation des marchés financiers. Il s'agit donc de reconnaître qu'il existe des courants politiques divergents de l'autonomie, par exemple étudiés par Stock et ses collaborateurs<sup>23</sup> (voir Figure 5).



Figure 5 : Des courants politiques divergents de l'autonomie  
D'après Stock et al., 2014.

### 1.2.1.b. L'autonomie comme capacité à choisir et négocier ses relations.

Au sein du projet COTERRA, l'autonomie est définie comme la capacité et la liberté pour les agriculteurs de choisir et négocier leurs relations de dépendances, afin qu'elles soient perçues comme justes et équitables, en cohérence avec leurs valeurs. Elle est liée à la « volonté de mieux maîtriser ses conditions d'activités dans un contexte qui apparaît [aux agriculteurs] plus marqué par l'incertitude, notamment économique et climatique »<sup>24</sup>. L'autonomie se différencie de l'autarcie, puisqu'elle considère qu'un minimum d'interactions reste incontournable, par exemple avec les fournisseurs de service ou les institutions publiques. Pour autant, les critères de choix et de négociation

<sup>22</sup> Larousse en ligne, définition de [capacité](#).

<sup>23</sup> Stock, Paul V., Forney, J., Steven B. Emery, et Wittman, H. (2014). Neoliberal natures on the farm: Farmer autonomy and cooperation in comparative perspective. *Journal of Rural Studies* 36:411-22. DOI : [10.1016/j.jrurstud.2014.06.001](https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2014.06.001).

<sup>24</sup> Lucas, V. (2018). L'agriculture en commun : gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité : expériences d'agriculteurs français en Cuma à l'ère de l'agroécologie. Sociologie, Université d'Angers. HAL Id : [tel-02790511](https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02790511)

de ces relations peuvent légitimement différer en fonction des individus ou évoluer au cours du temps, tel qu'illustré dans la Figure 6.

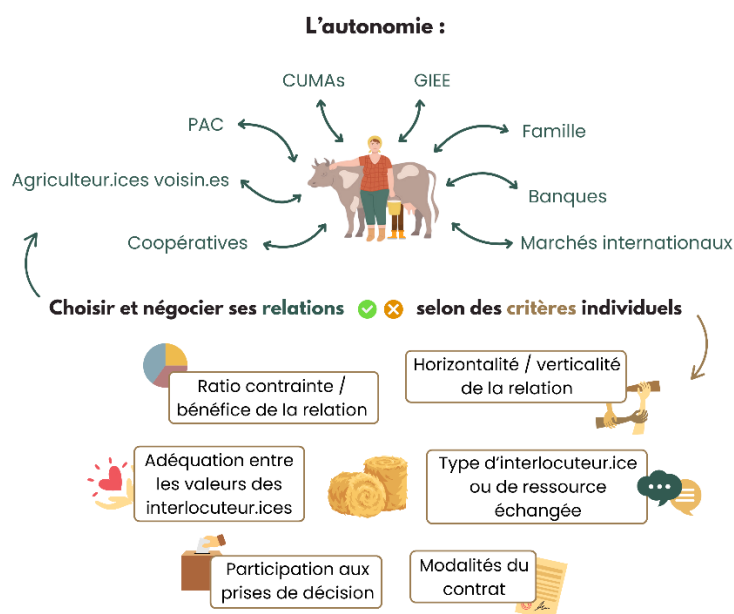


Figure 6 : Une définition de l'autonomie qui laisse place à de nombreux critères de négociation des relations

## I.2.2. Hypothèses du projet COTERRA pour l'étude de l'autonomie.

La mise en œuvre du projet COTERRA est fondée sur plusieurs hypothèses. Les hypothèses présentées en [I.2.2.a](#) et [I.2.2.b](#) représentent à la fois des **postulats scientifiques** déjà partiellement prouvés dans d'autres études et des **approches à tester** dans le cadre de ce projet de recherche-action participative et sur ce territoire. L'hypothèse présentée en [I.2.2.c](#) représente quant à elle la **démarche exploratoire** au cœur du projet de recherche. Si ces hypothèses cadrent la façon dont l'autonomie est étudiée, aucune réponse ne cherche à y être apportée dans ce rapport.

### I.2.2.a. Des collectifs agricoles au cœur de la recherche d'autonomie.

Pour soutenir l'autonomie telle qu'elle est définie dans la partie [I.2.1.b](#) dans un cadre de justice sociale, **la coopération entre pairs apparaît comme un levier prometteur**. Les collectifs entre pairs permettent en effet, sous certaines conditions (organisationnelles, humaines, contextuelles, etc.), de réduire les dépendances avec les opérateurs marchands externes<sup>25</sup>. Un exemple de tels collectifs est celui des associations de producteurs, qui mettent en place des projets de commercialisation en circuit court et local, et reprennent la main sur leur tarification, leur contractualisation, etc. Dans ces situations, même si la dépendance à ses pairs est accrue, elle fournit des appuis pour mieux maîtriser le contexte de son activité et devient de ce fait acceptable pour nombre d'agriculteurs. C'est cette même raison pour laquelle

<sup>25</sup> Lucas, V. (2018). *Ibid.*

gagner en autonomie est un moteur important pour les agriculteurs qui se regroupent dans des espaces coopératifs<sup>26,27</sup> (p.ex. pour construire des unités de stockage ou développer des méthaniseurs).

Dans le projet COTERRA, l'hypothèse est donc posée que **les collectifs agricoles sont au cœur de la recherche d'autonomie des agriculteurs** (Figure 7). Ainsi, l'autonomie est distinguée de l'autarcie, dans le sens où des échanges avec l'extérieur des fermes sont mobilisés.

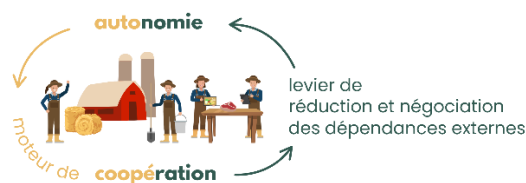


Figure 7 : Schéma simplifié des liens entre les concepts d'autonomie et de coopération

### I.2.2.b. L'autonomie comme condition de résilience et levier de l'agroécologie.

L'autonomie des agriculteurs est par ailleurs considérée comme une condition de résilience des systèmes de production. En effet, la plupart des problématiques sociales et économiques rencontrées par le monde agricole sont liées à des enjeux d'autonomie : reconnaissance du libre-arbitre, confiance accordée sur les modes de production, stabilisation des revenus, émancipation des contraintes de la grande distribution, etc. Plusieurs études scientifiques montrent ainsi que l'autonomie est une aspiration partagée par beaucoup d'agriculteurs dans le monde, et **constitue une caractéristique centrale de leur identité**<sup>28</sup> : une amélioration de leur autonomie contribuerait donc au bien-être des agriculteurs.

Dans le même temps, le bien-être des agriculteurs et leur autonomisation améliorerait leur propension à engager des pratiques dites 'agroécologiques', c'est-à-dire des pratiques qui s'appuient sur les principes écologiques à la gestion des interactions entre les plantes, les animaux, les humains et l'environnement<sup>29</sup>. C'est par exemple le cas lorsqu'ils partagent leurs savoirs expérientiels entre pairs, limitent leur consommation d'intrants externes, ou encore diversifient leurs ateliers et leurs cultures. Certaines études montrent d'ailleurs que les agriculteurs s'engageant dans des pratiques agroécologiques le font souvent pour répondre à d'autres enjeux, liés à la quête d'autonomie<sup>30</sup>.

Dans le projet COTERRA, l'hypothèse est donc posée que **l'autonomie représente un levier et un principe pour l'agroécologie** (Figure 8).

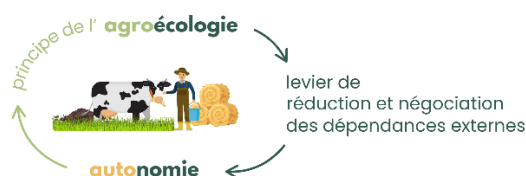


Figure 8 : Schéma simplifié des liens entre les concepts d'autonomie et d'agroécologie

<sup>26</sup> Renting, H., Van der Ploeg, J.D. (2001). *Reconnecting Nature, Farming and Society: Environmental Cooperatives in the Netherlands and Institutional Arrangements for Creating Coherence*. Journal of Environmental Policy and Planning 3 : pp. 85-101. DOI : [10.1002/jcpp.75](https://doi.org/10.1002/jcpp.75)

<sup>27</sup> Stock, P.V., Forney, J., et al. (2014). Neoliberal natures on the farm : Farmer autonomy and cooperation in comparative perspective. Journal of Rural Studies 36 : pp. 411-422. DOI : [10.1016/j.jrurstud.2014.06.001](https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2014.06.001)

<sup>28</sup> Stock, P.V., Forney, J., et al. (2014). *Ibid.*

<sup>29</sup> FAO. [L'agroécologie et les objectifs de développement durable](#). Article en ligne : Plateforme des connaissances sur l'agroécologie.

<sup>30</sup> Lucas, V. (2018). *Ibid.*



## I.3. Travail préparatoire à l'étude.

### I.3.1. Cadrage du concept d'autonomie avec les partenaires.

Dans le cadre du projet COTERRA, **plusieurs événements et analyses collectives ont précédé le diagnostic** dont les résultats principaux sont présentés dans ce rapport. En particulier, il convient de noter l'importance des influences suivantes :

- Lors du Comité de Pilotage n°1 du projet (19 janvier 2023), un **atelier** a été mené pour explorer les **différentes définitions** données à l'autonomie agricole selon les partenaires du projet. Réunis en groupes métier, les partenaires ont ainsi exprimé, sous le format *brainstorming*, tout ce que le terme d'autonomie revêtait à leur sens. Ce premier travail a pointé les éléments incontournables des analyses à mener lors du diagnostic ;
- De janvier à mars 2023, des étudiants en licence professionnelle CoSyA ont proposé à l'occasion d'un projet tuteuré une série d'indicateurs pour suivre et évaluer l'autonomie des agriculteurs<sup>34</sup>. Cette **étude** a également été l'occasion de proposer une **cartographie** des enjeux d'autonomie (figure 9), tels que perçus par les agriculteurs du Nord-Comminges et leurs conseillers techniques – données récoltées lors d'entretiens semi-directifs. Cette cartographie a inspiré les différentes sections du questionnaire d'enquête.

### I.3.2. Dimensions de l'autonomie considérées dans l'étude.

La figure 10 illustre le panorama des enjeux d'autonomie établi en lien avec les partenaires du projet COTERRA. **La recherche d'autonomie des agroécosystèmes est introduite comme une dimension centrale**, puisqu'elle assure la pérennité des systèmes de production ; il s'agit d'assurer le fonctionnement autonome et efficient des processus du vivant. En effet, un agroécosystème en bonne santé est à la fois porteur d'une meilleure **résilience** (résistance aux maladies, équilibre avec les adventices, intégration des aléas météorologiques, etc.) et support d'une plus grande **productivité** – et donc d'une plus grande rentabilité financière. Aux échelles individuelles comme collectives, il s'agit donc d'assurer la stabilité des ressources et la fonctionnalité des dynamiques biologiques et écologiques, tout en gérant durablement les ateliers de production. Ces différentes composantes sont intrinsèquement liées.

**Les volets sociaux et économiques de l'autonomie sont tout autant considérés** comme des conditions du maintien de l'activité agricole : les entreprises doivent être viables financièrement, et développer l'autonomie de moyens et de décision nécessaire à leur fonctionnement sain. Cette autonomie de moyens et de décisions est traitée comme un levier pour la satisfaction et le bien-être professionnel, intrinsèquement liés à un travail raisonnable, épanouissant et rémunérateur – et donc plus susceptible d'être pérennisé.

Enfin, **les conditions environnementales du territoire sont considérées pour leurs interactions réciproques avec l'autonomie des fermes**. En effet, les fermes sont actrices de l'état environnemental de leur territoire tout en subissant ou bénéficiant des conditions environnementales dans lesquelles elles se situent.

---

<sup>34</sup> Adrian, N., Cloarec, M., Costesèque, F., Guerritte, T., Larnaudie, P., Mouille, C. (2025). Des indicateurs pour illustrer et accompagner l'autonomie des agriculteurs sur le territoire du Nord-Comminges – Réflexions et propositions. Rapport d'étude, 85 pages.



Figure 10 : Panorama des composantes et enjeux de l'autonomie agricole abordés dans le projet COTERRA D'après l'étude « Des indicateurs pour illustrer et accompagner l'autonomie des agriculteur.ices sur le territoire du Nord-Comminges - Réflexions et propositions » (2025)

### I.3.3. Questions de l'étude.

Pour chacune des composantes de l'autonomie identifiées dans la Figure 10, l'étude a pour objectifs de :

- **Décrire la situation générale** et les enjeux auxquels les agriculteurs interrogés font face, en fonction des variables auxquelles ils font eux-mêmes appel (les modèles de production, leurs appétences, l'historique des fermes, etc.). Ces informations, très contextualisées historiquement, donnent à voir un paysage d'actualité ;
- **Comprendre les différentes stratégies d'adaptation** mises en place par les agriculteurs dans la perspective de gagner en autonomie. En effet, ces stratégies sont révélatrices des leviers et contraintes perçues par les agriculteurs, et donc des marges de manœuvre dont ils disposent.

# Partie II.

## Méthode.



## II.1. Recueil des données.

### II.1.1. Des enquêtes pour comprendre les fermes et leur écosystème.

**Les données utilisées pour ce rapport sont issues d'enquêtes menées chez huit agriculteurs** ayant manifesté leur intérêt pour réfléchir de manière collective à l'autonomie de leur ferme dans le cadre du projet COTERRA. Il s'agit donc d'un échantillonnage **non probabiliste**, dit 'de commodité'.

Ces enquêtes avaient une double fonction : (i) **récolter les données** nécessaires au diagnostic, et (ii) créer un premier **lien de confiance** entre les animatrices de COTERRA et les agriculteurs interrogés. Ainsi, même si des informations prédéterminées ont dû être récoltées, des questions ouvertes ont également été pertinentes pour créer un espace de discussion et d'écoute.

**Les enquêtes ont pris la forme d'entretiens semi-directifs** : il s'agit d'échanges informels, autant que possible enregistrés, s'appuyant sur des questions ciblées, mais qui cherchent à ne pas trop orienter la réflexion de l'interlocuteur.

Ces entretiens sont menés de façon flexible en fonction des lieux, disponibilités de l'agriculteur, etc. Les enquêtrices ont ainsi été accueillies dans des lieux professionnels et personnels des agriculteurs, en fonction des opportunités.

Les outils utilisés lors des enquêtes sont les suivants :

- Une **grille questionnaire** combinant la récolte de données quantitatives et qualitatives ;
- Une **cartographie** du parcellaire de la ferme, préparée en amont de l'entretien, pour situer les lieux et usages de la ferme ;
- Des **photographies**, prises pendant un **tour de la ferme**, dirigé librement par l'agriculteur lors de l'entretien, en suivant les lieux marquants pour comprendre son système de production.

### II.1.2. Elaboration du questionnaire.

Afin de récolter des données quantitatives et qualitatives concernant l'autonomie des fermes, le support d'un questionnaire est apparu la plus pertinent. Plus abouti qu'une grille d'entretiens, le questionnaire sert de référence pour l'exhaustivité des données récoltées. Le large panorama des enjeux qui y sont abordés a vocation à alimenter une grande diversité de perspectives de l'autonomie des agriculteurs.

#### II.1.2.a. Origine et acteurs du questionnaire.

**La grille questionnaire**, support principal de l'entretien, **a été coconstruite avec les partenaires du projet COTERRA**. La Chambre d'Agriculture (CDA) de Haute-Garonne, le Conseil Départemental (CD) de la Haute-Garonne et le Groupement d'Intérêt Public (GIP) LIA ont fourni pour référence un ensemble de questionnaires utilisés dans le cadre d'études similaires :

- Le questionnaire de diagnostic du GIP LIA (documentation variée selon les projets) ;
- Le questionnaire du diagnostic agroécologique utilisé par la CDA de Haute-Garonne ;
- Le questionnaire de diagnostic de l'érosion utilisé par le CD de la Haute-Garonne ;
- Les informations de diagnostic à récolter dans le cadre du dépôt de projets de GIEE.

L'UMR AGIR et l'UMR DYNAFOR ont ensuite produit un questionnaire adapté à l'étude de l'autonomie des agriculteurs.

## II.1.2.b. Composition du questionnaire.

Composé d'un **tronc commun** et de **modules au choix**, il suit le déroulement d'analyse des systèmes de production auquel les agriculteurs sont habitués :

<b>Q0.</b> Identification de l'exploitation
<b>Q1.</b> Caractéristiques générales de l'exploitation Q1.1. Généralités Q1.2. Ateliers Q1.3. Accès à l'eau Q1.4. Engagement dans différents modes de production
<b>Q2.</b> Diagnostic de production Q2.1. Cultures annuelles Q2.2. Autres cultures Q2.3. Gestion de l'élevage
<b>Q3.</b> Ressources naturelles Q3.1. Gestion des infrastructures naturelles Q3.2. Prévention, surveillance et protection Q3.3. Dépendance énergétique
<b>Q4.</b> Diagnostic des sols Q4.1. Structure des sols Q4.2. Gestion des sols Q4.3. Stockage de carbone
<b>Q5.</b> Diagnostic économique Q5.1. Résultats économiques Q5.2. Evaluation de l'autonomie
<b>Q6.</b> Diagnostic social Q6.1. Aide humaine Q6.2. Charge de travail Q6.3. Qualité de vie Q6.4. Indépendance décisionnaire Q6.5. Ouverture sur l'extérieur et valorisation
<b>Q7.</b> Objectifs et projet de l'exploitation Q7.1. Objectifs stratégiques Q7.2. Perspectives d'accompagnement

Ce questionnaire est un **outil générique réutilisable** dans le cadre d'autres études, par exemple dans le cas des projets de territoire ou des montages d'aides. L'approche adoptée est pertinente pour les systèmes de production suivants : polyculture-élevage, élevage, cultures annuelles. Pour les systèmes de cultures pérennes, ou les systèmes avec de très petites surfaces (comme le maraîchage paysan), le vocabulaire devra en revanche être adapté.

Dans ce rapport ne sont présentées que les grandes lignes du questionnaire, qui est mis à disposition dans son entièreté dans le document « **Où en sont les agriculteurs en termes d'autonomie ? Une méthodologie de diagnostic** » (2025). Dans ce document sont également expliquées les raisons pour lesquelles certaines questions ont été posées, le fil directeur proposé pour les entretiens, et la façon dont les réponses peuvent être analysées.

## II.2. Analyse des données.

L'étude adopte une **méthode inductive**, c'est-à-dire qui part des données brutes pour aller vers l'explication de ces dernières. A partir des faits, il s'agit de comprendre la façon dont les agriculteurs Nord Commingeois s'emparent de la recherche d'autonomie.

### II.2.1. Une analyse des enquêtes en plusieurs temps.

Dans le premier temps d'analyse des enquêtes, un effort de **retranscription des récits de chaque ferme** a été mené, afin de synthétiser les apprentissages issus de l'entretien, du travail cartographique et de la visite de la ferme. Cette phase de l'analyse a vocation à s'assurer que les intentions et la logique des agriculteurs dans leurs pratiques sont bien comprises. L'analyse individuelle a également pour intérêt d'assurer la représentation de chaque ferme dans l'accompagnement.

Dans un second temps, une **analyse thématique des enquêtes** a été menée, afin de repérer les thèmes qui apparaissent de façon récurrente dans les discours, et obtenir une **synthèse des propos**. La grille utilisée pour cette analyse thématique correspond à la grille de questionnaire, segmentée par grandes catégories d'action agricole. Cette approche permet de représenter le paysage composé par le collectif des enquêtés, en considérant les récurrences, variations, synergies et divergences du collectif.

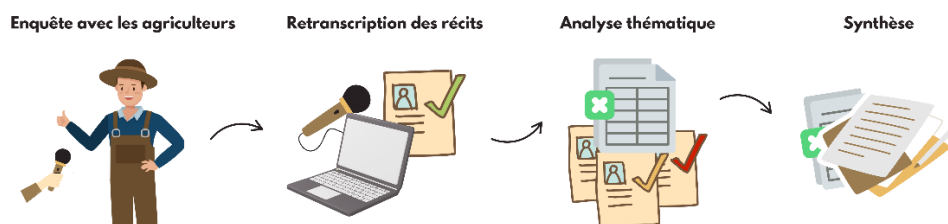


Figure 11 : Illustration du processus de l'analyse des enquêtes.

### II.2.2. Une validation collective des analyses.

Après enquêtes, une **séquence de partage avec les enquêtés** a été organisée pour valider la compréhension des problématiques de chacun ainsi que la synthèse globale des systèmes. Cette séquence a été suivie d'une présentation à l'ensemble des partenaires du projet, avec une discussion impliquant les agriculteurs partenaires pour **s'assurer de la représentativité des propos tenus** et expliciter certains points. Les analyses présentées dans ce rapport ont donc été ajustées à la lumière de ces deux séquences.



Figure 12 : Photographie d'une séquence de partage autour des résultats intermédiaires d'analyse  
© Christine Hervé (2023)

# **Partie III.**

## **Résultats.**



## III.1. Positionnement de l'échantillon des fermes étudiées.

### III.1.1. Une illustration de l'histoire agricole récente du Nord-Comminges.

#### III.1.1.a. Des fermes en polyculture-élevage à l'héritage traditionnel.

Comme résumé dans le Tableau 1, **les fermes des agriculteurs interrogés illustrent bien le paysage et l'histoire agricoles du territoire**. La majeure partie de leurs fermes étant héritées d'un patrimoine familial, tous les agriculteurs racontent les processus d'**agrandissement** et de spécialisation, ayant eu lieu à leur génération ou à la précédente. La moyenne des surfaces travaillées est ainsi de 100 ha par ferme parmi les agriculteurs interrogés, ce qui est supérieur à la moyenne de 76 ha observée en 2023 en France métropolitaine<sup>35</sup>. Par ailleurs, la plupart d'entre eux commercialisent **un seul type de produit**, qu'il soit animal ou végétal, et le font à travers un **circuit long** (coopérative ou organisation de producteurs). Cette dynamique est similaire en Occitanie, où seules 24% des fermes commercialisent des produits en circuits courts<sup>36</sup>. Enfin, 88% des agriculteurs interrogés travaillent en **entreprise individuelle ou familiale**, ce qui illustre la faible empreinte des formes de travail en collectif – d'autant plus dans des contextes non familiaux. A l'échelle de la Haute-Garonne<sup>37</sup>, la part des fermes individuelles est ramenée à 70%.

Tableau 1 : Éléments principaux de description des fermes des agriculteurs interrogées en 2023.

ID	Type d'entreprise	Système agricole	Label ou démarche environnementale	Mode de commercialisation	SAU	Année d'installation
A1	EARL	Polyculture-élevage : Bovin laitier	Agriculture Biologique	Coopérative de producteurs	55 ha	1993
A2	EARL	Polyculture-élevage : Porcin et bovin allaitant	MAEC Système polyculture-élevage herbivore MAEC Protection des races menacées MAEC Gestion quantitative de l'eau et couverture des sols	Société de producteurs	155 ha	2007
A3	EI	Grandes cultures : Céréales	Agriculture Biologique	Coopérative	115 ha	1998
A4	GAEC	Polyculture-élevage : Bovin laitier	MAEC Gestion quantitative de l'eau et couverture des sols	Organisation de producteurs sous contrat avec une coopérative	146 ha	1999
A5	GAEC	Polyculture-élevage : Caprin laitier	Agriculture Biologique	Vente directe	145 ha	2015
A6	EI	Polyculture-Apiculture	Agriculture Biologique (C2)	Vente directe	20 ha	2019
A7	EI	Polyculture-élevage : Bovin allaitant	Agriculture Biologique	Coopérative	42 ha	2021
A8	EI	Polyculture-élevage : Bovin allaitant	MAEC Système polyculture-élevage herbivore	Coopérative	146 ha	1981

<sup>35</sup> Chambres d'agriculture France (2026). [Les chiffres clés 2025 de l'agriculture française](#).

<sup>36</sup> Agreste (2025). [Diversification et circuits courts dans les exploitations agricoles d'Occitanie entre 2010 et 2020](#). Les dossiers n°1, 32 pages.

<sup>37</sup> Agreste, Recensement agricole 2020 (2022). [Une agriculture de Haute-Garonne toujours portée par les grandes cultures](#). Etudes n°21.

NB : Dans le cadre de l'enquête, **il s'est avéré difficile de mobiliser des femmes cheffes d'exploitation**. Si la présence des femmes agricultrices dans le Nord-Comminges est minoritaire, elles sont néanmoins présentes à hauteur de 27% en Haute-Garonne en 2020. Cette difficulté rejoint une perception selon laquelle **les femmes agricultrices seraient particulièrement en surcharge de travail**, accumulant souvent leur métier et une vie de famille. En Occitanie, il a été constaté qu'elles sont moins engagées dans les collectifs agroécologiques, type GIEE, que les hommes<sup>38</sup>.

### III.1.1.b. Un monde réservé mais pas hostile, qui témoigne de ses difficultés.

Dans certains entretiens, **le côté taiseux souvent assimilé au monde rural et à la paysannerie a pu être retrouvé** ; les questions concernant la vie familiale semblaient surprendre, et les réponses portant sur le revenu personnel ont été détournées. Prolixes sur leurs choix techniques et agronomiques, il est parfois difficile d'obtenir de la part des agriculteurs des informations liées à leurs convictions ; ils bottent en touche lorsque les sujets sensibles s'approchent. Ainsi, il a pu être difficile de recueillir clairement les raisons personnelles qui mettent en mouvement les agriculteurs vers des engagements de production ambitieux.

En revanche, d'autres agriculteurs – sans distinction de profil – s'adressent très librement aux enquêtrices. Même si leurs témoignages concernent des **tranches de vie douloureuses** (burn-out, crise économique, etc.), certains semblent enclins à raconter leur vécu. A l'occasion de plusieurs confidences, il a pu être noté que **ces passages de vie difficiles ont tous été des moments de remise en question profonde** des systèmes, y compris humains. Que ce soit par un changement de regard sur le travail (formation sur les plantes bioindicatrices, passage en bio etc.) ou par un questionnement humain (gestion du stress, posture managériale, etc.), ces étapes de vie semblent avoir ancré des convictions concernant les choix de modèles d'agriculture.

### III.1.2. Des agriculteurs ouverts et moteurs de changements de pratiques.

**D'autres caractéristiques des fermes** identifiées dans le Tableau 1 **distinguent les agriculteurs interrogés en matière d'engagement**. Ainsi, plusieurs agriculteurs expliquent avoir re-complexifié, avec plus ou moins de succès, les systèmes dont ils ont hérité : allongement et diversification des rotations, diversification des ateliers, replantation d'infrastructures naturelles, sont autant de pratiques mentionnées. **Presque tous travaillent donc encore avec des animaux**, ce qui va à l'encontre de la forte baisse des élevages observée dans les coteaux de Gascogne entre 2010 et 2020 (-34% pour les élevages bovin viande)<sup>39</sup> et de la faible part de l'activité de polyculture-élevage à l'échelle occitane (9% des entreprises en 2023)<sup>40</sup>. Les agriculteurs interrogés sont en effet particulièrement engagés dans les systèmes en **polyculture-élevage** du point de vue du bouclage des **cycles bio-géo-chimiques**, tout autant que du point de vue de l'entretien **patrimonial** des paysages. Mettre en place des formes d'élevages intégrés dans les écosystèmes est souvent mentionné comme un moteur à leurs engagements, ayant également pour objet de maintenir une activité économique sur le territoire, et donc un tissu social. Par ailleurs, **62% des agriculteurs interrogés ont converti leurs systèmes en agriculture biologique**, ce qui est une surreprésentation par rapport aux 14% des fermes à l'échelle de la Haute-Garonne. Les agriculteurs interrogés sont en effet particulièrement sensibles à la limitation de l'usage des produits phytosanitaires.

<sup>38</sup> Clément, F., Labarthe, P., Plumecocq, G. (2024). *The everyday work of farm advisors as interface bureaucrats in greening French agricultural policies*. Journal of Political Ecology, Vol. 30 (1). DOI : [10.2458/jpe.5450](https://doi.org/10.2458/jpe.5450)

<sup>39</sup> Agreste (2022). Etudes n°21. *Ibid.*

<sup>40</sup> Agreste (2025). [Mémento de la statistique agricole d'Occitanie 2025](#).

Paradoxalement, même si aucun des agriculteurs rencontrés ne déclare se sentir courageux, **tous sont réunis par des traits de caractère très entrepreneurs**. Certains misent sur leur curiosité, d'autres sur leur dynamisme naturel, d'autres enfin sur leurs convictions profondes, pour justifier les prises de risque qu'ils engagent lors de leurs changements de pratiques. Cette observation soutient et explique en partie leur peu de crainte concernant l'investissement associé (en temps, en travail) ; **tous se sentent agir dans une forme de justesse** – même s'ils reconnaissent qu'elle pourrait être mieux valorisée.

Il reste à noter que le terme 'agroécologie' n'a été que très peu utilisé dans les entretiens. Bien que certaines pratiques des agriculteurs puissent y être affiliées, **ils ne s'en revendiquent pas** particulièrement, et y préfèrent l'angle de l'agronomie, que nous comprenons comme une forme enrichie et éclairée scientifiquement du 'bon sens paysan'. Dans cette optique, **les agriculteurs rencontrés sont tous très ouverts à la découverte** et preneurs des regards extérieurs portés sur leurs fermes, et ne s'offusquent pas des questions insolites.

### III.1.3. Des fermes diversifiées : intérêts et enjeux croisés.

#### III.1.3.a. Des appétences agronomiques qui entrent en interaction.

La diversité des agriculteurs interrogés incarne une richesse pour d'éventuelles collaborations. Leurs **appétences communes s'articulent en particulier autour de l'enjeu de la couverture végétale permanente des sols**, que l'on retrouve en filigrane dans les discours – voir Tableau 2.

Tableau 2 : Objectifs agricoles synthétiques des fermes des agriculteurs interrogées en 2023

ID	Objectifs agricoles
A1	« Continuer les essais et échanges entre agriculteurs géographiquement proches, pour créer des liens et apprendre de l'expérience des uns et des autres. Améliorer l'implantation des prairies et les sursemis. »
A2	« Gagner en fertilité des sols (donc en matière organique), en jouant sur toutes les variables nécessaires : la bonne implantation des couverts, le pâturage, l'agroforesterie, les infrastructures naturelles et jusqu'à l'organisation du travail. »
A3	« Travailler sur l'implantation des couverts d'été, les cultures relais et les effets allélopathiques de certains couverts, pour limiter le travail du sol lié aux adventices, tout en gagnant en fertilité, et en maintenant la structure des sols face à l'érosion. Introduire une forme de pâturage n'est pas exclu. »
A4	« Assurer la ressource alimentaire du troupeau, sans imposer de changement structurel majeur au système, qui est sécurisant financièrement. Progresser sur la fertilisation liée aux couverts végétaux, sur le semis direct, et sur la diminution des phytosanitaires. »
A5	« Assurer la rétention d'eau dans les sols, grâce au levier des couverts végétaux estivaux et de l'organisation des assolements, afin de diminuer la dépendance aux cultures irriguées. Maîtriser l'enherbement des cultures à la suite des prairies temporaires. »
A6	« Redonner vie et fertilité aux sols, au double intérêt patrimonial et d'autonomie : avec le jeu des couverts, des sursemis, de la diversification, rendre les cultures et les prairies suffisamment productives pour compenser leurs coûts d'exploitation. »
A7	« Garantir l'alimentation autonome du troupeau sur ses surfaces, en théorie suffisantes par rapport au cheptel, que ce soit grâce aux cultures (sous condition d'amélioration des rendements) ou dans les prairies (sous conditions de diversification et d'épaississement). »
A8	« Avec la ligne directrice de la matière organique et des analyses de sol, gagner en autonomie sur la gestion des prairies et sur la couverture des sols cultivés, notamment grâce aux associations de cultures ». »

Pour autant, les agriculteurs abordent cette question sous des angles diversifiés, comme l'autonomie alimentaire du troupeau, l'implantation des prairies, la fertilité des sols, ou encore la rétention d'eau. **Cette variabilité montre les nécessaires complémentarités d'apprentissages** en ce qui concerne le fonctionnement systémique de leurs fermes. Ainsi, toutes les problématiques identifiées touchent indirectement à la productivité des fermes, et aux équilibres économiques associés.

L'échantillon d'agriculteurs interrogé permet donc d'effectuer un panorama poussé des expériences, points de vue, compétences et ressources des agriculteurs du territoire.

### **III.1.3.b. Une hétérogénéité d'engagements au sein du collectif et du territoire.**

Des enquêtes ayant alimenté ce rapport se dégage la sensation d'un **engagement très hétérogène des agriculteurs du territoire dans des pratiques dites agroécologiques**. Notre échantillon est principalement composé d'agriculteurs ayant déjà beaucoup réfléchi à la structuration de leur système, mais leurs analyses et leurs confidences suggèrent que tous leurs voisins n'en sont pas au même point.

**Certains agriculteurs interrogés**, qui s'engagent avec détermination et depuis de nombreuses années pour insuffler des changements de pratiques sur leur territoire, **expriment une forme de renoncement**. Ils confient leur déception régulière quant à la faible mobilisation de leur profession sur les événements techniques, les interventions d'experts, les réunions de bout de champ ou les expérimentations. Ils témoignent également du peu de renouvellement parmi les agriculteurs engagés. Tout se passe comme s'ils ne savaient plus quel levier activer pour stimuler l'intérêt de collègues. En parallèle, **d'autres agriculteurs**, plus récemment installés, **portent l'enthousiasme du donneur d'exemple**. Ces derniers semblent s'affranchir aisément du qu'en dira-t-on inhérent au milieu rural et des risques financiers, pour mettre en place les changements de pratiques qui leur semblent les plus pertinents. **Un troisième profil d'agriculteur** représenté dans notre échantillon **engage des pratiques ambitieuses** à l'échelle de sa ferme, **sans pour autant attendre de visibilité** ou de transformations plus collectives. Enfin, **un dernier profil**, faiblement représenté dans notre échantillon, **se montre plus sceptique** ; dans ce cas, c'est une attente de preuves de la productivité des méthodes agroécologiques qui semble se distinguer.

**Ces postures sont complémentaires au sein d'un espace collectif** : elles aident les uns à regarder vers l'avenir, et les autres à mûrir leurs projets. Pour autant, à l'échelle du Nord-Comminges, peu d'initiatives paysannes collectives se développent réellement. Le territoire n'est pas témoin d'un engagement massif de ses agriculteurs vers des pratiques agroécologiques. Cette observation, partagée par l'ensemble des accompagnateurs et conseillers, interroge sur les leviers nécessaires pour entraîner une adhésion collective et un passage à l'échelle des pratiques agroécologiques dans le Nord-Comminges.

## III.2. Les stratégies techniques et agronomiques vers l'autonomie : une optimisation complexe.

### Introduction.

Cette partie développe les stratégies des agriculteurs concernant les parties techniques et agronomiques de leur métier, dans des perspectives explicites d'autonomisation. Tout d'abord, elle présente les enjeux et stratégies de gestion des intrants, ces derniers étant liés à d'**importants coûts financiers** et de **grandes dépendances** des modèles de production contemporains – voir partie [III.2.1](#). De façon corrélée, elle traite du sujet du machinisme agricole dans sa dimension de propriété – voir partie [III.2.2](#). Cela permet également d'approfondir un exemple d'**organisation collective et ses propres enjeux d'autonomie**. Enfin, elle explore des défis de production plus systémiques identifiés par les agriculteurs interrogés – voir partie [III.2.3](#). Ces défis sont **révélateurs de l'état de santé de l'écosystème**, et donc de sa capacité à produire, se réguler, etc.

### Synthèse.

Lors de la phase d'enquête centrée sur les enjeux techniques et agronomiques de l'autonomie, **tous les agriculteurs interrogés témoignent d'une approche systémique** dans la gestion de leurs fermes. Ils adoptent notamment des stratégies adaptatives dans la gestion de leurs intrants (eau, pesticides, semences, fertilisants), afin d'optimiser leurs coûts de production et réduire les dépendances aux organismes financiers qui les fournissent. En parallèle, **ils apportent des questionnements prospectifs** sur de nombreux volets de leur activité agricole (assolement, gestion des intrants, organisation du travail, etc.), en particulier face aux enjeux climatiques et économiques qui rendent incertain l'équilibre de leurs systèmes. Pour la plupart d'entre eux, et face aux nombreuses contraintes qui s'appliquent sur leurs décisions, un système productif efficient – c'est-à-dire avec une bonne capacité de rendement - semble être synonyme d'une meilleure autonomie. Pour atteindre cet objectif, **tous s'efforcent d'être en adaptation constante**.

Pour autant, **les systèmes de production** analysés **disposent encore de nombreuses perspectives d'amélioration** pour atteindre les idéaux de leurs agriculteurs. La plupart des problématiques identifiées nécessitent de **nouveaux apprentissages** d'ordre agroécologique, face auxquels les agriculteurs interrogés reconnaissent leurs lacunes techniques ; il s'agit par exemple de la couverture végétale permanente des sols, ou de la pérennité des prairies. Ces perspectives de progression sont également **contraintes par des objectifs plus court-termistes de rentabilité** des productions, limitant les possibilités d'expérimentation.

Enfin, **certaines thématiques techniques de l'autonomie sont abordées de façon ambivalente** selon les agriculteurs, en particulier en ce qui concerne la gestion et la dépendance aux moyens de production eux-mêmes. A travers l'exemple de l'équipement en machinisme, les agriculteurs montrent la difficulté à établir des stratégies émancipatrices et équilibrées pour la production agricole.

## III.2.1. Stratégies adaptatives de gestion des intrants.

### III.2.1.a. Eau et irrigation : vers l'auto-restriction préventive et l'irrigation décalée.

- Une ressource dont on doute de la stabilité.

Chez la plupart des agriculteurs interrogés, la ressource en eau n'est pas considérée comme un acquis inébranlable. Le sujet est plus ou moins prédominant dans les conversations selon les actualités météorologiques, mais sur l'année, l'inquiétude reste perceptible, et l'aléa d'approvisionnement en eau perçu comme un **risque latent et permanent**.

Si tous les agriculteurs interrogés disposent d'un accès à l'eau – au travers de sources privées, du canal de la Neste (ou la Nère), du réseau Barousse (voir Tableau 3) – **peu comptent réellement sur l'irrigation pour garantir leurs rendements**. Les effets des **restrictions** drastiques de la campagne 2022-2023 se font sentir dans des propos tels que « J'en ai marre de payer cher et de me faire couper l'eau à mi-campagne ». C'est aussi parfois avec les effets attendus du **changement climatique** qu'est annoncé : « Je ne compte pas sur ça : l'agriculture ne pourra jamais être entièrement irriguée ».

Tableau 3 : Données d'accès à l'eau et d'irrigation chez les agriculteurs interrogés

ID	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Accès à l'eau	Canal de la Neste	La Nère	La Nère	Réseau Barousse et La Nère	Pompage	Source	Source et adduction	La Save
Pratiques d'irrigation	Irrigation partielle sur 20 à 30 ha	Irrigation des maïs, soja et tournesol	Irrigation partielle, peu de besoin	Irrigation sur 30 ha du maïs	Irrigation sur 12 ha	Pas d'irrigation	Pas d'irrigation	Première année sans irrigation

- Des coûts de contractualisation rédhitoires.

Les relations avec la CACG, gestionnaire des attributions d'autorisation de pompage chez tous les agriculteurs rencontrés, **sont majoritairement décrites comme très formelles** : gestionnaire répercutant les coûts portés par l'État sur les prix de l'eau, il est entendu qu'aucune **négociation** n'est possible. Or, les contrats sont facturés environ à 2/3 au fixe (sous la forme d'un abonnement), et 1/3 en variable, indexé sur la consommation. **Pour plusieurs agriculteurs, les coûts sont difficilement tenables**, et mènent dans certains cas à **renoncer** tout simplement à la contractualisation annuelle – au risque de payer le prix fort s'il fallait irriguer malgré tout. Sans irrigation, les agriculteurs croisent alors les doigts pour que « les prix soient bons et moins fluctuants, et que la pluie tombe – même faible – au bon moment ». C'est avec une grande prudence que certains disent qu'ils pourraient alors « s'en sortir ». Certains agriculteurs mettent une autre stratégie en place : le coût fixe du contrat d'irrigation étant parfois non évitable, ils continuent à irriguer les cultures demandeuses (maïs, soja) pour **optimiser** l'investissement financier.

Ces témoignages illustrent une relation de forte dépendance des agriculteurs envers les gestionnaires de la ressource en eau, dans des espaces qui ne laissent pas de place à la concertation, et attisent parfois la frustration. Les ASA d'irrigation, échelons les plus locaux de la gouvernance de l'eau, ne compensent pas cette hiérarchisation.

- **Une résilience très variable des systèmes de production.**

**Certains agriculteurs prennent ces contraintes avec philosophie** : « la ressource [en eau] est ce qu'elle est, il faudra qu'on s'adapte ». Parmi eux, les systèmes céréaliers semblent faire figure d'exception, avec assez peu de besoin en eau. En particulier, les systèmes en Agriculture Biologique <sup>[Voir lexicque]</sup> (AB) où les multiples rotations <sup>[Voir lexicque]</sup> de culture rendent l'usage des enrouleurs d'irrigation peu ergonomique, tendent à limiter leur usage et adapter les cultures. **D'autres systèmes en revanche sont mis à mal par ce risque d'indisponibilité.** C'est en particulier le cas du **système laitier**, très demandeur en eau pour assurer l'alimentation des troupeaux. Les grilles d'achat imposent en effet certains volumes et des bons taux protéiques dans le lait, ce qui limite les possibilités en diversité d'affouragement. Pour l'un des agriculteurs dont les surfaces de production céréalière sont insuffisantes sur la ferme, « On peut le tourner comme on veut, mais pour répondre à ces contraintes, il faut nourrir avec du maïs et du soja ». L'irrigation est alors « sécurisante face aux aléas ». Ce constat est également effectué au cours de l'année chez un éleveur laitier en système « tout à l'herbe » ; la pluie étant tombée au mauvais moment du cycle de développement de prairies, le fourrage est abondant mais de faible qualité nutritionnelle. **Globalement, le manque d'eau met en lumière la trop faible résilience de certains systèmes d'élevage** : dès lors que les éleveurs doivent compenser le déficit alimentaire en achetant du fourrage à l'extérieur, ils déclarent : « ce n'est pas répliquable » [année après année]. Ainsi, **l'autonomie des agriculteurs vis-à-vis de la ressource en eau est-elle très dépendante du système de production.**

- **Perspectives d'adaptation.**

Plusieurs propositions pour s'adapter ont été amenées lors des échanges avec les agriculteurs, mais toujours à l'état de questionnements à explorer dans les années à venir. Parmi elles, on trouve :

- S'orienter vers des cultures d'hiver, pour optimiser les périodes les plus humides de l'année ;
- Arroser de l'herbe, et en particulier des luzernes, pour assurer la ressource fourragère pâturée (par exemple 1 tour d'eau avant que les animaux pâturent). En proportion, il semble que le gain soit plus clair sur l'irrigation des pâtures plutôt que sur l'irrigation des prairies de fauche ;
- Irriguer les **couverts** <sup>[Voir lexicque]</sup> d'été sur inter-cultures courtes pour les aider à lever, et assurer la couverture végétale et tous les services associés ;
- Apprendre le **semis sous couvert** <sup>[Voir lexicque]</sup>, pour conserver l'humidité en surface du sol et donner les bonnes conditions de **levée** <sup>[Voir lexicque]</sup> à la culture suivante ;
- Réorganiser l'espace de la ferme autour des sources et haies, qui « jouent positivement sur le maintien de l'humidité » et « permettent à l'écosystème de se diversifier ».

### **III.2.1.b. Peu ou pas d'usage de pesticides : des questions de conviction.**

- **L'engagement en Agriculture Biologique : un choix en tension.**

Si aucun des agriculteurs interrogés n'a hérité ou acquis de terres labellisées en Agriculture Biologique (AB), **75 % d'entre eux travaillent désormais au moins partiellement leur ferme en AB.** Les raisons évoquées font appel aux **convictions personnelles** des agriculteurs, comme la volonté de « se défaire de la dépendance à la chimie ». La plupart du temps, il reste difficile pour les agriculteurs interrogés d'explicitier ce qui se cache derrière ces convictions, qui s'apparentent à une démarche éthique. Un lien est alors souvent mentionné entre l'envie de ne pas utiliser d'intrants (fongicides, insecticides, herbicides), et la diminution des « impacts environnementaux ». Pour certains d'entre eux, **l'opportunité économique** d'une meilleure valorisation financière des produits agricoles **a été motrice de la conversion** des systèmes, souvent pour la survie de leur modèle. Aucun ne regrette philosophiquement ce choix, malgré

la forte baisse de l'avantage concurrentiel (et donc des prix) de ces dernières années, ou le « faible retour sur investissement ». Cette contraction économique fait ressurgir la tension d'un choix que l'un des agriculteurs résume dans le terme « écolonomique, pour écolo et économique ». En associant la complexité agronomique de ces changements de pratiques, les agriculteurs confient d'autant plus facilement qu'il faut attendre de « se sentir les connaissances et la confiance » pour « se lancer dans l'aventure ».

**Le label Agriculture Biologique est donc une bonne illustration de la tension entre convictions et opportunités pour les agriculteurs**, qui représente un compromis à effectuer dans leur travail, **contraignant leur autonomie de décision**. Si l'acquisition du label AB avait pour certains l'objectif d'assurer une meilleure autonomie financière (réduction des coûts de production, meilleure valorisation des produits), cette attente ne semble pas systématiquement satisfaite, en fonction des contextes économiques. **Pour autant, plusieurs agriculteurs interrogés mentionnent toujours ce choix comme une évidence**, ce qui semble confirmer qu'ils font ainsi preuve d'une forme d'autonomie de décision, en affirmant leur identité et leur rôle.

### • **L'Agriculture Biologique est-elle un choix malin pour l'agroécologie ?**

Parmi les agriculteurs rencontrés, certaines incohérences sont relevées au sein du cahier des charges AB. En effet, d'un point de vue purement technique, **le label impose des contraintes sur le système qui ne sont pas toujours alignées avec les projets individuels des agriculteurs**, limitant leur capacité à faire preuve de leur identité. Par exemple :

- La conversion en AB entraîne fréquemment une diminution des rendements – et donc une perte de production - les premières années. **L'un des éleveurs mentionne donc que cet engagement est « trop compliqué pour conserver l'autonomie alimentaire »** : il doit en effet compenser les pertes de rendement par des achats extérieurs de fourrage, rendant le choix de l'AB peu compétitif et résilient dans son système de production. Dans un sens, l'AB limite donc son autonomie économique, et représente un frein (au moins à court-terme) sur l'autonomie du système de production ;
- Plusieurs agriculteurs mentionnent la nécessité « d'adapter son système pour faire du bio ». En effet, la conversion en AB requiert d'investir dans de nouveaux outils, d'apprendre de nouvelles pratiques, voire même de réorganiser l'espace et les rotations de cultures et de pâturage - et jusqu'aux zones de vol des abeilles. **Il s'agit donc d'un investissement humain et financier majeur**. Si l'agriculteur en conversion choisit de simplement supprimer les pesticides <sup>[Voir lexicque]</sup> sans adopter l'ensemble des évolutions de pratiques associées, le système de production devient alors très vulnérable (notamment face aux maladies) et ne démontre que peu de bénéfices (par exemple en matière de santé). **Pour des agriculteurs qui ne seraient pas convaincus par ces changements globaux**, ou qui manqueraient de temps à y consacrer, **l'AB peut donc représenter une contrainte nouvelle** ;
- **La difficulté technique de faire du semis direct** <sup>[Voir lexicque]</sup> **sous label AB est revenue plusieurs fois dans les échanges**, sur le ton du « J'en rêverais ». En effet, du fait du non usage de pesticides, la pression des adventices <sup>[Voir lexicque]</sup> est plus grande en AB qu'en agriculture conventionnelle ; cette pression impose souvent aux agriculteurs d'effectuer un travail du sol <sup>[Voir lexicque]</sup>, même superficiel, pour déraciner les plantes non souhaitées et limiter la concurrence de leurs racines avec celles de la culture en place. Dans ce cadre, et avec l'enjeu d'un rendement minimum, les pratiques d'Agriculture de Conservation des Sols <sup>[Voir lexicque]</sup> (ACS) - dont le semis direct – sont rendues très difficiles, voire exclues. **Pour la plupart des agriculteurs interrogés,**

cela représente un compromis éthique douloureux associé au maintien du label AB – voir approfondissement en partie [III.2.2.b](#).

- **Perspectives d'adaptation.**

Dans plusieurs cas, les échanges avec les agriculteurs interrogés au sujet du label AB ont semblé en subsidiaires par rapport à l'ampleur de leurs réflexions agronomiques. Un agriculteur en AB explique ainsi que sa vision de l'agroécologie est centrée sur le fait de stocker de la **matière organique** <sup>[Voir lexique]</sup> dans les sols (voir partie [III.2.3.b](#)). De sa ferme, il dit s'essayer à ce qu'elle serve ce but, mais s'interroge : « L'agroécologie, y'a pas beaucoup de monde qui en fait vraiment, ou tout le monde en fait un peu... ». Pour un autre, le fait de se « réintéresser à la vie du sol, à l'agronomie », grâce à des rencontres, est un des moteurs à son engagement en AB – aux côtés toujours d'un fort questionnement sociétal et de la promesse de meilleurs prix. Dans ces cas, **il semble que le cahier des charges de l'AB soit considéré insuffisant pour répondre aux défis complexes des agriculteurs\***. En réglementant uniquement la réduction des intrants chimiques, **il ne contribue pas réellement à améliorer les différentes formes d'autonomie des agriculteurs**, en particulier d'un point de vue agronomique. Ce constat interroge quant aux gains associés à l'obtention du label AB, en comparaison de la réduction de l'usage des pesticides que les agriculteurs interrogés effectueraient malgré tout par conviction. **La plupart des agriculteurs bénéficieraient ainsi d'une valorisation pour l'ensemble des pratiques agroécologiques** mises en place dans leurs systèmes.

Ces discussions peuvent être mises en lumière avec une autre, sur les intérêts des AOP locales, dont les cahiers des charges sont, à dire d'agriculteur, parfois « beaucoup plus contraignants ». En effet, ces cahiers des charges peuvent inclure des objectifs de réduction des produits phytosanitaires, associés à un approvisionnement en semences d'origine local, et une valorisation économique efficace des produits (filiale organisée, reconnaissance culturelle, etc.). **Certaines contraintes peuvent donc être vécues comme émancipatrices par les agriculteurs, du moment qu'elles apportent une reconnaissance des pratiques** – elles stimulent en effet de fortes **adhésions**. Ces discussions sont également révélatrices de l'intérêt de discuter des cahiers des charges à échelle locale, afin de les adapter aux différentes contraintes de production, et d'optimiser leur appropriation.

*\* Le propos tenu dans cette partie ne cherche en aucun cas à délégitimer l'existence du label AB pour lui-même. Nécessaire à la valorisation économique et culturelle de la réduction de l'usage des pesticides, ce label souffre en effet d'une perte de crédibilité sur les marchés économique et d'un désengagement dans les choix des consommateurs. Pourtant, il peut être complémentaire d'approches agroécologiques plus globales.*

### **III.2.1.c. Achat ou production des semences : des stratégies qui peuvent évoluer.**

- **Un partage entre achat ou production.**

**Certains agriculteurs interrogés produisent en partie leurs semences végétales** (luzerne, céréales à paille), mais c'est toujours une partie seulement, puisqu'un arbitrage est nécessaire entre la surface consacrée au renouvellement des semences et la surface consacrée à la culture de production. Le temps de travail nécessaire pour le tri et l'égrainage est également souvent mentionné comme un réel frein à la pratique, ainsi que le coût d'achat de la machine de tri. **Autant que possible, les agriculteurs interrogés achètent leurs semences « en local »**, notamment pour les prairies, les couverts végétaux ou le soja, à des voisins agriculteurs ; dans plusieurs situations, ils relèvent les difficultés qu'ils rencontrent à se fournir à travers des circuits alternatifs. **Ces pratiques sont les témoins de compromis techniques et**

**agronomiques à effectuer en termes d'autonomie** : à l'échelle des fermes étudiées, l'exemple des semences montre qu'il n'est pas envisageable d'être entièrement autonome sur sa production d'intrants.

Même si tous les agriculteurs interrogés reconnaissent qu'« il y aura toujours une part d'achats », acheter les semences à des coopératives semble être la solution de dernier recours. En effet, **les relations avec ces fournisseurs ne semblent pas satisfaisantes pour les agriculteurs interrogés** (coûts élevés, dépendance à des génétiques non reproductibles, etc.). **On y fait donc appel en cas de nécessité, quand la décision est contrainte par le marché** : pour les cultures qui demandent à être certifiées, ou pour certaines espèces « introuvables » (sorgho, brome). Dans certains cas, **la nécessité de disposer de semences dont la productivité est contrôlée génétiquement prend le dessus** sur la satisfaction. Par exemple, les rendements du maïs ne peuvent pas être laissés au hasard pour les éleveurs : l'autonomie pour la production alimentaire pour le troupeau prime alors sur l'autonomie d'approvisionnement en semences.

- **Perspectives d'adaptation.**

Face au désir des agriculteurs interrogés de bénéficier de semences diversifiées, locales et/ou paysannes, des perspectives d'adaptation sur plusieurs plans sont mentionnées. Tout d'abord, **quelques exemples d'organismes privés compétents dans l'accompagnement des systèmes agroécologiques attirent la sympathie des agriculteurs**. Ces coopératives, qui partagent largement les connaissances et offrent des services de conseil pertinents, sont également des portes d'entrée pour se fournir en intrants, dont les semences. **Il semble donc que traiter spécifiquement avec ces organismes contribue à l'autonomie décisionnelle des agriculteurs, ainsi plus enclins à entretenir cette relation.**

Par ailleurs, plusieurs discussions entre agriculteurs ont mené à **l'expression d'un format qui bénéficierait à tous : celui de la mise en commun d'assolements** <sup>[Voir lexique]</sup> **pour produire les semences** nécessaires aux couverts de chacun. Il s'agirait de s'accorder sur un mélange d'espèces à implanter en couverture du sol, et de se répartir les semis, pour optimiser les surfaces de production. L'échange peut par la suite se faire en troc ou en rachat, au moyen d'une machine de tri achetée en collectif. Cette perspective est le plus souvent évoquée en idéal, difficile à atteindre au vu du stade de maturité du collectif d'agriculteurs interrogés. Pourtant, il est intéressant de constater qu'**elle représente une forme de dépendance à des pairs qui apparaît souhaitable aux agriculteurs**, puisqu'elle permettrait une autonomisation par rapport à des filières moins satisfaisantes en comparaison.

### **III.2.1.d. Une fourniture en fertilisants limitée par la disponibilité de matière organique.**

- **Les effluents d'élevage : source de fertilité principale pour les éleveurs.**

Globalement, **les agriculteurs interrogés – qu'ils soient éleveurs ou céréaliers - n'importent que peu d'éléments sous forme minérale de l'extérieur de leurs fermes**. L'un des éleveurs confie avoir effectué un essai comparatif sur 5 ha en fertilisants minéraux, sans observer aucune différence dans la croissance ou la qualité de sa production. Les coûts d'achat d'azote minéral n'étant pas atteignables pour les trésoreries des agriculteurs (environ 1 000 € / Tonne en 2023), la plus grande partie de leur fertilisation provient donc des effluents d'élevage produits sur la ferme, ou de la matière organique achetée aux voisins agriculteurs (fientes, compost, etc.). **Ainsi, presque l'ensemble des effluents animaux est épandu sur les parcelles**, moyennant les apports naturels faits par les animaux sur les prairies qu'ils pâturent.

Certains agriculteurs témoignent ne pas s'être « demandé si [ces apports] étaient suffisants ». D'autres estiment leurs volumes d'effluents disponibles pour arbitrer les épandages en fonction des priorités de

récolte. En revanche, **aucun agriculteur ne réalise de bilan azoté** <sup>[Voir lexicque]</sup> **complet en dehors des nécessités réglementaires**. Si ce suivi pourrait les intéresser, certains confient ne pas imaginer « comment contraindre [leurs] pratiques à un bilan » ; l'argument du calendrier de travail déjà chargé est avancé comme un facteur limitant cette réflexion. En particulier lorsque les apports se font par le pâturage, et donc de façon non contrôlée, les agriculteurs interrogés ne considèrent pour la plupart pas l'idée du calcul d'un bilan avec facilité.

Ces observations interrogent l'autonomie des agriculteurs sur plusieurs pans. Tout d'abord, **les contraintes économiques ont un impact fort sur les moyens consacrés à la production**, limitant jusqu'aux intrants les plus essentiels pour les végétaux. Par ailleurs, il n'est pas certain que la balance minérale et organique des sols soit assurée à l'échelle de chaque saison de production, puisqu'aucun suivi n'est réalisé. **Ces considérations**, à mettre en lien avec les observations de la partie [III.2.2.b](#), **interrogent la santé globale de l'agroécosystème**, la pérennité de la fertilité des sols, et éventuellement les phénomènes de lessivage de l'azote <sup>[Voir lexicque]</sup> du sol. Enfin, à travers leurs témoignages, les agriculteurs montrent qu'une partie des informations nécessaire à leur prise de décision leur est inaccessible ; **l'autonomie en matière de savoirs est donc compromise**.

- **Perspectives d'adaptation.**

Dans les dernières années, les fermes françaises ont été sujettes à la mise aux normes des structures de stockage du lisier et du fumier, entraînant des dépenses très lourdes pour les trésoreries. Ainsi, l'un des agriculteurs témoigne être « passé pas loin de la faillite » du fait des investissements nécessaires. Au cours des échanges avec les agriculteurs, **on observe donc une réticence à aborder le sujet de la gestion des matières organiques** ; tout se passe comme si les agriculteurs ne souhaitent pas réouvrir ce chapitre de leur activité pour le questionner à nouveau.

A défaut, et par manque de ressources, **les agriculteurs rencontrés** – éleveurs ou céréaliers - **confient rechercher un gain de fertilité des sols au travers de pratiques agronomiques vertueuses** (couverture des sols, restitution des résidus végétaux, etc.) – voir partie [III.2.2.b](#).

## III.2.2. Machinisme et propriété au XXI<sup>ème</sup> siècle : l'ère de la dépendance ?

### III.2.2.a. Une course à l'équipement indépassable.

- **La mécanisation intégrée à la stratégie de la ferme.**

Lors des échanges menés avec les agriculteurs, **il apparaît clairement que l'équipement des fermes répond au besoin pressant de disposer de l'ensemble de leurs moyens de production à proximité de la ferme.** Ainsi, tous les agriculteurs interrogés témoignent de leurs attentes envers plus de **propriété privée**, qu'il s'agisse de foncier, de bâtiments ou de matériels, et qu'ils intègrent sur le temps long à leur trajectoire d'investissement. Pour certains, cette dynamique s'inscrit dans une **stratégie capitaliste** : le suréquipement oriente en effet les fonds de la ferme vers le remboursement de capital plutôt que la gestion de réparations. Pour d'autres, le matériel remplace la **main d'œuvre** indisponible ou inaccessible, tel que décrit dans la partie [III.4.2.b](#). La multiplicité et la qualité des équipements accessibles à la demande permet donc d'exécuter les mêmes tâches avec une plus grande productivité (moins de personnel par unité de surface). Pour d'autres enfin, cette recherche résulte d'un certain nombre de **contraintes indépassables**, telles que la mise aux normes (par exemple du stockage des effluents d'élevage) ou les exigences économiques de rendements (par exemple pour le matériel d'irrigation).

**Dans tous les cas, plusieurs agriculteurs mentionnent l'impact financier notable de ces investissements**, notamment du fait de leur coût à l'achat, mais également puisque les équipements vieillissants sont voués à être remplacés, les outils obsolètes à être mis au goût du jour, etc. Etant donné que la plupart des agriculteurs interrogés élaborent régulièrement de nouveaux projets pour leurs fermes, et même si ces projets sont de temps long, les investissements semblent se succéder de façon continue dans le temps, avec une démocratisation du matériel d'occasion. **Cette observation interroge la réalité du « rythme de croisière » que certains espèrent avoir atteint après un certain nombre d'achats**, c'est-à-dire le ralentissement des nouveaux besoins d'investissement. En effet, la taille des fermes induit une dépendance certaine des agriculteurs à l'équipement, et limite *de facto* leurs marges de manœuvre au type d'investissement, qui se doit de faciliter la rentabilité de l'activité en retour.

**Malgré tout, il existe certaines pratiques minoritaires qui cherchent à s'émanciper d'investissements apparemment nécessaires** ; ainsi, l'un des agriculteurs interrogés privilégie l'accès à du matériel agricole sous la forme de prêts et/ou d'échanges de bons procédés, avec un pair de confiance. Ainsi, les outils pourraient être possédés individuellement mais partagés dans le cadre d'accords informels, ou du moins à coûts réduits.

- **L'influence des pratiques agricoles dans le type de propriété préférentiel.**

**Les agriculteurs interrogés tendent à prioriser l'équipement qu'ils acquièrent en propriété privée en fonction de leur activité principale**, et donc de la **fréquence** d'utilisation des outils, ou de l'**importance** qu'ils accordent à certaines opérations (en termes de valeurs, d'enjeu économique, etc.). Ainsi, là où un éleveur laitier déclare que la plupart de son matériel est collectif (comme le tracteur, l'épandeur, le semoir, les outils de travail du sol, etc.), ce qui s'explique par la priorisation des budgets sur les équipements d'élevage, un céréalier en AB travaillant peu le sol possède quant à lui y compris le semoir direct et la moissonneuse en individuel, même s'il s'agit d'équipements coûteux. Le Tableau 4 illustre ces dispositions à partir des déclarations des agriculteurs enquêtés.

Tableau 4 : Equipements les plus mentionnés par les agriculteurs interrogés en fonction de leur nécessité à en disposer en propriété privée

	Equipements le plus souvent mentionnés comme individuels	Equipements le plus souvent mentionnés comme collectifs
Activité à dominante céréalière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tracteur</li> <li>- Semoir (direct)</li> <li>- Outils de travail du sol</li> <li>- Moissonneuse</li> <li>- Pulvérisateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Broyeur d'accotement</li> <li>- Compacteur big bag</li> <li>- Bennes</li> </ul>
Activité à dominante élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tracteur ou manitou (ou équivalent)</li> <li>- Semoir simple</li> <li>- Outils de fenaison (faucheuse, andaineuse)</li> <li>- Rouleuse</li> <li>- Outils de transformation des produits (miel, lait, éventuellement alimentation animale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Broyeurs (d'accotement, à lames, sous clôtures...)</li> <li>- Semoir direct</li> <li>- Epandeur</li> <li>- Outils de travail du sol (déchaumeur à disques, charrue, herse, bineuse, etc.)</li> <li>- Bennes</li> </ul>

Au-delà des dominantes de l'activité, les entretiens mènent à identifier d'autres facteurs qui nuancent les types de propriétés préférentielles des agriculteurs :

- **Les fermes aux pratiques simplifiées tendent à disposer de plus de matériel en individuel**, là où les activités les plus diversifiées font plus facilement appel à la propriété collective. En effet, il serait impossible économiquement de disposer de tous les types d'outils. On observe donc un compromis entre l'un des principes de l'agroécologie, c'est-à-dire la diversification, et l'autonomie en matériel ;
- **Lors des transitions vers de nouvelles pratiques, les agriculteurs interrogés tendent à s'équiper par eux-mêmes**, en particulier puisque leurs nouveaux besoins les isolent parfois des besoins partagés par la profession agricole locale. C'est le cas par exemple des matériels permettant de travailler en conservation des sols, ou les outils adaptés au calendrier spécifique de la production céréalière en AB. Pour autant, la démocratisation de ces pratiques va de pair avec l'achat des matériels les permettant en collectif, afin de lever les coûts d'entrée.

A la question de l'autonomisation liée à l'achat de matériel agricole, les agriculteurs interrogés expriment qu'en s'équipant individuellement en matériel, ils se sont émancipés de l'obligation de travailler ensemble. Par exemple, là où réaliser les foins seul à la main était impossible au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, ils peuvent désormais s'acquitter de la tâche sans nécessairement dialoguer avec leurs voisins. Si ce processus est souvent relevé comme un progrès d'un point de vue social, la dépendance financière nouvelle à des matériels imposants et coûteux interroge cette autonomisation ; il s'agit à nouveau d'un compromis. **Il semble en effet que les agriculteurs soient passés d'une dépendance au groupe à une dépendance aux banques, décisionnaires des prêts accordés pour les matériels.**

### III.2.2.b. La CUMA : intérêts et tensions d'un espace collectif.

- **Etre ou ne pas être « CUMiste » ?**

Les CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun) sont des structures permettant l'achat de matériel agricole sous la forme de parts, partagées entre agriculteurs adhérents aux outils. Les CUMAs peuvent être indépendantes ou structurées sous la coordination d'une fédération, telle que la FD CUMA

09/31. Dans cette situation, des animateurs locaux accompagnent les groupes dans leurs projets, et notamment pour la gouvernance, l'administratif, le statutaire, etc., garantissant un compte de résultats équilibré au sein de la coopérative.

**Les agriculteurs interrogés se font témoins de la grande variabilité d'appropriation de cet outil au sein de la profession agricole.** Ainsi, plusieurs d'entre eux font largement appel aux CUMA, en particulier lorsqu'ils sont éleveurs ; certaines tâches telles que l'ensilage nécessitent du matériel et de la main d'œuvre nombreuse, incitant les agriculteurs à collectiviser leurs chantiers. Mais dans le même temps, le nombre de CUMA diminue dans le Nord-Comminges, en lien avec l'érosion du nombre d'agriculteurs et la reconfiguration des services proposés. Si historiquement, chaque commune disposait de sa CUMA, elles ne sont aujourd'hui plus qu'une vingtaine sur le Nord-Comminges, avec une moyenne de 15 adhérents.

Pour certains agriculteurs interrogés, **il s'agit en effet d'une dépendance entre pairs nécessitant une mentalité bien adaptée** : « Mon père n'avait pas la culture CUMA, donc je ne l'ai pas prise », « Cela tient peut-être à mon caractère, mais j'aime bien travailler seul ».

- **Des liens maintenus par intérêt économique ?**

**Or, les CUMA font face à des difficultés humaines croissantes.** Du fait du changement climatique, les **fenêtres météo** dans lesquelles certaines opérations agricoles sont réalisées (telles que la moisson, la fenaison, etc.) raccourcissent et deviennent moins prévisibles, compliquant l'usage coordonné des outils collectifs. Tous les agriculteurs adhérents ont en effet besoin d'un même outil sur un temps restreint, et le partage du temps ne permet pas systématiquement de mener à bien la tâche : par exemple, lorsqu'on dispose d'un seul andaineur pour quatre agriculteurs sur une seule journée. **Ces contraintes demandent un effort de coopération nouveau**, et révèlent les tempéraments, que certains agriculteurs ont du mal à accepter : « Le problème c'est pas la CUMA, c'est les gens ». L'un des agriculteurs interrogés, trésorier de CUMA, confie que cela « représente des efforts tout le temps ». Par ailleurs, les **ruptures du dialogue** sont aggravées par la difficulté à dépasser les différends familiaux ou politiques : « Il y a 40 ans, malgré les désaccords, on allait quand même bosser les uns chez les autres » ; désormais, « On mélange tout ».

**Même si certains noyaux durs fonctionnent bien, c'est souvent « le coût du matériel qui fait tenir la CUMA »** - sous-entendu la contrainte économique, à défaut d'esprit collectif fort. Pour certains, elles restent l'occasion d'accéder à des outils nouveaux ou particulièrement coûteux, et ainsi de tester une pratique nouvelle sans engager d'investissements trop risqués – même s'il n'est pas évident de s'entourer de suffisamment d'agriculteurs suivant la même trajectoire pour investir collectivement dans l'outil. L'un des agriculteurs interrogés, à l'origine de sa CUMA, confie quant à lui qu'il l'aurait voulu « plus solidaire, avec peut-être une banque de travail ». Il est surprenant de constater que, parmi les agriculteurs interrogés, les difficultés de collaboration sont souvent pointées chez les autres. Les discussions se déroulent comme si tous souhaitaient une coopération plus marquée et plus sereine au sein des CUMA, tout en étant démunis face aux situations de tension. **Ces décalages marquent le manque d'outils de médiation et d'animation collective au sein des CUMA**, là où le rôle tenu par les fédérations diverses est essentiellement administratif.

**Plusieurs agriculteurs estiment que toutes les fermes pâtissent de cette situation**, dans le sens où **les charges individuelles liées à la mécanisation augmentent proportionnellement au désengagement collectif**. Lucides, ils avancent que « le tracteur reste la façade » : le posséder est un moyen de ne plus avoir à gérer ses relations sociales et de ne plus avoir besoin de personne, interrogeant les intentions d'autonomie à l'œuvre derrière la course à l'équipement. Dans ce domaine particulièrement sous tension économique, où les agriculteurs sont en quelque sorte astreints à la collaboration, se révèlent donc nécessairement les dissensions du monde agricole en termes d'individualisation de l'activité.

### III.2.3. Autonomie et défis de production dans des approches systémiques.

#### III.2.3.a. La difficile autonomie fourragère des troupeaux : une question de résilience.

- **Autonomie alimentaire et organisation de l'assolement.**

Pour la plupart des éleveurs interrogés, **l'autonomie alimentaire du troupeau reste instable d'une année sur l'autre**. En effet, ils sont contraints dans leurs productions végétales par les surfaces dont ils disposent et par les exigences de qualité de leurs produits – comme un certain taux protéique dans le lait des vaches. Les variables d'ajustement disponibles pour améliorer l'autonomie restent donc majoritairement la **productivité** (des prairies comme des cultures) et la **réorganisation** des calendriers de cultures. Plusieurs agriculteurs se fournissent régulièrement à l'extérieur, en particulier les années où les rendements sont moindres et les coûts sur les marchés plus élevés, infligeant un coût d'intrants supplémentaire sur la trésorerie. Au sein des éleveurs interrogés, aucun ne dispose de surplus à vendre à la fin de l'année. **L'autonomie alimentaire est ainsi avancée comme les premiers frein et levier d'autonomie des éleveurs**, à la fois des points de vue économique et pour le système de production.

Selon les modes de production végétale et les produits animaux commercialisés, **il s'agit pour la plupart du temps pour les éleveurs de chercher un équilibre dans l'assolement**, entre céréales (parfois transformées), prairies fauchées et prairies pâturées (voir Tableau 5). Le délicat équilibre de l'autonomie est travaillé à la fois dans les **surfaces** et dans les **compositions spécifiques** des différentes productions végétales. Parmi les agriculteurs interrogés, plusieurs scénarii utilisant l'ensemble des surfaces disponibles se dessinent pour la production alimentaire (voir Tableau 6).

Tableau 5 : Données de l'assolement 2023 des agriculteurs interrogés

ID	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Surface de grandes cultures	6.85 ha	130 ha	115 ha	65 ha	40 ha	<i>Donnée non disponible</i>	26.43 ha	<i>Donnée non disponible</i>
Surface de prairies temporaires	35.03 ha	0 ha	0 ha	40 ha	100 ha		3.77 ha	
Surface de prairies permanentes	16.35 ha	25.71 ha	0 ha	60 ha	1/2 ha		11.80 ha	

Tableau 6 : Scenarii d'alimentation des animaux parmi les agriculteurs interrogés  
et rapport à l'autonomie engendré

Indicatif du scenario d'alimentation	Caractéristiques principales du scenario d'alimentation	Rapport à l'autonomie alimentaire
Alimentation <b>tout à l'herbe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couramment en AB, composée d'herbe des prairies permanentes et temporaires ;</li> <li>- L'été, et en règle générale dès que les sols sont suffisamment portant et la production d'herbe satisfaisante, les animaux sont au pâturage ;</li> <li>- L'hiver, les animaux sont rentrés en stabulation et nourris au foin, fourni grâce aux prairies de fauches.</li> </ul>	Ce scénario permet <b>souvent</b> d'atteindre l'autonomie alimentaire.
Alimentation à l'herbe <b>complémentée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parfois en AB, composée d'herbe produite sur la ferme et de compléments parfois achetés à l'extérieur de la ferme (cultures ensilées, protéines)</li> <li>- L'été, les animaux sont au pâturage ;</li> <li>- L'hiver, les animaux sont rentrés en stabulation et nourris au foin et compléments alimentaires.</li> </ul>	Ce scénario permet d'atteindre une <b>quasi-autonomie</b> alimentaire.
Alimentation <b>diversifiée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rarement en AB, composée des productions végétales de la ferme (fourrages et maïs ensilés) et d'achats complémentaires (tourteaux de soja, drèche de bière) ;</li> <li>- Les animaux sont en stabulation toute l'année.</li> </ul>	Ce scénario permet <b>rarement</b> d'atteindre l'autonomie alimentaire.

• **Le pâturage des troupeaux : une pratique contrastée.**

Les agriculteurs déjà engagés dans des formes de pâturage mettent en avant l'intérêt de cette pratique pour gérer le développement végétal et la pérennité des prairies – permanentes comme temporaires. En effet, un **chargement** <sup>[Voir lexicque]</sup> équilibré des prairies – et donc une pression de pâturage ajustée - joue sur la qualité des sols, notamment à travers le tassement, mais aussi la fertilisation apportée par les déjections fraîches. Ainsi, elle entretient les ressources dont disposent les espèces végétales : accès à l'eau, matière organique, aération, etc. **Un pâturage bien géré permet d'entretenir et restaurer la fertilité des sols**, en lien avec les enjeux décrits dans la partie [III.2.3.b](#). L'une des méthodes appliquée par plusieurs agriculteurs interrogés est le **pâturage tournant dynamique** <sup>[Voir lexicque]</sup> : à partir d'une même surface, certains agriculteurs parviennent ainsi à démultiplier la ressource alimentaire à l'échelle de l'année.

**Pourtant, d'autres agriculteurs interrogés ne font pas pâturer leurs animaux.** Lors des échanges, ils avancent les contraintes logistiques associées au déplacement de grands troupeaux, et la surcharge de travail que cela représente. Chez les éleveurs laitiers, l'argument économique de l'impossible variabilité de la qualité du lait en fonction de l'alimentation semble souvent rédhibitoire. Ainsi, **les données organisationnelles et économiques du travail s'immiscent à nouveau dans les choix techniques des agriculteurs.**

• **Perspectives d'adaptation.**

Pour plusieurs agriculteurs interrogés, **l'amélioration sur le long-terme de l'implantation végétale dans les prairies permanentes est une question prégnante.** En effet, les sécheresses estivales favorisent la mortalité des végétaux, qui, sans complément de couverture comme lors d'un sursemis <sup>[Voir lexicque]</sup>, laissent place au développement des adventices. Il s'agit donc pour les agriculteurs d'améliorer la **composition** de leurs prairies, avec des espèces **pérennes** et résistantes à la chaleur, à semer dans les périodes les plus sèches de l'année – notamment en début d'automne, période de sortie de sécheresse.

Au-delà des scénarii traditionnels d'alimentation des animaux, **de nouvelles habitudes de productions végétales sont également à penser pour diversifier les ressources alimentaires**. Les agriculteurs interrogés pensent notamment aux **prairies temporaires pâturées sur pieds**, qui peuvent être intégrées à la rotation culturale et travaillées « avec autant d'attention qu'une culture de rente » <sup>[Voir lexicque]</sup>, et gérée selon la saisonnalité. Par ailleurs, certaines espèces utilisées en tant que **couverts végétaux d'interculture** peuvent entrer dans la ration alimentaire, en étant pâturées sur pied ou ensilées.

Les agriculteurs interrogés témoignent de leur intérêt pour ces nouveaux apprentissages ; **ils mettent ainsi en jeu une forme d'autonomie de savoirs**. L'expérimentation de nouvelles méthodes de production par eux-mêmes constitue une façon très autonome de construire ses connaissances.

### **III.2.3.b. Vers une autonomie des sols : enjeux de connaissance et de maintien de la fertilité.**

- **Le constat préoccupant du fort déficit en matière organique.**

**La plupart des agriculteurs interrogés mentionnent régulièrement leur attachement au sol**, à la fois en tant que ressource de production – ce qui constitue une perspective économique, et en tant que patrimoine à transmettre aux générations futures – ce qui constitue une perspective éthique. « Entretien de la vie du sol », « nourrir les vers de terre », etc. sont des descriptifs qui reviennent régulièrement lorsqu'ils expliquent le **sens** que donne la préoccupation de la terre à leur métier.

**Dans ce sens, plusieurs agriculteurs ont relevé**, notamment au moyen d'analyses de sol, **un déficit en matière organique** dans leurs parcelles. Ils s'inquiètent donc pour la pérennité de leurs rendements, qui dépendent de la matière organique du sol pour stocker les minéraux nutritifs de leurs cultures. Ces observations quantitatives ne sont pas accessibles à tous, puisque les analyses de sol coûtent cher, sont faites peu régulièrement, et nécessitent une certaine connaissance agronomique pour être déchiffrées et traduites en pratiques agricoles.

Pourtant, **pour plusieurs agriculteurs, la combinaison des symptômes visibles de l'érosion** (perte des particules de sol) **et du « bon sens paysan »** (observations de sol) **suffisent à les alerter**. La plupart des agriculteurs interrogés observent en effet des traces d'érosion visibles à l'œil nu sur au moins l'une de leurs parcelles. Au-delà d'être une problématique de perte de la ressource productive, l'érosion est également considérée comme un symptôme d'un état structurel et chimique des sols dégradé - voir parties [I.2.2.c](#) et [III.1.2.c](#).

**Ce constat est illustratif d'une combinaison de connaissances académiques et expérientielles**, c'est-à-dire issues de l'expérience des individus, **qui contribue à l'autonomie de savoirs des agriculteurs**. Ainsi, les pratiques adoptées par les agriculteurs les plus alertés sur l'état de leurs sols diffèrent des agriculteurs les moins sensibilisés.

- **Une tendance globale à la réduction du travail du sol.**

Pour préserver la structure du sol et l'habitat de la vie du sol, **tous les agriculteurs interrogés ont entrepris des démarches de réduction du travail du sol**. Certains d'entre eux avaient adopté par le passé un format sans aucun travail du sol et avec semis direct, avant d'entamer des conversions en Agriculture Biologique, et de se résoudre à réemployer le travail superficiel du sol comme désherbant mécanique – voir partie [III.2.1.b](#). Tous passent désormais à contre-cœur des outils de travail superficiel du sol (déchaumeurs, herse), et éventuellement des outils profonds sur des occurrences spécifiques (décompaction, transition de prairie temporaire à culture, etc.).

Ces observations traduisent un compromis du quotidien auquel les agriculteurs font face lors de leurs prises de décision. **Face à la composante identitaire de leur métier**, et leur appétence pour l'entretien des paysages et des écosystèmes, **se heurtent des considérations économiques indépensables** ; l'injonction aux rendements, qui représente une forme de dépendance systémique.

- **Perspectives d'adaptation.**

**Une pratique avancée par les agriculteurs interrogés** pour limiter les risques d'érosion et entretenir la fertilité **est le développement d'une couverture végétale permanente du sol**. Elle est constituée de la succession des cultures dites de rente et des couverts végétaux d'interculture. Elle protège le sol de la déstructuration liée à l'énergie cinétique des gouttes de pluie, favorise l'infiltration de l'eau en créant une porosité racinaire, et aide à stabiliser les particules. Elle participe également à créer de la matière organique humique, et offre les ressources nécessaires pour la vie biologique du sol. Selon les espèces, la couverture végétale du sol fournit directement un service de fertilisation ; les légumineuses prennent en effet le rôle de capteurs de l'azote de l'air. *De facto*, un sol non couvert est plus vulnérable.

Pourtant, **plusieurs contraintes de l'ordre des techniques et de la connaissance s'appliquent en particulier à la continuité temporelle de la couverture végétale**. Premièrement, la succession de cultures de rentes impose des calendriers de semis et récoltes qui ne concourent pas systématiquement avec les périodes de développement des couverts végétaux. Le choix des mélanges demande une bonne connaissance des **espèces** et des **variétés** utilisables, y compris dans une perspective utilitariste des différents services écosystémiques <sup>[Voir lexicque]</sup> apportés par les couverts. Par ailleurs, cette même succession culturale impose d'articuler travail du sol et méthodes de **semis** des couverts (sursemis, semis direct après récolte, semis à la volée, etc.). En effet, la **levée** des couverts doit souvent s'effectuer en période estivale, c'est-à-dire une période sèche, chaude et avec des restrictions d'irrigation. Dans ces périodes, le travail du sol réduit tend à favoriser la **compétition** des couverts avec les adventices. **Dans plusieurs cas, l'introduction de couverts végétaux dans les assolements invite à une reconception de l'ensemble de l'assolement**. Cette réflexion doit être menée en parallèle des contraintes liées au changement climatique, avec des récoltes estivales de plus en plus précoces et une période sèche allongée.

Parmi les agriculteurs interrogés, **les connaissances et expériences de ces pratiques sont très disparates, témoignant de leur difficulté technique**. **Dans ce contexte s'ajoute un nouvelle injonction réglementaire**, la BCAE6 de la PAC 2023-2027, qui conditionne l'attribution des aides à la mise en place d'une couverture du sol sur une période d'au moins 6 semaines en suivant la récolte. Ainsi, l'autonomie de décision de l'agriculteur est-elle interrogée.

### III.3. Des ressources peu travaillées dans l'organisation du système pour plus d'autonomie.

#### Introduction.

Cette partie développe les stratégies des agriculteurs interrogés concernant certaines ressources spécifiques dont ils disposent pour leur activité : les éléments de paysage, l'énergie et la santé et génétique de leurs troupeaux. Malgré leur place centrale dans les modes de production, les agriculteurs interrogés y apportent moins d'attention que les ressources abordées en partie [III.2](#). Ces ressources sont liées à l'autonomie des agriculteurs par plusieurs points : pour certaines, comme les éléments arborés, **elles représentent un élément contribuant à la fonctionnalité des écosystèmes**, et donc au juste déroulement des processus écologiques (régulation des bioagresseurs, entretien de la biodiversité, etc.) – voir partie [III.3.1](#). Pour d'autres, comme l'énergie (gasoil, électricité) et les animaux (santé, génétique) **elles représentent une ressource directe** - de type intrant - **pour la production** agricole – voir parties [III.3.2](#) et [III.3.3](#). Toutes ces ressources sont **liées à l'organisation agronomique** de l'écosystème de production. Cette partie interroge donc les perceptions et usages des agriculteurs concernant ces ressources, dans une perspective globale d'équilibre de leur ferme.

#### Synthèse.

Parmi les agriculteurs rencontrés, **certaines ressources sont peu considérées dans l'organisation des fermes dans la perspective de gagner en autonomie**. De nombreux **sentiments contradictoires** sont exprimés à leur propos, entre recherche de **durabilité** dans l'activité professionnelle, et sentiment de dépendance inaliénable. En ce qui concerne les éléments arborés, comment les agriculteurs pourraient-ils trouver le temps et les moyens nécessaires à l'entretien et l'aménagement du paysage, dans un système de production déjà contraint ? En ce qui concerne l'énergie consommée, comment les agriculteurs pourraient-ils s'émanciper d'une ressource dont ils ne contrôlent ni l'abondance, ni l'accès, ni l'emprise sur le marché de la productivité ? En ce qui concerne la santé et la génétique animale, comment les agriculteurs pourraient-ils s'extraire des contraintes sanitaires, des performances productives ou des normes de filières ? Pour l'ensemble de ces problématiques, **les convictions éthiques des agriculteurs sur leurs modes de production sont mises à l'épreuve**.

Globalement, il semble que **les contraintes économiques auxquelles les agriculteurs sont soumis entravent sérieusement le développement d'approches plus vertueuses de ces ressources**. Ainsi, elles sont en partie utilisées dans une **dynamique extractiviste**, et assez peu conservatrice.

### III.3.1. Haies et éléments arborés : des sentiments contradictoires.

#### III.3.1.a. Une difficile intégration des intérêts de la haie.

**Les agriculteurs interrogés ont tous conscience des rôles systémiques joués par les éléments arborés présents sur leurs fermes.** Ils reconnaissent aisément l'intérêt des haies et bois pour la production agricole, y compris grâce à ses effets indirects de conservation de la biodiversité. Sont ainsi mentionnés les fonctions de **barrières physiques** – notamment avec les voisins qui cultivent en conventionnel (limitant par exemple la diffusion des pesticides les jours de vent), l'effet **coupe-vent**, l'intérêt **refuge** pour la biodiversité inféodée aux milieux agricoles et aux gibiers, l'**ombre** et l'**humidité** apportées aux animaux qui pâturent, ou encore le potentiel **mellifère** qui participe à l'autonomie alimentaire des abeilles – et plus largement au nourrissage des auxiliaires de cultures. En revanche, il est intéressant de constater que ces services sont systématiquement mentionnés en lien avec l'activité humaine ; aucun agriculteur interrogé n'aborde les éléments arborés purement pour leurs intérêts de sauvegarde de la biodiversité pour elle-même.

**Les agriculteurs pointent en particulier du doigt le rôle des haies pour la protection des animaux vis-à-vis du soleil et de la chaleur.** S'ils ne sont pas en mesure d'évaluer leurs effets en termes quantitatifs, tous s'accordent : « Je me dis que quand il fait 48°C, je suis mieux à l'ombre qu'au soleil », « Je n'ai aucun intérêt à ne pas mettre de haies ». Leurs observations sont confirmées par la présence résiduelle, dans certaines parcelles pâturées, d'arbres isolés, que les animaux utilisent comme refuges lors des chaleurs estivales. La topographie en coteaux du territoire et **la forte présence de l'élevage** dans les activités agricoles **influence nécessairement d'autres remarques pragmatiques** sur les intérêts des haies, utilisées pour éviter le phénomène d'agglutinement des troupeaux en bas de parcelle – par exemple pour faire travailler l'aplomb des animaux sur des zones plus raides.

**Pourtant, à ce jour, aucun agriculteur interrogé ne travaille** dans une démarche d'agroforesterie, ou même **avec une intégration poussée des arbres** - hormis l'apiculteur, puisque les ressources nourricières des bois et haies sont constitutives de son activité. Le choix des implantations se fait généralement pour reconstituer des **haies historiques** en bordure de parcelle, complétant ainsi le paysage de bocage. Quelques agriculteurs sont allés jusqu'à **redécouper leur parcellaire**. Cette dernière situation est surtout présente chez les éleveurs, qui redessinent ainsi des pâtures pour un pâturage tournant, et une meilleure répartition et gestion de la fertilisation organique et du tassement des prairies.

**Les avantages écosystémiques mentionnés plus haut sont donc reconnus mais peu maniés par les agriculteurs interrogés** par rapport aux potentiels de leurs fermes et de leurs systèmes. Tout se passe comme si les agriculteurs interrogés concédaient l'importance des haies à la science et aux obligations réglementaires, sans profiter réellement – pour le moment - de leurs bénéfices. Si l'un d'eux considère que c'est aujourd'hui « une pièce manquante du puzzle » de son écosystème, sa bonne volonté se heurte au fort engagement que cela représente. Ainsi, à la question de la gestion des haies, plusieurs agriculteurs déclarent qu'ils les « laissent pousser » sans entretien particulier. **La gestion des haies peut en effet être perçue comme un nouveau métier**, avec ses savoir-faire propres (taille des arbres, connaissances des interactions en milieu forestier, etc.).

**Certains agriculteurs interrogés regrettent tout de même n'être pas encore parvenus à un linéaire suffisant** par rapport à leur idéal, qu'ils ne quantifient qu'en matière de paysage. Avec leur sensibilité, tous constatent que **leur approche de plantation ne suffit pas à contrebalancer la dynamique nationale de disparition des haies**, qui se porte à 23 500 km annuels sur la période 2017-2021<sup>41</sup>. De

<sup>41</sup> Vantorhoudt, A., Hewison, N. (2024). Agir en faveur des haies en Occitanie : une structuration régionale. Pour. La revue du Groupe Ruralités, Education et Politiques, 247 (3), pp.181-198. DOI : [10.3917/pour.247.0181](https://doi.org/10.3917/pour.247.0181)

nombreux nouveaux installés pérennisent la pratique d'**abattage** des haies, en particulier lorsqu'ils reprennent des terres en fermages – observation que les agriculteurs interrogés déplorent.

### III.3.1.b. Les haies : de nombreux conflits d'organisation du travail.

Par ailleurs, **de nombreux freins de l'ordre de l'organisation du travail entrent en concurrence avec la pratique de plantation et d'entretien des haies :**

- **Les périodes de plantation de haies sont généralement décrites comme fastidieuses**, avec un manque d'accompagnement technique ou de main d'œuvre. Il n'est pas rare d'entendre que certaines tâches – comme le paillage au sol – ont été laissées à l'entière charge de l'agriculteur seul, et ce malgré le contrat d'accompagnement avec une structure ou le kilométrage concerné par cette opération manuelle ;
- **Des conflits avec le voisinage en agriculture conventionnelle continuent de se transmettre**, diffusant l'idée que le parcellaire « doit être propre » - sous-entendu que les haies occupent un espace visuel insatisfaisant - ou que les haies entraînent des diminutions de rendements en bordure de parcelle (concurrence pour la lumière et les ressources du sol). Ces discours risquent de poser des **soucis de cohabitation** qui incitent certains agriculteurs à « ne pas s'acharner » sur leur volonté de replanter des haies ;
- **Pour les éleveurs, planter des haies implique également de porter une plus grande attention aux clôtures**, qui s'emmêlent, se prennent dans les arbres et perdent du voltage, etc. La densité d'arbres nécessaire dans la haie pour atteindre le type de haie éligible aux aides peut dans ce sens s'avérer dissuasive ;
- **Il y a une peur notable que les racines se prennent dans les drains sur les pâtures drainées**, puisque les racines tendraient à se diriger vers la ressource en eau dans le sol. Cependant le SYGESAVE note que cette difficulté technique peut être nuancée, puisque les embouts des drains pourraient être remplacés sur quelques mètres par des tuyaux aveugles ;
- **Un certain nombre de contraintes réglementaires s'applique à l'écosystème des haies**, telles que l'imposition de bandes enherbées qui changent de largeur, ou encore des périodes d'intervention limitées dans le temps et parfois peu compatibles avec l'activité agricole (par exemple, les tailles sont interdites en période de nidification des oiseaux, qui correspond également à de nombreux travaux des champs avec passage de machines) ;
- **Les premières années, les arbres doivent être arrosés – voire remplacés, ce qui ajoute une charge de travail** supplémentaire. Cette charge se pérennise dans le temps avec le nécessaire entretien des arbres.

### III.3.1.c. Replanter et entretenir les haies : le couperet des financements.

La plupart des agriculteurs interrogés ont mis en place des replantations de haies, souvent sur plusieurs kilomètres, **en profitant des financements liés aux programmes de France Relance et du Conseil Départemental 31**. Ils ont parfois été accompagnés techniquement par l'association Arbres et Paysages d'Autan. Or, l'arrosage, le remplacement des arbres qui ne prennent pas racine, et l'entretien sur le temps long, représentent des charges financières supplémentaires. A ces titres, **plusieurs**

**agriculteurs interrogés déplorent un sentiment d'abandon** en termes d'accompagnement technique et face au déficit de programmes de financements associés à la pérennisation des haies. Dans ce cadre, il est à noter que les associations d'accompagnement à la haie (tels qu'Arbres et Paysage d'Autan ou Racines Fertiles) signalent que peu d'agriculteurs font réellement appel à leurs services pour lever ce frein.

**Le sujet des haies engendre parfois une certaine lassitude dans la voix des agriculteurs interrogés**, qui amène à penser qu'ils n'auraient pas nécessairement engagé de plantation s'il n'existait pas d'aides initiales couvrant presque l'entièreté de la démarche – le coût et la charge mentale auraient alors été **rédhibitoires**. Sur le temps long, la charge de travail associée à la haie (selon les exemples décrits en partie [III.3.1.b](#)) est trop importante : selon l'un des agriculteurs interrogés, « il faudrait trouver une valorisation [économique du bois] », et donc du temps de travail affilié. Si la réflexion concernant le redéveloppement d'une filière bois a été amorcée avec l'association de préfiguration du PNR Comminges Barousse Pyrénées, dont le périmètre jouxte le territoire, tout reste encore à construire et cette promesse reste en suspens.

**Tout se passe donc comme si l'entretien des haies restaient encore un défi pour des agriculteurs aux prises avec des injonctions omniprésentes au rendement et à la productivité**, limitant les espaces de leur activité relevant de l'entretien du paysage, de la gestion des espaces naturels, etc.

## III.3.2. La perfusion énergétique : une impasse insoluble.

### III.3.2.a. Les scénarii futurs n'écartent pas la consommation énergétique.

**Le plus gros poste de dépenses énergétiques des agriculteurs interrogés est le fioul, utilisé dans les tracteurs pour les travaux des champs.** Presque tous adhèrent ainsi à l'idée que **réduire le travail du sol** est l'un des premiers leviers dont ils disposent pour réduire leur consommation énergétique – ce qui représente une forme de synergie avec les principes d'agroécologie. L'un des agriculteurs confie ainsi que progresser en semis direct lui permettrait de diminuer sa dépendance énergétique, mais il ressent un manque particulier de conseil agricole qui pousserait à ces adaptations. Les éleveurs laitiers ont une difficulté supplémentaire, puisque leur consommation de fioul est aussi fortement impactée par l'alimentation des troupeaux en bâtiment, qui emploie souvent des tracteurs équipés de pinces ou de transpalette. **Pour certains modèles de production, l'achat d'électricité alourdit ce poste de dépense, en particulier lorsque les contrats avec les fournisseurs d'énergie sont non encadrés,** et les prix d'autant plus élevés. Il s'agit notamment des systèmes laitiers, dont les machines de traite et les réseaux qui font tourner les abreuvoirs sont très consommateurs – et pour lesquels les coupures sont les plus inquiétantes. L'irrigation est également un poste supplémentaire requérant l'électricité. L'un des agriculteurs s'appuie donc sur un **groupe électrogène**, qui prend le relais lors des défauts d'approvisionnement ponctuels. Cet outil aide au sentiment de sécurité, mais n'est pas considéré comme « une solution durable ».

Dans le contexte de la hausse des prix de l'énergie sur le premier semestre 2023, **tous les agriculteurs interrogés confirment donc que l'utilisation d'énergie pèse beaucoup dans leur balance financière** : « On a pris une claque ». Par ailleurs, le **risque d'intermittence** dans l'approvisionnement apparaît également chez certains, notamment en lien avec des événements naturels (comme les orages), qui coupent le réseau dans des moments critiques.

**Pour autant, l'approvisionnement en énergie, fioul comme électricité, est assez peu questionné spontanément par les agriculteurs interrogés.** S'il s'agit pour la majorité d'entre eux d'« une préoccupation, bien sûr », la plupart orientent la discussion vers leurs projets individuels ou collectifs de production d'énergie. Globalement, il se dégage des échanges l'impression que les agriculteurs n'ont pas véritablement la main sur cette dépendance, sur laquelle ils portent un regard **moins proactif** que pour les autres variables d'achats de la ferme, tels que les intrants agricoles. En particulier, les risques d'augmentation des coûts de l'énergie liés à la raréfaction des ressources naturelles, ou encore l'impact associé à la consommation d'énergie en termes d'émissions de gaz à effet de serre, ne semblent pas être intégrés à la réflexion.

Ce constat peut être étayé de l'observation selon laquelle **il est inenvisageable à ce jour, au vu des surfaces et cheptels dont disposent les agriculteurs interrogés, d'éliminer la mécanisation de leurs pratiques** ; le travail serait alors bien trop important par rapport à la main d'œuvre disponible. L'hypothèse selon laquelle la taille de la ferme pourrait être diminuée est également à nuancer, en regard des difficultés à atteindre les seuils de viabilité dans le contexte économique actuel. Par ailleurs, il est à propos de rappeler que pour la plupart des agriculteurs en activité, le soulagement de la charge physique lié à la mécanisation du travail agricole est de l'ordre de l'expérience d'une ou deux générations précédentes ; la mémoire est encore récente, et il semble que cette amélioration sociale ne puisse aujourd'hui être réellement remise en question.

### III.3.2.b. Produire ou vendre son énergie ? Une attention concentrée sur les « hangars photovoltaïques ».

Le constat de l'omniprésence des dépenses énergétiques dans les pratiques des agriculteurs donne un sentiment de fatalité, qui mène à peu de stratégies d'adaptation globalisantes. **Pour beaucoup des agriculteurs interrogés, l'adaptation la plus accessible est la construction d'un « hangar photovoltaïque »** – entendre un hangar dont le toit est couvert de panneaux photovoltaïques. Ces projets ont souvent vocation à **vendre l'énergie** sur le réseau collectif, permettant une rentrée d'argent supplémentaire, et assez peu de fournir l'**autoconsommation**.

**Quelques agriculteurs restent malgré tout réticents à cette pratique** ; soit par **méfiance** (« C'est peut-être trop beau »), soit par méconnaissance, ils restent peu familiers des discussions concernant le photovoltaïque, les crédits carbone, le méthaniseur local, etc., autant de projets perçus comme un ensemble. D'autres pointent du doigt l'**incohérence** de certains projets sur le territoire, signalant qu'ils entrent en **concurrence** avec la production agricole – à la fois en termes d'usage des sols et d'un point de vue de la juste rémunération du travail agricole. Deux exemples locaux sont particulièrement discutés :

- Le **méthaniseur collectif** local démarche les agriculteurs pour qu'ils cultivent des CIVE : Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique. L'un des agriculteurs interrogés déclare que les agriculteurs engagés dans le projet « courent droit à la catastrophe sur l'agronomie » en choisissant d'exporter des inter-cultures qui pourraient stocker la matière organique et l'azote dans le sol ; la balance actuelle de fertilité, très déficitaire dans le cadre des cultures, serait alors empirée ;
- À l'échelle du canton d'Aurignac, entre 50 et 100 ha d'**agrivoltaïsme** sont envisagés, portés essentiellement par des agriculteurs en difficulté, qui y voient « une manne financière ». L'un des agriculteurs interrogés y perçoit le risque de l'augmentation considérable du prix du foncier, avec des terres qui deviendront intransmissibles, car les capitaux seront trop élevés et inaccessibles pour les plus jeunes et en règle générale les individus. Il résume ses propos par : « La terre n'appartiendra plus aux agriculteurs, et on aura du solaire à la place de la nourriture ».

**Globalement, la relation des agriculteurs interrogés à la production d'énergie témoigne donc de l'importance que ces derniers accordent à assurer le bon fonctionnement de l'écosystème**, notamment à travers la préservation des terres agricoles et des équilibres de fertilité. **Dans le même temps, elle pose la question de l'autonomie financière des agriculteurs** dans un modèle politico-économique où leurs productions ne les rémunèrent pas suffisamment. Loin d'être une piste économique capitalistique, produire son énergie est alors perçu par les agriculteurs interrogés comme « une façon de sortir la tête de l'eau », pour arriver à l'équilibre financier.

Il est à noter que cette vision n'est pas partagée unanimement par la profession agricole ; ainsi, les tables rondes du 6<sup>ème</sup> colloque « l'Etat de l'agriculture » de l'Académie d'Agriculture de France (2024) mettaient-elles en avant la véritable opportunité financière représentée par le photovoltaïsme, ainsi que les espoirs de renouvellement du métier associés au développement de cette nouvelle activité<sup>42</sup>.

---

<sup>42</sup> 07/02/2024 : Etat de l'agriculture. [Enregistrement vidéo de la 1ème partie – après-midi](#). Académie d'Agriculture de France [visionné le 08 février 2024]

### III.3.3. Santé et génétique animale : une problématique peu identifiée.

#### III.3.3.a. Elevage et génétiques traditionnelles : la performance plutôt que la résistance.

- **Un intérêt relativement faible pour la sélection génétique.**

Les agriculteurs interrogés sélectionnent leur génétique essentiellement selon des critères liés à la performance de la reproduction et de la production agricole en fonction des productions principales (Tableau 7). Sont ainsi cités les critères suivants : une bonne capacité à la mise bas / au vêlage, la rentabilité et la stabilité de la production de lait, le poids en viande, et éventuellement l'adéquation du lait pour la transformation en fromage. Ces critères sont sélectionnés grâce aux inséminations contrôlées, ou grâce à un mâle reproducteur qui dispose des caractères attendus. Ainsi, chez les éleveurs allaitants, l'arbitrage se fait généralement en faveur de **génétiques mixtes** viande / élevage (entendre des animaux qui produisent de la viande et ont de bonnes qualités de reproduction), afin de garder les femelles en renouvellement du troupeau tout en assurant la production. Le phénomène miroir se produit chez les éleveurs laitiers. Les abeilles sont quant à elles sélectionnées plutôt pour leur douceur et leur faible consommation hivernale, mais les enjeux génétiques diffèrent : elles ont un fort taux de renouvellement, qui empêche d'obtenir des essais homogènes en génotype.

Tableau 7 : Races des animaux avec lesquels les agriculteurs interrogés travaillent

ID	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Productions principales (races des troupeaux)	Bovin lait (Prim'Holstein, Jersiaise et croisées)	Porcin (Noir de Bigorre) Bovin allaitant (Angus)	NA	Bovin lait (Prim'Holstein) Bovin allaitant (Limousine)	Caprin lait (Blanches)	Abeilles mellifères (Apis Mellifera carnica)	Bovin allaitant (Limousine, Gasconne)	Bovin allaitant (Blonde d'Aquitaine)

Les seuls éleveurs interrogés qui témoignent d'un intérêt réel pour la génétique sont ceux qui travaillent avec des races classées à conserver. Ils effectuent alors un travail particulier de descendance, en prenant soin de faire tourner et sélectionner les reproducteurs eux-mêmes (porcin et abeilles), essentiellement dans une logique de préservation du patrimoine. D'une certaine façon, **cette pratique soutient l'autonomie de l'agroécosystème chez ces éleveurs**, qui disposent d'une connaissance utile pour l'adaptation de la génétique de leur troupeau à leurs propres conditions d'élevage. Par ailleurs, cette réflexion limite leur dépendance à l'achat de reproducteurs à l'extérieur de la ferme, ou encore des services coûteux d'un inséminateur.

- **Races rustiques et résistance à la chaleur, un timide intérêt.**

L'un des agriculteurs témoigne du fait que son troupeau souffre de la chaleur, ce qui entraîne parfois des troubles de la reproduction. Un autre confirme le fait que le troupeau, abrité sous un bâtiment bien isolé, sort peu en période de grande chaleur, et un troisième que sa race rustique est un peu plus résistante à la chaleur que sa race conventionnelle. Ces observations sont liées aux choix génétiques effectués : pour être plus performants en termes de productivité, les animaux sont aussi souvent plus exigeants pour leur confort. Or, les températures de confort des bovins, situées entre 5°C et 15°C, sont largement dépassées en été dans le Nord-Comminges. La perspective du changement climatique et de

l'augmentation moyenne des températures aggrave les risques associés. Pourtant, les agriculteurs interrogés semblent relativement peu s'inquiéter de la vulnérabilité accrue de leurs animaux à la chaleur.

**La possibilité d'adopter des races rustiques** (notamment Gasconnes et Aubrac chez les bovins), en théorie mieux adaptées aux contextes pédoclimatiques locaux, **se pose chez quelques-uns**. Mais elle représente un investissement important, puisque l'ensemble du troupeau doit être renouvelé. L'un des agriculteurs interrogés précise que le sujet de la génétique inviterait surtout à « repenser la place de l'animal dans le système entier », comme dans le cas d'un élevage sans bâtiment. Ainsi, **à ce jour, les perspectives restent ouvertes et les solutions effectives vacantes** pour la pérennité de la place de l'élevage dans les coteaux commingeois.

### III.3.3.b. Privilégier le préventif ; des éleveurs assez alertes.

- **Des pratiques pour limiter la consommation de médicaments.**

Presque tous les troupeaux des éleveurs interrogés ont accès au plein air une majeure partie de l'année, et pâturent librement lorsque les prairies produisent suffisamment. **Tous mentionnent** également réfléchir à l'alimentation de son troupeau avec le concours du vétérinaire, et **sentir les effets positifs d'un meilleur équilibre global** sur la santé des animaux. Au besoin, certains éleveurs essaient les méthodes curatives alternatives, comme l'homéopathie ou les huiles essentielles. Mais globalement, plusieurs d'entre eux confirment observer moins de soucis sanitaires depuis leur conversion en AB, ou peu de soucis en général dans les systèmes très extensifs - notamment en lien avec la diminution de la taille du troupeau.

**La gestion de la santé d'un troupeau nécessite en effet de nombreuses collaborations**, notamment avec les vétérinaires et les organisations sanitaires. D'après les échanges, **il semble que les agriculteurs interrogés essaient de transformer cette relation traditionnellement descendante en une relation équitable** : ils développent leur sens de l'observation et reprennent la main sur les facteurs de santé de leurs animaux.

- **L'incertitude des épidémies : un enjeu d'avenir.**

L'un des éleveurs confie que deux maladies lui posent particulièrement problème : le virus de Schmallenberg (provoquant maladies congénitales fœtales et mortalité) et la néosporose (parasite provoquant des avortements). Il doit subir des avortements à répétition avant que la vache développe son immunité. **Ce même agriculteur confie qu'il ne voyait pas auparavant d'effets aussi intenses des maladies sur ses animaux**, même il y a moins de 10 ans : « Il y a sûrement un lien avec le changement climatique, mais [le vétérinaire] n'arrive pas à trouver de piste lui non plus ». Par ailleurs, la crise de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE), déclenchée dans le Sud-Ouest de la France à partir de l'automne 2023, représente une nouvelle occasion de **se questionner sur l'influence du changement climatique dans la diffusion des maladies**.

En effet, les événements climatiques extrêmes participent à fragiliser les organismes des troupeaux. Certaines conditions de température et d'humidité, lorsqu'elles sont prolongées, favorisent également la diffusion rapide des parasites. Enfin, l'homogénéité génétique des troupeaux aggrave les risques de transmission des maladies, puisque les barrières naturelles – telles que la variabilité des races et la taille réduite des troupeaux - sont limitées. Dans de nombreux cas de maladies, les préconisations sanitaires incitent à l'abattage de troupeaux entiers dès lors qu'un seul cas de maladie se déclare. Ces mesures drastiques ont un impact économique notable sur les fermes, qui perdent à cette occasion plusieurs années d'investissements. Ainsi, **les problématiques de santé animale mettent également en jeu la résilience et la pérennité des systèmes de polyculture-élevage dans le Nord-Comminges**.

## III.4. La ferme dans son système social et organisationnel : un ensemble paradoxal de liens.

### Introduction.

Cette partie développe les enjeux sociaux de l'autonomie des agriculteurs, à travers plusieurs dimensions. Si ces enjeux sont inhérents derrière la mise en place de pratiques agricoles décrites dans les parties [III.2](#) et [III.3](#), ils relèvent également d'une question purement organisationnelle du travail. Cette partie porte donc sur l'autonomie des agriculteurs selon une première boucle de rétroaction : **la quantité de tâches à accomplir, le partage de ces tâches et l'intérêt porté au métier conditionnent la capacité de l'agriculteur à gérer sa charge de travail**, et réciproquement – voir partie [III.4.1](#). En parallèle, le travail agricole est confronté aux conditions de la déprise rurale et de la vie collective des campagnes, facteurs modifiant **la satisfaction des agriculteurs au sein de leur système social** – voir partie [III.4.2](#). Ces facteurs humains contraignent parfois la prise de décision, et ont des conséquences sur le bien-être des agriculteurs et les formes de collaboration mises en place. Enfin, un dernier point étudie la **capacité de l'agriculteur à faire des choix** sur sa propre ferme **en fonction de son accès à la connaissance et aux réseaux d'information** – voir partie [III.4.3](#).

### Synthèse.

A travers la dimension sociale et organisationnelle de la recherche d'autonomie des agriculteurs, **cette étude identifie un grand nombre de paradoxes**. Si tous les agriculteurs interrogés vivent et travaillent sous pression, alternant **surcharge** de travail et **pics d'activités** saisonniers, il reste très compliqué pour la plupart d'entre eux d'accueillir la **main d'œuvre** externe qui serait nécessaire. Si une grande partie d'entre eux déplorent une forme de **solitude** et d'isolement social, qui s'accroît au gré de la déprise agricole et de la transformation des métiers, ils sont également imprégnés et acteurs de la **vie collective** locale. Si les agriculteurs interrogés témoignent d'une grande sensation de **liberté** dans leur métier, composante fondamentale de leur engagement et de leur **vocation**, ils reconnaissent également les ambiguïtés des **pressions multiples** concernant leurs prises de décisions quotidiennes et stratégiques.

**Tout se passe comme si l'agriculture vivait tiraillée entre ses convictions et le contexte socio-politique dans lequel elle s'inscrit**, entre **conservatisme** d'un certain mode de vie et tendance à la **modernisation** des approches et pratiques. Les liens de dépendance ainsi créés et soutenus sont tour à tour **émancipateurs** ou **enfermant**, selon le regard porté et les besoins des individus. Ainsi, même si la plupart des agriculteurs interrogés se sentent à leur **juste place** dans leur métier, convaincus que leur activité a le potentiel de les rendre heureux, ils constatent en même temps que plusieurs points d'asservissement entretiennent un certain **mal-être**. **Pour la majorité des composantes sociales et organisationnelles de leur travail, les agriculteurs identifient peu de perspectives d'adaptation.**

### III.4.1. Gérer la charge de travail : entre multiplicité des tâches et manque de main d'œuvre.

#### III.4.1.a. Agriculteur, un métier à 70 heures par semaine ?

- Une surcharge à l'année, agrémentée de pics d'activité.

L'analyse de la charge de travail des agriculteurs révèle une surcharge permanente de travail à l'année (voir Tableau 8). Consacrant jusqu'à 10 à 11h par jour à leur ferme, travaillant habituellement jusqu'à 20h, certains agriculteurs combinent également une activité salariée ou une activité indépendante, cumulant les 'équivalents temps plein' (ETP) consacrés au travail. Si certains pics de travail sont explicités, en particulier liés à la saisonnalité des activités agricoles (voir Tableau 9), ces pics semblent finalement peu distinctifs du calendrier global, du fait de leur longueur temporelle (parfois tout l'été), de leur succession presque continue dans le temps, et de la quantité de tâches associées (« Le reste du temps, on est à fond », « Je suis tout le temps surchargé », etc.). Ainsi, pour certains agriculteurs, la normalité est d'être « sous l'eau tout le temps », et lorsque la question de la satisfaction concernant ce rythme de travail est posée, certains répondent avec cynisme : « Tout dépend si on veut aller aux 35 heures ou pas ».

Tableau 8 : Perception de la surcharge de travail par les agriculteurs interrogés

ID	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Surcharge de travail déclarée	Permanente	Variable, convenable	Maîtrisée	Permanente	Variable	Permanente	Variable, convenable	Maîtrisée

Tableau 9 : Liste des activités saisonnières provoquant typiquement un pic de travail pour les agriculteurs en activité céréalière et/ou d'élevage

Activité à dominante céréalière	Activité à dominante élevage
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semis</li> <li>- Épandage</li> <li>- Récoltes et livraisons</li> <li>- Tri</li> <li>- Ensilage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparation des clôtures</li> <li>- Mises bas, quand elles sont groupées</li> <li>- (Transformation, quand les cycles des animaux sont synchronisés)</li> </ul>

Plusieurs agriculteurs déclarent que ces surcharges les incitent à s'équiper avec du matériel de plus en plus gros et performant, pour réussir à compléter leurs tâches dans les fenêtres météorologiques disponibles (par exemple, avancer les travaux des champs les jours sans pluie). Dans cette démarche, on constate une réelle différence entre les éleveurs et les céréaliers, puisque l'astreinte horaire du nourrissage des animaux représente une difficulté notable ; ainsi, un agriculteur témoigne qu'arrêter son atelier d'élevage au profit de la céréale a été « un vrai bol d'air », permettant de mieux maîtriser la charge de travail globale.

Ainsi, on constate que le modèle de production de l'agriculteur est fortement lié à sa charge de travail. Pour autant, et ainsi que décrit dans l'ensemble des parties III.2 et III.3, la multiplicité et la diversité des paramètres qui adaptent ces modèles de production interrogent la capacité qu'ont les agriculteurs à choisir leurs activités et à trier les tâches, ainsi qu'à avancer le critère de la charge de travail comme

essentiel. **Optimiser son temps de travail semble souvent se faire au prix d'autres dépendances**, telles que celles du machinisme et des dettes associées – voir partie [III.5.1.b](#).

- **Peu de vacances, peu de temps hors de la ferme.**

**La plupart des agriculteurs interrogés ne prennent pas ou que très peu de vacances** (entre quelques week-ends par an et 6 semaines dans de rares cas). En début d'activité, l'un des agriculteurs confie ne pas avoir pris de vacances pendant environ 2 ans, là où un autre reconnaît convertir ses vacances de salarié en travail sur sa ferme. Si la charge de travail en est une cause principale, le **service de remplacement**, censé libérer l'agriculteur pour qu'il s'éloigne de la ferme et parfois indemnisé dans le cadre des mutuelles, **n'est jamais mentionné comme un soutien**. Pour certains corps de métier, comme l'apiculture, le coût d'entrée est considéré trop important par les agriculteurs, et trop à risques ; les remplaçants pourraient faire une erreur stratégique mettant en danger l'équilibre de la ferme. Pour d'autres, comme l'élevage, il n'y a que peu de volontaires pour prendre l'astreinte horaire en charge. **Le peu de temps disponible pour le repos interroge sur la capacité dont les agriculteurs disposent pour récupérer physiquement et mentalement** de leurs larges périodes de travail. Ainsi, la disponibilité et la qualité du service de remplacement ne semblent pas à la hauteur des besoins, limitant l'usage de ce service.

Par ailleurs, **la nécessité de s'éloigner de la ferme n'est pas perçue uniformément par les agriculteurs interrogés** : si des agriculteurs expérimentés et investis reconnaissent le besoin de partir pour couper physiquement avec la responsabilité de leur ferme (« Il faut partir pour se détacher du travail »), d'autres rechignent à s'éloigner, ou montrent un désintérêt pour la chose. Dans ces derniers cas, c'est souvent l'attachement à la terre qui est en cause, ainsi que la présence de tout le tissu amical et familial à proximité, limitant l'intérêt réel du déplacement. Les échanges montrent donc une grande variabilité des attentes en termes de temps de repos et de types de loisirs. En matière d'autonomie des agriculteurs, **l'enjeu serait alors celui de la capacité des agriculteurs à faire le choix d'un modèle de repos qui soit satisfaisant et efficient**, en fonction des contraintes temporelles, financières, etc. Dans ce domaine, les critères de satisfaction sont essentiellement subjectifs.

- **Regards sur la valeur du travail et ses conséquences.**

**Chez tous les agriculteurs, on retrouve une forte prégnance de la valeur du travail**, manifestée de différentes manières : « Généralement, j'ai pas trop peur du travail » ; « Si je faisais moins, je me ferais chier », « Je bosse beaucoup, mais je suis en accord avec ça », etc. Les agriculteurs tiennent pour plusieurs d'entre eux un discours qui à la fois reconnaît leurs grandes amplitudes horaires, et affirme une maîtrise concernant la gestion du temps de travail (plusieurs reconnaissant même qu'ils aimeraient toujours « en faire un peu plus »). Certains agriculteurs mentionnent également leur difficulté à distinguer les tâches relevant du travail et celles relevant du quotidien (« Aller chercher un veau caché dans les champs, je ne considère pas ça comme du travail », « Dans l'ensemble, je n'ai pas l'impression de travailler », etc.), introduisant la notion de plaisir dans les tâches et d'épanouissement dans le travail. Par exemple, le travail de comptabilité sera presque systématiquement qualifié de pesant, là où le temps passé avec les animaux semblera plus agréable. Ainsi, **les entretiens démontrent le floutage des lignes séparant missions professionnelles et vie quotidienne**, assez propre à ce corps de métier. La façon-même dont se déroulent les entretiens, avec la difficulté d'obtenir des réponses objectivées sur la charge de travail, est symptomatique de référentiels décalés de ceux du reste de la société. Pour certains agriculteurs, seul le contact avec leur conjointe les rappelle à la réalité du temps passé à la ferme : « si vous lui demandez à elle, elle vous dira que c'est dur ».

En revanche, **de nombreuses conséquences néfastes à cette surcharge sont également listées par les agriculteurs interrogés**. La pénibilité physique est souvent atténuée, puisque pour certains « c'est

une question d'entraînement », « on fait avec » - même si l'âge de l'agriculteur ou l'activité module cette perception. Les agriculteurs ne cachent en revanche pas le stress engendré par les emplois du temps restreints (avec des pertes de cheveux, des cheveux blancs, etc.), et questionnent la qualité du travail mené dans la précipitation. La situation particulière des nouvelles installations agricoles est également à relever : les agriculteurs dans leurs premières années d'activité sont en cours de calibration de leurs systèmes, et peinent parfois à arbitrer dans les tâches nécessaires ou à atteindre un rythme de croisière. **Un risque certain de burn-out est alors présent, limitant de facto la pérennité de l'activité agricole.**

**La capacité des agriculteurs à entretenir une charge de travail importante interroge sur leur capacité à lâcher-prise sur leur activité.** En effet, il apparaît clairement qu'une même tâche n'est pas perçue de la même façon par tous les agriculteurs, que ce soit en termes de pénibilité, d'importance, etc. Or, en tant que chefs d'exploitation, ils sont *managers* de leur propre charge de travail. Les entretiens suggèrent donc que la capacité de discernement des agriculteurs concernant le tri et la priorisation des tâches pourrait être altérée par leur rôle et quotidien de chef d'entreprise.

### III.4.1.b. Travailler seul : volonté ou résignation ?

- **Une difficulté à obtenir de l'aide humaine, entre restrictions financières et absence de candidatures.**

**La plus grande partie des agriculteurs interrogés travaille seul en tant qu'exploitant sur sa ferme** (voir Tableau 10). Sur le territoire du Nord-Comminges, les formats Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) sont essentiellement familiaux - seuls quelques exemples d'association hors cadre familial sont réellement représentés. Une Entreprise de Travaux Agricoles (ETA) est parfois appelée pour des services spécifiques (comme l'ensilage ou les semis directs), ou un groupement d'employeurs en cas de maladie. Certaines périodes agricoles invitent à une collaboration avec le voisinage, comme l'ensilage du maïs, où les adhérents d'une même CUMA partagent le temps de machinisme en tournant sur les fermes. Mais la plupart du temps, **la main d'œuvre d'appui est pour l'essentiel informelle et familiale** : les parents ou enfants de l'agriculteur aident parfois sur des tâches très spécifiques, comme la vente sur le marché. Il s'agit d'une **main d'œuvre instable et ponctuelle**, qui n'est liée par aucun contrat horaire ; dans le cas des enfants, qui sont encore en études ou travaillent à l'extérieur, la reprise des fermes familiales ne semble pas garantie.

Tableau 10 : Effectif de la main d'œuvre disponible sur les fermes interrogées en fonction du type d'aide

ID	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Nombre d'exploitant.es	1	1	1	2	3	1	1	1
Nombre de salarié.es	0	1 annualisé	1 ponctuel	2 à temps partiel	14 (11.5 ETP)	0	0	0
Appel ponctuel à une ETA	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui
Aide familiale	2 enfants	Non	1 parent	1 parent	Non	2 parents	1 parent 1 frère Amis	Non

Pour ceux dont la charge de travail nécessiterait d'embaucher un salarié agricole – et qui le souhaiteraient, le processus n'est pas évident. Là où il s'agit pour la plupart d'entre eux d'aider à couvrir un pic d'activité (notamment pour les récoltes l'été, les mises-bas dans les élevages, etc.), l'un des agriculteurs pointe la **difficulté de trouver des personnes disponibles sur des contrats de travail courts, saisonniers, et aux horaires aléatoires**. Les périodes de stage consacrées dans les formations initiales agricoles ne couvrent pas idéalement les pics d'activité, avec des périodes où l'agriculteur ne saurait pas de quelle façon occuper le stagiaire. Par ailleurs, sur certaines productions isolées dans le territoire, comme l'élevage de chèvres laitières, les agriculteurs témoignent recruter « presque à l'aveugle, des profils très débutants », du fait de l'absence de formations adéquates. Enfin, **il n'est pas toujours évident de dégager la trésorerie nécessaire pour un tel emploi**, et ce même si l'équipement de la ferme est suffisant pour augmenter le chiffre d'affaires en lien avec une plus grande force de travail.

Les agriculteurs rencontrés reconnaissent donc facilement que « la main d'œuvre manque toujours », ce qui oblige certains à « laisser plein de boulot derrière ». **Presque tous mentionnent ce manque comme un frein sérieux à leur activité, ou un poids sur leur charge de travail (et donc leur qualité de vie).**

- **A la recherche d'un travail agricole plus accessible et moins pesant.**

Dans les discours des agriculteurs interrogés, **on retrouve une légitimation des progrès techniques et mécaniques de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle**. En effet, les fermes visitées sont dans l'ensemble rationalisées, simplifiées en termes d'activité – qu'il s'agisse d'une évolution ayant eu lieu au cours de la carrière de l'agriculteur, ou d'un choix effectué lors d'une installation récente. Le travail est donc concentré sur des tâches plus étendues mais moins diversifiées, réduisant d'autant la dispersion du travail, et facilitant l'optimisation des processus. L'équipement en matériel et en bâtiments a vocation à optimiser le travail, réduisant la pénibilité humaine et le temps consacré aux tâches répétitives. Même les systèmes les plus diversifiés parmi les fermes interrogées n'atteignent pas le niveau de diversité des productions que le Nord-Comminges a pu connaître par le passé. **Ces caractéristiques correspondent aux contraintes extérieures dont les agriculteurs ne peuvent que difficilement s'extraire, et en particulier l'injonction économique à la productivité**. Dans le même temps, **les agriculteurs confient qu'elles représentent une facilitation du travail agricole** en comparaison de celui que leurs aînés ont connu, évolution qu'ils ne semblent pas disposés à remettre en question.

Parmi les pistes que les agriculteurs explorent désormais pour rendre le travail agricole plus accessible, à la fois en charge horaire et en transmissibilité, la diminution de la mécanisation apparaît donc hors de propos - voir partie [III.2.2](#). D'un accord unanime, la diversification des ateliers sur les fermes ou la mise en place d'une vente directe rajoute une charge de travail que peu d'agriculteurs sont prêts à intégrer. **L'allègement du travail est donc recherché au sein des pratiques elles-mêmes, en particulier pour les éleveurs** ; ainsi, les **Techniques Culturelles Simplifiées** <sup>[Voir lexique]</sup> (TCS) évitent de nombreuses heures de tracteur, la **mono-traité** <sup>[Voir lexique]</sup> émancipe de l'astreinte horaire du soir, les vêlages / mises-bas groupés concentrent les nuits sans sommeil sur de plus petites périodes, le pâturage tournant dynamique facilite la tâche d'alimentation, etc. **Quelques agriculteurs mentionnent l'intérêt de réduire la taille des systèmes travaillés** pour aller vers des productions de meilleure qualité ou à plus grande valeur ajoutée ; ils précisent que les jeunes générations semblent un peu plus désinhibées à cette idée, y compris pour des raisons de convictions – et pas uniquement de charge de travail.

**L'un des avantages avancés** par les agriculteurs interrogés **est de faciliter le relai dans la charge de travail** : en effet, des tâches plus simples, plus restreintes et moins chronophages peuvent plus aisément être effectuées par des amis, de la famille, des voisins, à l'occasion de « coups de main ». Si certains agriculteurs s'ouvrent vers ces évolutions de pratiques, elles encapsulent malgré tout d'autres freins, notamment de l'ordre des connaissances techniques et de l'équilibre économique de la ferme.

- **Partager le travail en collectif : une disposition difficile pour les agriculteurs.**

Au cours des échanges, **il est par ailleurs intéressant de constater que l'idée du travail en collectif n'apparaît que peu dans les perspectives d'allègement du travail**. Si cela peut s'expliquer par le statut des fermes interrogées, qui travaillent presque toutes en entreprises individuelles, il reste étonnant de remarquer que l'apport de main d'œuvre supplémentaire est le plus souvent pensée au travers du salariat de la prestation de service ou de l'encadrement de stagiaires et alternants, et assez peu de l'association, des évolutions de gouvernance des fermes, ou même de l'entraide entre pairs. Seul un agriculteur témoigne de son association en GAEC comme d'un intérêt pour le travail en collectif.

Le manque de main d'œuvre, décrit dans la partie [III.4.1.b](#), apparaît parmi les freins au travail en collectif, avec un manque de personnels formés à l'agriculture et disponibles dans le monde rural. **Par ailleurs, « les habitudes » des agriculteurs**, qui conditionnent un rythme de travail et des perceptions du travail bien fait, **sont également chamboulées à l'occasion de l'association en collectif** ; certains témoignent ne pas être prêts à ces évolutions. Ainsi, tout se passe comme si les agriculteurs constataient un besoin d'aide humaine, mais restaient cantonnés dans le système de pensée entrepreneurial individuel, limitant la créativité des organisations de groupe.

### **III.4.1.c. Faut-il une vocation pour tenir le rythme de vie d'un agriculteur ?**

**Les témoignages récoltés auprès des agriculteurs combinent des marques d'épuisement manifestes**, en particulier à la période printanière chargée à laquelle ils sont interrogés, **et des témoignages encourageants concernant leur équilibre de vie**. Il semble donc que la charge de travail ne conditionne pas à elle-seule la satisfaction des agriculteurs.

Ainsi, **à la question de savoir si leur métier les intéresse, presque tous les agriculteurs enquêtés répondent avec enthousiasme : « Ah bah oui, je suis passionné »**. Les réflexions agronomiques (réfléchir aux successions culturales, intégrer des couverts, produire en polluant le moins possible, etc.) les attirent et occupent leur charge mentale, et encore plus lorsque se posent des challenges sur des changements de pratique importants (comme le semis direct, l'Agriculture Biologique, etc.) : pour certains, ces changements ont aussi été l'occasion de redécouvrir la complexité du vivant, et de retrouver la motivation du métier après une période de solitude ou de difficulté morale. Des agriculteurs témoignent du fait que l'information prend une place prépondérante dans leur quotidien, témoignant de l'attrait qu'ils ressentent pour les discussions techniques (« Je suis toujours sur internet ») – au risque parfois de contribuer à brouiller les limites entre ce qui relève de leur vie privée et de l'engagement qu'ils donnent à leur métier. **Parmi les éléments motivant la passion du métier ou l'installation de certains agriculteurs, l'esprit entrepreneurial est également souvent abordé**, sous les termes d'« une certaine liberté de décision », de « la liberté de remplir son agenda », d'« être son propre patron », etc. Au-delà de l'émancipation professionnelle liée au fait de s'extraire du salariat, les agriculteurs interrogés semblent valoriser fondamentalement cette valeur leur donnant la responsabilité de l'entretien d'un espace.

Les agriculteurs témoignant d'une certaine pénibilité physique sont ceux dont l'activité nécessite beaucoup de manipulation, de déplacements de charges lourdes (par exemple le déplacement des ruches en apiculture, la traite des bovins, etc.). Par ailleurs, **la pénibilité morale du métier est aggravée lorsque l'agriculteur ne porte pas un immense intérêt à son métier**, et déclare qu'il n'a « pas le choix ». Là où certains agriculteurs, plutôt épanouis, déclarent « si ça devait devenir difficile, je ferais autre chose », d'autres sont donc contraints à leur activité – par des raisons familiales ou financières.

**Ces comparaisons amènent à penser plusieurs moteurs à l'épanouissement des agriculteurs** ; le sens qu'il trouve à son activité, la passion technique qui le porte, la charge mentale et physique liée aux

ateliers, ou encore la possibilité d'accéder à des projets à l'extérieur de la ferme. **Ces facteurs contribuent à l'autonomie de l'agriculteur, dans le sens de sa liberté d'exercer ce métier et du sens de l'identité qu'il y trouve.** Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, ce métier effectué sous la contrainte et avec peu de reconnaissance sociale peut s'avérer emprisonnant. Pour 2021, la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) qualifie ce **mal-être** – multifactoriel - en estimant 60% de surrisque de suicide chez les agriculteurs de 15-64 ans par rapports aux autres régimes sociaux.

## III.4.2. Habiter et travailler dans le Comminges, entre déprise rurale et vie collective.

### III.4.2.a. La déprise rurale : un facteur d'isolement des agriculteurs.

- **Les transformations du tissu social commingeois.**

Les agriculteurs rencontrés portent aisément des regards analytiques sur la démographie et la vie de leurs villages. **Tous, et en particulier lorsqu'ils tiennent ou ont tenu des responsabilités politiques locales, constatent la progressive disparition de la population agricole commingeoise.** Entre départs à la **retraite** avec des fermes démantelées et intégrées à de plus grandes propriétés, **non transmission** du métier d'agriculteurs aux enfants, ou encore transformation des activités d'élevage laitier au profit de l'élevage allaitant ou de la céréaliculture, l'agriculture rassemble de moins en moins de monde, et s'oriente vers des formes de plus en plus indépendantes les unes des autres. En Haute-Garonne, le nombre de fermes est ainsi passé de 6 413 en 2010 à 5 572 en 2020<sup>43</sup>, soit une perte de 13%. La densité moyenne de population dans les coteaux du Comminges se situe dans une fourchette entre moins de 11 et 36 habitants/km<sup>2</sup><sup>44</sup>.

Etant donné que le métier d'agriculteur est le plus souvent associé à un mode de vie, **c'est l'ensemble du paysage social et économique structurant les coteaux de Comminges qui se transforme – et, dans la perception de certains agriculteurs, se délite.** Ainsi, lorsque la question des échanges avec ses voisins lui est posée, un agriculteur déclare : « Aujourd'hui, dans la campagne, on voit de moins en moins de monde. C'est encore plus le cas depuis le Covid, les gens restent enfermés. ». Un autre témoigne également que certains collègues préfèrent ne pas avoir de voisins plutôt que d'accueillir une population nouvelle arrivante : « L'étranger, c'est toujours l'étranger ».

**Si cette image globale du territoire correspond à une réalité démographique, elle reste pour autant très contrastée selon les espaces.** Ainsi, certaines communes commingeoises maintiennent une forte dynamique, notamment grâce à la population agricole qui y habite. D'après l'un des agriculteurs interrogé, l'énergie collective qui était autrefois centrée autour de Saman est désormais particulièrement présente autour de Saint-André. A Aurignac, un regain de population néo-rurale attise également une grande densité d'associations déclarées à la municipalité, ainsi que le dynamisme de tiers-lieux agricoles comme La Glissade.

- **Impact de la déprise rurale sur les collaborations entre agriculteurs.**

Considérant sa place dans le monde rural, un autre considère qu'il « ne gêne personne, et personne ne me gêne non plus ». **Si les agriculteurs interrogés ne relèvent pas de tensions particulières dans leur voisinage, ils n'identifient pas pour autant de coopérations :** « Quand il faut ensiler, on le fait encore ensemble ; en dehors de ça, c'est chacun chez soi ». Certains posent l'hypothèse que les jeunes installés, et en particulier les céréaliers, demanderaient moins d'aide que les éleveurs et seraient « un peu plus individualistes ». Un autre agriculteur confie être « un peu déçu par le tout seul » de son activité, le manque de mutualisation entre pairs, voir par les déboires associés à certains essais de collaboration.

Ainsi, **les observations des agriculteurs interrogent sur la pérennité des formes de collaborations entre agriculteurs.** Non seulement la structuration moderne des activités émancipe de l'obligation à travailler ensemble, mais la réduction de la population pourrait également laisser supposer que le choix

---

<sup>43</sup> Agreste (2025). *Ibid.*

<sup>44</sup> Agreste (2025). *Ibid.*

des personnes avec qui travailler est plus limité. Dans ce schéma contraint, **il semble plus difficile de mettre en place des relations de dépendance qui soient souhaitables** aux yeux des agriculteurs.

**Aller plus loin** : Claire Chauchard (2024). [Etude de l'articulation des coopérations locales avec les politiques publiques agricoles sur le territoire du Nord-Comminges](#). Mémoire de fin d'études, 108 pages.

### III.4.2.b. S'ouvrir à la vie locale pour son bien-être : une grande diversité de schémas.

- **L'ambivalence des activités menées à l'extérieur de la ferme.**

Comme précisé dans la partie [I.2.2.a](#), la recherche d'autonomie ne signifie pas l'autarcie. Dans un milieu rural fortement imprégné d'agriculture, les relations entretenues à l'extérieur de la ferme contribuent également au maintien des agriculteurs ; ces cercles sociaux sont des facteurs d'équilibre de vie. Ainsi, **les agriculteurs rencontrés confirment majoritairement la nécessité de s'accorder du temps libre et de mener des activités à l'extérieur** de la ferme (voir Tableau 11). Ces activités sont également le signe que la gestion de la charge de travail à la ferme, décrite dans la partie [III.4.1](#), est sereine.

Tableau 11 : Liste des activités menées à l'extérieur de leurs fermes par les agriculteurs interrogés

Activités de loisir	Activités à responsabilité locale
<ul style="list-style-type: none"><li>- Implication dans une association festive (comité des fêtes du village)</li><li>- Implication dans une association sportive (club de rugby)</li><li>- Participation aux animations agricoles (concours de pratiques agricoles, foires, rencontres des ACVA)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Implication politique (mandat de maire ou de conseiller municipal)</li><li>- Présidence d'associations professionnelles (ACVA, ASA d'irrigation, CUMA)</li></ul>

Pour autant, il apparaît lors des échanges que toutes **les relations entretenues dans ces espaces n'ont pas les mêmes impacts sur l'autonomie de l'agriculteur, et sont parfois ambivalentes**. Par exemple, les engagements politiques représentent souvent des charges de travail supplémentaires, avec des permanences régulières et l'implication à différentes échelles des collectivités : « C'est du travail en plus, des emmerdes en plus, et je ne reçois même pas d'indemnisation ». Ce qui s'apparente à un **volontariat citoyen**, parce que l'on dispose du temps disponible, par volonté d'occuper un espace politique, de représenter l'agriculture dans les décisions communales, etc. peut également se transformer en nouvelle **charge mentale** et en obligation.

**Pour assurer le bien-être des agriculteurs, il s'agirait alors de capter les éventuels nouveaux liens de dépendance engendrés par la participation à des activités** extérieures à la ferme. Ainsi, un des agriculteurs interrogé témoigne : « Je suis un peu en marge de la vie du village, mais je suis en accord avec ça ».

- **Pratiques agroécologiques et santé mentale.**

Dans le cadre de la prise de conscience collective des risques psychosociaux liés au métier d'agriculteur, **l'implication des agriculteurs dans la vie locale est régulièrement interprétée comme un facteur de bonne santé mentale**. Pourtant, les situations à risque sont difficiles à identifier. Le **renfermement** de la ferme sur elle-même implique que l'agriculteur s'écarte des réseaux professionnels : seuls les voisins agriculteurs peuvent le constater (« Lui, il ne sort pas beaucoup... »). Par ailleurs, la diversité des **besoins** des individus est importante : une priorisation de la vie de famille, une personnalité introvertie, etc. peuvent

expliquer l'éloignement social. **Pour autant, certains agriculteurs expérimentés affirment les dangers de ces isolements volontaires** : « Certains font deux trucs dans l'année : le bal du village et le salon agricole. Mais à ce rythme, ces jeunes se prennent la tête dans le guidon ». Ainsi, l'association Solidarité Paysans 31 a identifié, parmi ses modalités d'accompagnement des agriculteurs en difficulté, les **visites collectives** et **conviviales** de fermes : la perspective des pratiques agroécologiques stimulerait leur curiosité et l'envie de se réinventer en sortant de l'espace parfois embûché de la ferme.

### III.4.2.c. Le regard de l'entourage : une pression limitant l'autonomie ?

- **Une fatigue mentale liée à l'inspection constante du voisinage.**

**Plusieurs agriculteurs interrogés soulignent la difficulté d'être systématiquement regardé par son entourage familial comme professionnel.** L'un d'eux confie ainsi : « C'est compliqué quand on ne fait pas comme tout le monde ». Entrain à l'**innovation, radicalité** dans les changements de pratique, **vitesse** des transitions, sont autant de facteurs entraînant la méfiance du voisinage (« Je sais que ça parle dans mon dos ») et parfois même des parents restés habiter à proximité de la ferme après transmission à leurs enfants (« Mais pourquoi ? », « Les voisins ne font pas pareil »). Au-delà des changements de pratiques importants, les simples variations de **calendrier** par rapport aux voisins (comme décaler la sortie d'un pulvérisateur, semer dans un autre intervalle météo, etc.) peuvent engendrer des remarques. Si celles-ci proviennent notamment de la difficulté d'estimer les meilleures périodes pour agir, en lien avec une météo parfois imprévisible, elles contribuent parfois à exacerber le caractère supposément dangereux et impérieux de certains aléas locaux. **La panique collective instillée par le phénomène du bouche-à-oreille peut influencer les décisions des agriculteurs**, et éventuellement provoquer une réactivité exacerbée (par exemple lors de la présence d'une maladie dans un élevage, ou à l'arrivée d'un ravageur sur une culture).

**Certains agriculteurs accusent la difficulté et la récurrence de ces remarques, qui tendent à remettre en question la qualité du travail accompli** : « Il faut s'en détacher, et c'est tous les jours ». Ces dynamiques représentent une **fatigue mentale** importante, nuisant à l'équilibre de vie des agriculteurs.

- **Des conséquences plus poussées : marginalisation et isolement.**

**Dans ses formes les plus poussées, la méfiance du voisinage entraîne une rupture des liens sociaux**, y compris lorsqu'ils sont simplement professionnels : « Je ne me reconnais pas trop dans la vision des autres, et c'est peut-être réciproque. On se voit peu. ». C'est dans la gestion communautaire des espaces que ces ruptures se manifestent le plus visiblement, comme pour cet agriculteur qui remarque que « ce n'est pas à [lui] qu'on propose les terres quand quelqu'un s'arrête ou part à la retraite ». **Parfois, ce sont même des tensions qui s'installent, en particulier dans la gestion des bordures de parcelle.** Ainsi, il a pu arriver que l'agriculteur ne démarre pas de chantier de replantation de haies sur certaines parcelles pour ne pas engendrer de conflit avec le voisin, contraignant ainsi le type de production qu'il souhaitait mettre en place.

D'un point de vue agricole, **cet isolement entretient les normes professionnelles dominantes, qui limitent la capacité de l'agriculteur à faire preuve de son identité et de ses valeurs propres.** Ainsi, certains agriculteurs ayant engagé de forts changements de systèmes déplorent que leurs essais, même réussis, n'aient pas convaincu le voisinage. Tout se passe comme si la **marginalisation** dont ils font l'objet, les qualifiant d'**idéologues**, suffise à décourager une adhésion plus large. Les agriculteurs concernés par cette forme d'**exclusion** témoignent de la difficulté à prendre des risques en absence de soutien professionnel. **La diffusion des pratiques agroécologiques est donc contrainte.**

Dans une vie rurale où tout le monde se connaît, il est donc monnaie courante de constater un mélange entre tensions personnelles et professionnelles, qui « bloque plein de trucs » - **plusieurs d'entre eux regrettent de n'être pas capables de travailler ensemble, au-delà des accointances personnelles** (« il n'y a pas besoin d'être amis pour se coordonner »). En majorité, les agriculteurs semblent concevoir comme une fatalité le fait de ne pas systématiquement développer d'affinités avec leurs voisins, et ne s'en formalisent pas ; le soutien et la coopération sont recherchés au-delà des frontières du territoire.

- **Des pistes pour une émancipation et une prise de confiance.**

Malgré les remarques reçues et la marginalisation, **la plupart des agriculteurs interrogés se déclarent « entièrement libre[s] » de leurs décisions.** Ainsi, les agriculteurs les plus expérimentés – qui disposent donc de meilleures connaissances – et ceux dont les parents ne sont pas ou plus présents sur la ferme témoignent d'une plus grande liberté dans leurs prises de décision. Pour les nouveaux installés hors cadre familial, ne pas hériter d'une « recette des parents », d'être « vierge d'a priori » a pu également être avancé comme un avantage notable. Ces propos sont alors appuyés d'exemples tels que celui d'une conversion en AB, effectuée « avant de savoir comment faire » : « Quand j'ai envie d'essayer quelque chose, une idée en tête, je le fais ».

### III.4.3. Accéder à des nouveaux savoirs : plusieurs stratégies complémentaires.

#### III.4.3.a. Une information majoritairement autodidacte pour les pratiques alternatives.

Si les agriculteurs interrogés n'assistent que peu à des formations identifiées en tant que telles, en confessant ne pas « en faire une priorité » dans leur calendrier chargé, ils en reconnaissent le besoin (« Il faudrait se prendre par la main »). En revanche, **la plupart déclare disposer des ressources nécessaires pour s'informer en autodidacte** ; internet est cité comme une source importante d'informations, suivie la plupart du temps des échanges entre voisins, puis d'un peu de littérature technique. **Les avis sont plus nuancés sur le recours au conseil professionnel** ; même s'ils sont accompagnés à l'année par des conseillers techniques du Conseil Départemental et de la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs sont plusieurs à mentionner qu'il leur est difficile de trouver des experts sur les sujets qui leur tiennent à cœur. La presse écrite, elle, n'est que peu citée, car considérée comme peu adaptée aux besoins.

**Si tous les agriculteurs interrogés naviguent aisément avec l'information en libre accès, ils s'accordent la plupart du temps à dire qu'elle reste limitée.** Il s'agit alors de considérer le caractère assez novateur – ou du moins agroécologique - des pratiques mentionnées dans les centres d'intérêt des agriculteurs : éthologie, couverts végétaux, semis direct, ou encore plantes bioindicatrices, sont autant de sujets qui n'intègrent pas encore les circuits de formation initiale conventionnels, et sont peu défendus par les organismes de développement agricole en comparaison des services de conseil conventionnels (comme l'alimentation animale, la protection des cultures, etc.). Ainsi, comme l'un d'eux le mentionne, « à la coop', je n'ai jamais vu quelqu'un qui bosse [sur les couverts végétaux] », ou encore : « il me semble que les organismes ne sont pas trop tournés vers ces pratiques dans le 31 ». **A l'échelle de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, seule une conseillère travaille explicitement à l'agroécologie** parmi plusieurs dizaines de conseillers toutes spécialisations confondues (production végétale, contrôles techniques, conseillers de proximité, etc.).

Malgré tout, **les agriculteurs interrogés considèrent en grande majorité parvenir à trouver l'information suffisante pour leur permettre de prendre des décisions** en connaissance de cause.

#### III.4.3.b. De l'adéquation entre offre et demande de formation.

En Haute-Garonne, **les organismes disposant des formations agricoles constatent unanimement leur difficulté à remplir les formations** qu'ils proposent. C'est en particulier le cas des réseaux spécialisés (par exemple en Agriculture Biologique) ou des associations de développement agricole alternatives, qui proposent annuellement un catalogue de formation bien étayé sur un ensemble de sujets touchant à l'agroécologie. Pourtant, conformément à la faible disponibilité des agriculteurs pour des tâches extérieures à la ferme – voir partie [III.4.1.a](#), l'offre de formation continue à destination des agriculteurs est souvent calibrée à un espace-temps restreint (de l'ordre de la journée).

Dès lors, **les échanges avec les agriculteurs invitent à s'interroger sur l'adéquation entre cette offre et la demande**, et à poser quelques hypothèses :

- Les formations traditionnelles, ayant lieu en salle à grands renforts de théorie agronomique, semblent être un **format** difficile d'accès pour les agriculteurs. Non seulement les temps de trajet pour se rendre à ces formations sont parfois conséquents, mais les agriculteurs sont en grande majorité en recherche de terrain, de « temps passé sur [leurs] propres essais, et de réfléchir aux

protocoles ». Ainsi, des formats didactiques appuyés sur des observations in situ auraient probablement des effets plus directs sur la disponibilité des agriculteurs et sur leurs changements de pratiques. Cette remarque rejoint **l'importance de coupler les savoirs académiques et les savoirs expérimentiels, pour faciliter l'acceptabilité de la formation et améliorer sa pertinence locale.**

- Les espaces de communication contemporains étant saturés (mails, réseaux sociaux, appels téléphoniques, etc.), il existe une réelle difficulté à transmettre une information potentiellement utile à l'ensemble de son public cible. Ainsi, même une organisation proposant une formation parfaitement adaptée au besoin rencontre-t-elle un mur invisible de communication, confinant sa diffusion à une niche de personnes souvent déjà identifiées. Un agriculteur en témoigne lui-même : « Parfois on passe à travers des infos, on se demande pourquoi ». Pourtant, un autre rappelle également la responsabilité de l'agriculteur lui-même dans une démarche d'information proactive : « il y a de plus en plus de sources, il faut aller les chercher ». **Comme pour toute ressource, la connaissance est donc sujette à des difficultés d'accessibilité**, qui modulent l'autonomie des agriculteurs.
- Si le conseil agricole est une tradition bien établie en France, le fait de devoir solliciter soi-même les conseillers est un frein pour beaucoup d'agriculteurs en difficulté. Avec la financiarisation du conseil, un nouveau frein s'érige dans l'établissement de relations interpersonnelles de confiance. De leur côté, certains conseillers témoignent d'une perte de sentiment de légitimité qui leur permettait autrefois d'aller au-devant des agriculteurs. **Le lien entre agriculteurs et conseillers est donc souvent rompu, contraignant d'autant plus le partage d'informations et l'accessibilité des connaissances.**
- L'opposition entre agriculture conventionnelle et alternative drague un ensemble de stéréotypes à propos des pratiques proposées par les praticiens de ces approches. Ainsi, une même formation dispensée par la Chambre d'Agriculture, par une association de développement agricole ou par une coopérative, n'aura-t-elle pas la même **impartialité** présumée. Dès lors, c'est l'agriculteur lui-même qui, suivant son propre jugement critique, sélectionne ses sources selon ses propres critères de rationalité et ses affinités, s'isolant *de facto* d'un ensemble de possibles. **Ainsi, l'autonomie de savoirs est-elle concernée par l'enjeu de crédibilité des savoirs transmis.**

### III.4.3.c. Le collectif agricole comme espace d'apprentissages et de renforcement.

Parmi toutes les formes possibles d'apprentissage, **s'engager en collectif d'agriculteurs reste une solution largement plébiscitée.** Au-delà de l'espace de **convivialité**, condition fondamentale de leur réussite, les collectifs agricoles – et plus largement tous les espaces d'échanges entre pairs – sont identifiés comme des sources très opérationnelles d'information, à travers le **partage d'expériences** vécues. Certains agriculteurs interrogés pensent que les changements passent « forcément par le collectif », allant même jusqu'à prôner le fonctionnement « en tant que groupe, et pas en tant que somme des individus » pour rendre l'ensemble plus performant. Les collectifs sont aussi identifiés comme des leviers au ralliement de nouvelles et nouveaux agriculteurs, par leur **rayonnement** important qui les transforme en « moteurs » de changements.

Souvent, c'est à travers leurs expériences des ACVA (Associations Cantonales de Vulgarisation Agricole) que les agriculteurs interrogés identifient les vertus de la transmission de connaissances. D'autres identifient les associations professionnelles qui, en se réunissant autour d'un même produit ou mode de

commercialisation, rassemblent des agriculteurs aux intérêts convergents. Les GIEE (Groupements d'Intérêts Economiques et Environnementaux) quant à eux représentent des dispositifs qui semblent devoir faire leurs preuves ; parfois inconnus des agriculteurs interrogés, les statuts peu formalisés et les faibles modalités d'engagement les questionnent. Notamment, **tous les agriculteurs interrogés pointent comme facteur de réussite la nécessaire implication de chacun**, confiant même qu'il faut dépenser beaucoup d'énergie d'animation pour mettre les dynamiques de groupe en place, « en particulier chez les agriculteurs ». Ils s'accordent également sur **le besoin de se retrouver autour d'une communauté d'intérêt**, afin de garantir la motivation de chacun.

## III.5. Des situations économiques entravées, motrices de dissonances.

### Introduction.

Cette partie développe la valence économique des problématiques d'autonomie des agriculteurs. Souvent caché derrière les problématiques techniques, l'équilibre économique est à la fois indispensable et l'un des moteurs au changement de pratiques. Dans un premier temps, cette partie décrit la diversité des perceptions des résultats économiques des fermes, liés à **l'enjeu de pérennité des activités économiques (viabilité financière et indépendance)** – voir [III.5.1](#). Elle aborde ainsi la rémunération des agriculteurs, la dépendance à la dette, ainsi que les stratégies opportunistes développées par certains pour faire face aux fortes contraintes. Dans un second temps, cette partie aborde les enjeux liés à la transformation et la commercialisation des produits agricoles, comme d'un **espace où différentes dimensions de l'autonomie des agriculteurs se confrontent** – voir [III.5.2](#) : entre valorisation économique des pratiques agricoles et aliénation à des organisations extérieures à la ferme, les modes de commercialisation font l'objet de choix régulièrement remis en question en fonction des opportunités.

### Synthèse.

Du fait des diversités de statuts juridiques, d'organisation économique ou de types de productions agricoles, **les agriculteurs interrogés disposent de moyens économiques très hétérogènes**. Excepté quelques exemples d'entreprises particulièrement bien adaptées pour répondre aux exigences du **modèle économique néo-libéral**, la plupart des agriculteurs témoignent de grandes difficultés à se **rémunérer** à la hauteur du travail accompli, quand il ne s'agit pas de maintenir la viabilité de leur ferme.

**De ce fait**, et en lien avec la forte variabilité des **résultats économiques** à l'échelle interannuelle (fluctuation des prix de vente des produits agricole et des coûts de production), **les stratégies d'investissement des agriculteurs concernent le plus souvent la limitation des dépendances économiques**, malgré le paradoxe de cette affirmation, qui les lie sur le temps long au système bancaire. La majorité d'entre eux développent également des approches **opportunistes**, et pensent la majeure partie des dimensions de leurs activités en regard d'un **ratio coûts / bénéfices** favorable (notamment dans le cadre des circuits de commercialisation et des engagements de production).

Dans la plupart des discussions concernant le modèle économique de leurs fermes, **les agriculteurs interrogés tiennent des propos qui naviguent entre la perception et la réalité de leurs situations**. En effet, les questions posées les invitent à révéler leurs expériences personnelles, entre **frustration** et **acceptation**, entre **inquiétude** de la précarité économique et **résolution** à se maintenir malgré les difficultés. Dans certaines situations, des agriculteurs en situation de précarité – notamment en comparaison d'autres réseaux professionnels - pourront ainsi témoigner d'un grand niveau de satisfaction, indicateur d'une forme d'autonomie de décision.

### III.5.1. Les résultats économiques : entre perceptions et réalités.

#### III.5.1.a. Le deuil d'une rémunération à la hauteur du travail fourni.

- Une rémunération globalement insuffisante.

Parmi tous les agriculteurs interrogés, seul un considère que sa rémunération est adaptée à son travail : « Je ne compte pas mes heures, je bosse à fond, pour un revenu qui est cohérent » (voir Tableau 12) Cette situation, corrélée à une activité capitalistique de la ferme et à la commercialisation d'un produit à haute valeur ajoutée, est minoritaire dans le contexte agricole commingeois. Ainsi, la plupart des autres témoignages pointe du doigt la **déception** des résultats de l'entreprise et du salaire associé : « on espère toujours plus », « ça ne convient pas », « les résultats ne peuvent pas être considérés comme satisfaisants ». Globalement, **il apparaît que les agriculteurs interrogés parviennent tout juste à l'équilibre financier, et seulement mobilisant des mécanismes institutionnels et économiques complémentaires** : travail après l'âge légal de la retraite, revenu complémentaire grâce aux conjointes travaillant à l'extérieur de la ferme (la plupart du temps avec des postes à très faible rémunération, tels que des emplois à temps partiel ou des métiers du *care*), double-activité avec un poste sous statut de salarié, appui sur les aides financières à la conversion en AB, etc.

Tableau 12 : Notes de satisfaction attribuées par les agriculteurs interrogés à l'équilibre économique de leur entreprise et à leur rémunération

ID	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Équilibre économique de l'entreprise	2/5	4/5	3/5	3/5	3/5	1/5	4/5	2/5
Rémunération	2/5	4/5	3/5	2/5	3/5	3/5	3/5	2/5

Ces observations interrogent quant à la pérennité des fermes dont les tenants ne sont pas en mesure de tirer un revenu suffisant de leur activité ; les agriculteurs sont incités à changer de métier. Par ailleurs, lorsque les revenus doivent être complétés par un travail complémentaire, il est d'autant plus complexe pour les agriculteurs de gérer correctement leur charge de travail (voir partie [III.4.1](#)), de s'ouvrir à la vie locale (voir partie [III.4.2.b](#)), d'accéder à de nouveaux savoirs (voir partie [III.4.3](#)), et plus globalement de penser à l'organisation technique de son système de production (voir parties [III.2](#) et [III.3](#)) : **les temps et espaces disponibles pour ces dimensions de l'autonomie ne sont pas suffisants.**

- Des liens entre rémunération et reconnaissance du travail fourni.

Les discussions font apparaître une forme de deuil intégré de la part des agriculteurs. La grande majorité annonce ainsi « ne pas courir après l'argent », et compresser ses **besoins** pour rentrer dans ses frais : « Je gagne assez pour faire vivre ma famille, mais le mot assez dépend des besoins... ». Plusieurs d'entre eux semblent renoncer à des dépenses non relatives aux besoins primaires : « Je ne dirais pas non à un peu de **confort** », « Pour rentrer dans le budget, je ne me crée pas de besoins. Bien sûr, j'aimerais bien partir [en **voyage**] avec ma famille... ». Certains agriculteurs vont jusqu'à se déclarer satisfaits de résultats qui seraient perçus comme insuffisants par nombre d'observateurs extérieurs.

D'autres s'appuient sur l'espérance de construire un modèle économique viable et résilient : « Je persiste. J'y crois quand même. ».

Pour autant, au sein de cette **subjectivité**, ils reconnaissent tous à demi-mot que leurs rémunérations ne sont pas suffisantes par rapport à l'investissement humain que représente le fait d'être chef d'entreprise : « L'idée serait avant tout de me rémunérer de façon cohérente avec le travail que je fournis ». L'un d'eux signale que la norme économique pour un emploi de ce type dans un autre domaine que l'agriculture serait d'environ 2 300 € par mois, tandis qu'un autre indique qu'environ 2 000 à 3 000 € par mois est une somme juste par rapport aux capitaux mobilisés – montants qu'ils sont loin d'atteindre pour la plupart, même si leur **pudeur** les incite à ne pas donner de montants exacts. Ainsi, un consensus semble émerger selon lequel les agriculteurs en polyculture-élevage du Nord-Comminges peuvent espérer atteindre un relatif confort financier à partir de 50–55 ans seulement, soit à quelques années de la retraite, après une vie d'investissements et de travail.

Or, la rémunération est l'un des facteurs qui permet de faire sens du soi, en traduisant le travail en valeur économique. Elle est traitée comme un indicateur de valorisation sociale et de reconnaissance du travail accompli. Parmi les agriculteurs interrogés, tout se passe comme si ces aspects étaient silencés, alors même qu'ils sont centraux dans la recherche d'autonomie.

### III.5.1.b. Dette et variabilité des résultats : quel rapport aux investissements ?

- Des investissements orientés vers la limitation des dépendances.

L'ensemble des agriculteurs interrogés pour cette étude témoignent de taux d'endettements importants de leurs fermes, qui pèsent dans les bilans économiques. Pourtant, même lorsque des remboursements arrivent à leurs fins, les agriculteurs peuvent mettre en place des stratégies qu'ils considèrent eux-mêmes comme « très capitalistiques » : ils confient par exemple avoir rarement de la trésorerie, mais compter sur les emprunts avec un fonds de roulement important, et regarder la **capacité de remboursement** des emprunts au-delà de leurs volumes.

Ce qui module leur tranquillité est essentiellement la **variabilité des résultats économiques** (« Il a manqué quelques résultats pour être vraiment serein »), du fait de **rendements** parfois aléatoires mais également des écarts importants de prix des produits et intrants d'une année sur l'autre (ces deux contraintes se combinant parfois). L'un des agriculteurs donne ainsi l'exemple des prix de vente du lait, passés de 400 €/T en 2022 à 350 €/T en juin 2023 – en même temps que l'augmentation des charges de production liées au contexte politico-économique - entraînant une forte **incertitude** et une difficulté à planifier sur l'avenir (l'impossibilité des prévisions touche également les perspectives moyen-long terme des filières toutes entières). Ainsi, le risque de la dette est plus souvent considéré maîtrisé lorsque le système de commercialisation est dit « sécurisant ».

Face à cette imprévisibilité, les agriculteurs interrogés contractent en grande partie leurs dettes à des investissements pour gagner en autonomie. Sur différents plans, ils recherchent les « valeurs sûres » leur permettant d'être « maître chez soi », dont quelques exemples sont détaillés ci-dessous :

- **Intégrer des surfaces supplémentaires** permet parfois d'atteindre les dimensions de ferme suffisantes pour auto-produire l'alimentation des animaux, ou construire un nouveau bâtiment nécessaire à l'élargissement de l'activité.
- **Développer un nouvel outil sur la ferme** peut contribuer à la fois à une activité économique complémentaire et à l'amélioration des conditions présentes de l'autonomie. Par exemple, la

construction d'un séchoir à foin, considéré par l'éleveur comme « l'investissement de [sa] vie », a pour fonction d'améliorer la qualité du foin fourni à ses animaux, et ainsi la qualité du lait et sa rémunération. Le bâtiment, de taille conséquente, pourrait également permettre la prestation de services aux agriculteurs ayant des besoins similaires. Un autre exemple est celui de la construction d'un nouveau hangar pour nettoyer, sécher, ventiler et stocker les cultures ; autant de variables sur lesquelles joue la coopérative pour réduire de 200 à 300 €/T le prix d'achat au céréalier. A terme, ce type d'investissement représente un moyen de « maîtriser sa vente différemment, sans devenir courtier », c'est-à-dire de réintégrer une partie de la valeur ajoutée au sein de la ferme, tout en se donnant la possibilité de mieux négocier les contrats (types d'acheteurs, calendrier des ventes, etc.).

- **Modifier des conditions globales de production** incite souvent les agriculteurs à repenser leur système au profit d'une diminution des charges, et donc de l'optimisation des résultats – voir partie [III.2](#). Par exemple, le passage en AB invite à diminuer la fertilisation extérieure, au moyen de couverts végétaux en intercultures (comme des vesces semées pour stocker l'azote nécessaire pour les blés suivants) ou d'associations de cultures. Un autre exemple est celui de l'évolution de l'assolement en faveur de cultures ne nécessitant pas d'irrigation, ou encore de l'alimentation des animaux en faveur de ressources disponibles localement en abondance.

**Ces types d'investissements les amènent à une relative tranquillité** (« Ma dette ne me procure aucun stress », « Je suis serein. Je ne sais pas pourquoi mais je suis serein. »), **voire à une émancipation émotionnelle** vis-à-vis des risques économiques (voir Tableau 13) : « Il y aura toujours des investissements à faire, mais ils ne me font plus peur. Je me suis désinhibé. C'est le projet qui fait l'argent, pas l'argent qui fait le projet. » ; « Il faut toujours espérer. ». Maîtrisés sur la durée, les investissements restent plus fiables aux yeux des agriculteurs que la variabilité des coûts et prix de vente, d'autant plus lorsque les changements leur paraissent évidents d'un point de vue des orientations de la ferme : il leur semble alors prendre moins de **risques**. Si quelques témoignages amènent à penser que ces stratégies sont payantes sur le temps long (« Je suis dans une situation assez confortable »), le chemin reste semé d'**embûches**, entre nécessités d'apprentissages nouveaux, moyens à consacrer et déceptions au fil des années : « On espère toujours plus », « ça ne convient pas mais je persiste. J'y crois quand même », « Il manque toujours quelque chose ».

Tableau 13 : Perceptions des agriculteurs interrogés concernant leur vulnérabilité vis-à-vis de leur endettement.

ID	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
Qualification de l'endettement	Important mais mesuré. Serein.	Important mais maîtrisé. Serein.	Les résultats ne couvrent pas tout à fait l'endet.	Les résultats ne couvrent pas l'endet.	Invest. possibles avec arbitrages budgétaires.	Mesuré. Serein.	Mesuré. Serein.	Contrainte importante, peu de marge d'invest.

- **Une dynamique qui s'inscrit dans un paradigme néo-libéral.**

Il reste à préciser que **les investissements importants présentés dans les paragraphes précédents s'inscrivent dans une logique capitaliste propre au système économique néo-libéral**. Même s'il semble qu'une attention soit portée par les agriculteurs interrogés à contenir ces investissements au raisonnable, soit par de l'autofinancement espéré (exemple du photovoltaïque sur le toit des bâtiments pour rémunérer leur construction), soit par la relative autonomie des processus (exemple du chauffage thermique pour sécher le foin), ou encore par la collectivisation des investissements (exemple de l'unité de méthanisation coopérative), ces budgets conséquents alimentent tout de même une dette qui les incite

à une **productivité** soutenue. Lorsque la production agricole ne suffit pas à couvrir les frais d'investissement - ce qui est courant, les agriculteurs sont conventionnellement incités à engager de nouvelles pistes de rémunération, notamment à travers l'achat de nouveau matériel (d'optimisation, d'intelligence artificielle, etc.) : la dette appelle alors la dette, menant à des situations de **surendettement** inextricables pour nombre d'agriculteurs français. Pour d'autres, la dette initiale devant être couverte, entrave la contraction de nouveaux emprunts, limitant la marge d'adaptation de la ferme aux évolutions techniques et aux aléas contextuels. C'est le cas dans lequel beaucoup d'agriculteurs se sont retrouvés à la suite des travaux de **mise aux normes** des bâtiments d'élevage (et en particulier des espaces de stockage des effluents) suivant l'évolution des réglementations sanitaires au tournant du XXI<sup>ème</sup> siècle \* : les montants engagés par l'un des agriculteurs interrogés l'amènent à confier être « passé pas loin de la faillite », là où certains collègues ont renoncé à se mettre en règle. Etant donné que les prêts des agriculteurs ont tendance à les rendre **captifs**, plusieurs d'entre eux mentionnent qu'une option qu'ils ont déjà envisagée serait de moins investir (afin de se tirer un meilleur salaire, ou d'équilibrer les charges de la ferme), mais l'injonction économique selon laquelle « ce n'est pas bon pour l'entreprise » freine cette initiative.

Dès lors, il semble légitime de s'interroger sur le niveau d'autonomie financière des agriculteurs aux prises avec ce paradigme néo-libéral. **Si les agriculteurs sont en apparence libres de s'appuyer ou non sur l'endettement dans la stratégie économique de leur ferme, il semble que la grande majorité d'entre elles et eux soient en réalité assujettis à des dépendances bancaires notables.** Lorsqu'il ne s'agit pas d'une dette liée à l'amélioration de l'existant, il peut s'agir d'une dette liée à la reprise de l'activité agricole lors de la transmission, l'ensemble du foncier, du bâti et du matériel de la ferme dépassant en France régulièrement le million d'euros en moyenne. Si des modèles de production plus sobres existent, ils restent à ce jour minoritaires dans l'accompagnement agricole et rencontrent de plus grands freins d'accès à la terre.

Par ailleurs, il semble que le **relationnel** des agriculteurs interrogés avec leur banquier indique une certaine **compatibilité** de leurs modèles de production avec le système économique en présence ; ceux qui développent la plus grande proximité et confiance avec leurs banquiers sont également ceux qui ont adopté le langage et les pratiques les plus capitalistes, là où les agriculteurs les moins alignés avec ces paradigmes évoluent dans des cercles plus méfiants vis-à-vis du système bancaire : « tout le monde commence à en avoir un peu marre [du Crédit Agricole] ».

*\* Dans le cadre de cette étude, les réglementations sanitaires sont étudiées du point de vue de la contrainte financière engendrée auprès des fermes, et ne sont en aucun cas délégitimées. Il conviendra de préciser que les mêmes agriculteurs témoignant des difficultés financières associées reconnaissent également la nécessité de ces règles des points de vue environnementaux et sanitaires.*

### III.5.1.c. Une attitude opportuniste assumée face aux contraintes économiques ?

- **De l'internalisation des maltraitances économiques, devenues état de fait.**

**S'ils reconnaissent essayer des contraintes stratégiques, notamment économiques, la plupart des agriculteurs interrogés se sentent satisfaits de leurs niveaux d'indépendance décisionnelle.** Cette observation semble paradoxale pour un volet économique de leur activité considéré comme un « nerf de la guerre » particulièrement aliénant : « seule la rentabilité des fermes » semble parfois compter. Pourtant, elle résulte également d'une forme d'acceptation des contraintes, face auxquelles ils choisissent majoritairement de s'adapter pour en tirer le meilleur parti possible : « Je subis un peu les orientations politiques de la PAC. On peut râler, mais on n'y gagne rien. Il faut l'accepter, et s'adapter ».

**Pour autant, les agriculteurs interrogés diffèrent dans la manière de cultiver le détachement dont ils font preuve.** S'il s'agit parfois d'une **disposition naturelle**, liée à un caractère doux et résilient, d'autres situations illustrent quant à elles un véritable **exercice mental**. Ainsi, on retrouve dans les discours des agriculteurs interrogés une grande variabilité de **champ lexical** : pour certains, c'est la mise en œuvre d'une prise de recul et de travail d'analyse qui prédomine, afin de ne pas se laisser envahir par le stress engendré par ce volet de leur activité : « La prudence est de mise » ; « Il faut toujours espérer ». Pour d'autres, c'est un vocabulaire combatif qui transparait, aux côtés d'une stratégie de priorisation des espaces de résistance en fonction de leurs ratios coûts / bénéfiques : « Je ne veux pas me battre quand il n'y a pas matière à se battre ». Ainsi, lors des manifestations d'agriculteurs ayant animé le début de l'année 2024, c'est dans la **colère** que s'est établi le rapport de force avec les pouvoirs publics, face à la **maltraitance économique dénoncée par les manifestants**.

- **Des pratiques d'optimisation plus ou moins polémiques au sein de la profession.**

Pour certains agriculteurs interrogés, **l'opportunisme économique représente une adaptation aux contraintes** (« Je suis persuadé qu'il faut savoir s'adapter ») qui permet un « bol d'air » économique. Selon les modèles de leurs fermes et leurs affinités économiques globales, les agriculteurs interrogés se font témoins de plusieurs exemples de pratiques pouvant être considérées comme opportunistes :

- **L'intégration des aides de la PAC au cœur du modèle économique est quasi-systématique.** Selon les situations, ces aides permettent la rémunération de l'agriculteur, complètent le chiffre d'affaires, voire même contribuent au remboursement des emprunts, afin de libérer un volume financier plus important pour d'autres activités. Si aucun agriculteur interrogé ne cautionne réellement cette pratique, puisque cette dépendance n'est pas souhaitable et très insécurisante (elle dépend des orientations politiques européennes), tous reconnaissent également qu'il serait impossible de faire sans. Les statistiques leur donnent raison, puisque les aides de la PAC représentent 97% du résultat courant avant impôt des fermes en polyculture-élevage en 2019<sup>45</sup>. La disparition de ces aides entraînerait de très nombreuses fermes vers la faillite.
- **La « chasse aux primes », c'est-à-dire la recherche de pratiques qui donnent accès à des subventions supplémentaires, est assez hétérogène.** Les agriculteurs qui la pratiquent sont perçus tantôt comme usurpateurs, tantôt comme habiles, et les agriculteurs interrogés témoignent souvent de cette conduite avec un dépit assumé. Qu'il s'agisse de l'adoption d'une MAEC, ou encore d'une aide financière à la conversion en AB, ces outils « donnent un peu d'air », même lorsqu'ils ne sont pas adoptés par conviction profonde. Mais les résultats effectifs de cette pratique sont parfois nuancés - voir paragraphe suivant.
- **L'optimisation fiscale est une pratique quant à elle moins répandue – ou du moins très peu mentionnée.** Restant de l'ordre des pratiques légales, elle assume des placements financiers, des organisations juridiques limitant la taxation, ou encore l'organisation d'un système de production selon le prisme de la valeur ajoutée des produits agricoles.

**Plus largement, les échanges concernant leurs pratiques d'optimisation amènent plusieurs agriculteurs à déplorer la financiarisation de l'ensemble de leur quotidien.** L'un d'eux témoigne par exemple ne s'inscrire que très peu à des **formations**, ces dernières étant considérées comme un investissement dont les retombées économiques directes sur la ferme ne sont pas suffisantes par rapport

---

<sup>45</sup> Piet L., Benoit M., Chatellier V., Dakpo K H., Delame N., Desjeux Y., Dupraz P., Gillot M., Jeanneaux P., LarocheDupraz C., Ridier A., Samson E., Veysset P., Avril P., Beaudouin C., Boukhriss S. (2020). [Hétérogénéité, déterminants et trajectoires du revenu des agriculteurs français](#). Rapport du projet Agr'Income, Appel à Projet Recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 99 pages + annexes.

au temps passé. Un autre exemple concerne l'adhésion à des **assurances** sur les rendements agricoles. Un des agriculteurs interrogé mentionne que c'est une « erreur de ne pas l'avoir fait plus tôt » : s'il explique qu'« on a toujours l'impression qu'on va y perdre », il semble finalement que cette assurance ait représenté un vrai soutien économique les années aux aléas climatiques forts. Pour autant, le système assurantiel représente encore largement une perte nette de trésorerie aux yeux des agriculteurs. **Il semble donc que le calcul économique soit omniprésent dans les fermes, concédant peu de marge de manœuvre pour l'innovation** : « C'est ça qui est frustrant : tous nos calculs nous ramènent à l'argent ». **La recherche d'une autonomie économique contraint donc largement l'autonomie décisionnelle des agriculteurs.**

- **L'ambiguïté des engagements de production sous cahiers des charges.**

Tous les agriculteurs interrogés mettent en place au moins un engagement sous cahier des charges pour leur production, pour des raisons diverses. Parmi eux, on identifie **ceux qui ont besoin de donner une cohérence financière à leur ferme**, soit grâce à une meilleure valorisation des produits agricoles (p.ex. via la labellisation Agriculture Biologique (AB)), soit grâce à une subvention supplémentaire associée à l'attestation de bonnes pratiques (p.ex. au travers des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)).

**Plusieurs agriculteurs interrogés témoignent par exemple d'engagements variables dans des MAEC.** Emanant des financements du 2<sup>ème</sup> pilier de la PAC dont la mise en œuvre est décidée par les Etats européens, les MAEC sont définies au niveau national ou localement pour une période de 5 ans. D'une réforme de la PAC à l'autre, les MAEC peuvent évoluer radicalement, et il est possible pour les agriculteurs de souscrire à des MAEC très différentes : « **On peut sauter de subvention en subvention** ». Même si certains agriculteurs interrogés profitent des MAEC pour tester une nouvelle technique, ou pour limiter les risques dans le cadre d'une transition forte, d'autres reconnaissent en parallèle un « suivi douteux » des pratiques mises en place (avec notamment peu de retours critiques ou d'accompagnement de la part des organismes chargés des mesures de suivi). Les MAEC peuvent donc, à certaines occasions, être utilisées essentiellement pour leur intérêt financier.

Comme décrit dans la partie [III.2.1.b](#), **la labellisation AB est quant à elle une bonne illustration de la tension entre conviction et opportunité pour les agriculteurs.** Ainsi, certaines **incohérences** d'ordre économique sont relevées au sein de la filière AB :

- Dans le sens où la conversion en AB entraîne fréquemment une **diminution du rendement** les premières années, et donc une perte de production, l'un des éleveurs mentionne que cet engagement est « trop compliqué pour conserver l'autonomie alimentaire ». Malgré la prime financière à la conversion, certains agriculteurs interrogés signalent que le coût d'achat de fourrage rend ce choix peu compétitif et résilient dans certaines contextes économiques défavorables. La conversion en AB représente également un investissement majeur de reconception des systèmes (p.ex. diversification de l'assolement), qui s'il n'est pas réalisé, augmente la **vulnérabilité** du système (p.ex. aux bioagresseurs et maladies) ;
- Pour la campagne 2023, les productions sous label AB ont été vendues à des **prix inférieurs à ceux du conventionnel**. Plusieurs agriculteurs déplorent que les efforts investis, la charge mentale et administrative supplémentaire, et souvent le coût de production supérieur, soient peu récompensés. Pour certains agriculteurs, le label pourrait être abandonné dès lors que les prix de vente – même plus élevés – ne compenseraient pas la baisse des volumes produits.

**Ainsi, la promesse économique du retour sur investissement** - souvent utilisée pour justifier une transition vers l'AB - **n'est pas garantie**, entraînant la méfiance de certains agriculteurs.

## III.5.2. Des filières de commercialisation en majorité longues mais largement questionnées.

### III.5.2.a. Des filières longues synonymes de sécurité ?

- **Une manière de déléguer l'aval du travail de production.**

Les trois quarts des agriculteurs interrogés commercialisent leurs productions dans le cadre de circuits longs : essentiellement à travers des coopératives (plus ou moins locales), mais aussi pour l'un d'entre eux avec une organisation de producteurs. **Ils se font témoins d'un argument régulièrement avancé au sujet de la commercialisation des produits agricoles en filière longue : la sécurité.** Tout d'abord, certains mentionnent la **facilité** que représente la vente au travers d'intermédiaires, permettant un lâcher-prise sur la **valorisation** des produits, et donc un allègement de la **charge mentale** liée à l'activité. Les céréales sont par exemple vendues aux coopératives disposant des silos les plus proches, ou les jeunes broutards envoyés pour engraissement en Italie ; en confiant leurs produits bruts à des intermédiaires de vente de proximité (grossistes, coopératives, etc.), les agriculteurs contribuent à l'intégration des étapes de stockage ou de la livraison au sein des filières, et évitent le travail de **finalisation** des produits (tri, nettoyage, éventuellement transformation, conditionnement, etc.) - limitant également tous les coûts associés à ces pratiques. En sus de la circonscription des coûts de commercialisation, les filières longues permettent parfois une **contractualisation** sécurisante financièrement pour l'agriculteur : avec un cahier des charges stable, et, en fonction des types de contrats, des prix définis à l'avance, des paiements avancés ou des volumes garantis, certains agriculteurs interrogés confirment que « Contractualiser, c'est pas bête ». Ainsi, **pour ceux qui considèrent que leur travail d'agriculteur est essentiellement celui de la production**, en lien avec la terre et les animaux, **les filières longues représentent une logique de réduction des contraintes.**

- **S'émanciper des filières longues : un ration coûts / bénéfiques.**

**Pourtant, ces mêmes agriculteurs regrettent parfois la façon dont sont gérées les filières longues, et ce en particulier en termes de fixation des prix.** Les filières longues sont ainsi soumises à des **fluctuations** imprévisibles, souvent liées aux **marchés financiers** mondiaux, et particulièrement fragilisantes pour les modèles économiques des produits à forts coûts de production telles que le lait ou les produits labellisés AB. Par ailleurs, les agriculteurs doivent s'adapter à une **indexation des prix** en fonction de critères très sélectifs sur la qualité ou les volumes des produits livrés (« Les quotas n'existent plus mais sont toujours là », « J'ai toujours peur de pas faire les volumes », c'est-à-dire que la livraison de volumes inadéquats pénalise financièrement l'agriculteur). L'un des agriculteurs interrogés signale ainsi qu'avec les difficultés des produits AB sur les marchés financiers, la vente directe reste un des seuls espaces où il a pu ne pas changer ses prix (contrairement au demi-gros, aux grandes surfaces, etc.). **Malgré tout, les agriculteurs qui commercialisent en vente directe reconnaissent aisément l'instabilité de leurs canaux.** Certains produits (comme le miel) connaissent une forte **concurrence** locale, et les acheteurs font face à une **demande très variable** (comme pour les chevreaux vendus essentiellement autour de Pâques, ou les périodes de vacances scolaires qui gèlent les contrats avec la restauration collective). L'un des agriculteurs interrogés, qui commercialise ses produits entièrement en vente directe ou en demi-gros, précise : « Je veux rester **adaptable** ». Si les petits contrats – voire les échanges de bons procédés - sont alors privilégiés pour leur **flexibilité**, cela ne l'empêche pas d'avoir un compte dans une coopérative locale, « par principe ». L'un des agriculteurs confie ainsi que les difficultés économiques de la ferme l'ont empêché un temps d'imaginer une diversification au-delà des circuits contractualisés des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) : « ce n'était pas insécurisant, c'était nécessaire ».

**Les agriculteurs interrogés mentionnent également leur intérêt pour une meilleure valorisation des produits comme l'un des moteurs qui pourraient les éloigner des filières longues** ; parmi les arguments d'ordre de la **sensibilité**, plusieurs agriculteurs reconnaissent que leurs relations avec leurs interlocuteurs sont « cordiales, avec un aspect commercial », et qu'il ne s'agit pas d'une interaction épanouissante (« Mon mode de commercialisation ne me fait pas kiffer »), même s'« il y a du potentiel de collaboration » dans certaines filières qui engagent des évolutions des pratiques agricoles soutenues. **Cependant, si certains** ont imaginé faire évoluer leur système de commercialisation, ils **ont été freiné par la structuration interne de leur activité** : en effet, dans des structures de taille assez conséquentes (à partir d'environ 80 ha cultivés et/ou 50 animaux en équivalent gros bovins (EGB), seuil discutable selon les agriculteurs), la vente directe représente un temps de travail non négligeable, incluant le démarchage, la mise à disposition pour des événements, l'adaptation des types de contrats, le stockage et la livraison des produits, ou encore la diversité des modalités de paiement. Plusieurs agriculteurs interrogés estiment cette charge de travail à un ETP, l'une des fermes ayant même consacré un associé du GAEC à cette unique activité.

**Ainsi, les filières longues telles qu'elles sont envisagées parmi les agriculteurs interrogés semblent pleines de contradictions.** Si ces solutions semblent rarement complètement satisfaisantes, elles permettent malgré tout une forme de confort, non négligeable au vu de la multiplicité des aléas auxquels font déjà face les agriculteurs dans les phases de production. Dans les discours des agriculteurs interrogés, il semble parfois émerger comme une justification de la pratique des filières longues par l'**habitude** plutôt que par réelle stratégie économique : « Je me suis déjà posé la question de faire évoluer mon système de commercialisation, mais sans plus ». Du côté des agriculteurs en vente directe, c'est plutôt une réelle intention de valoriser correctement les produits qui justifie l'engagement dans la démarche. Mais de la même façon que pour l'ensemble des contraintes économiques de la ferme, **c'est le plus souvent l'évaluation d'un ratio coûts / bénéfices qui détermine la transition d'un agriculteur en filière longue vers de filières plus courtes ou de proximité.**

### III.5.2.b. Des perspectives pour une meilleure valorisation des produits ?

- **Un certain enthousiasme pour les filières marquées.**

**Deux des agriculteurs interrogés sont impliqués dans des filières d'élevage qui les mobilisent sur un produit marqué** (par exemple du lait bio issu de vaches nourries exclusivement à l'herbe, une viande de qualité AOP, etc.). Malgré des cahiers des charges parfois restrictifs, qui garantissent par exemple l'origine française ou locale de l'alimentation animale, ou encore une certaine durée de pâturage en plein air, ces filières de qualité attirent des agriculteurs engagés pour leur « belle philosophie » : « j'ai adhéré à leur mode de fonctionnement et à l'esprit de cette filière ». En sus d'une meilleure **valorisation** de leur travail à travers des prix plus élevés ou plus fiables, les agriculteurs témoignent également de la possibilité de s'investir dans la **gouvernance** de la filière, par exemple dans le cadre d'un groupement solidaire ou d'une petite association de producteurs : « la voix du producteur est valorisée, chaque voix compte » - **la participation aux processus décisionnels devient alors motrice de satisfaction pour l'agriculteur.** Par ailleurs, ces collectifs mettent souvent en place un **partage de pratiques** agricoles, par exemple au travers d'une revue interne à la filière, ou d'essais mutualisés entre agriculteurs disposant des mêmes contraintes de production : la filière peut alors devenir motrice de l'amélioration de la qualité des pratiques agricoles à grande échelle. En stimulant la capacité des agriculteurs à défendre et témoigner de leurs pratiques, en adoptant des procédés d'ouverture sur l'extérieur, elles contribuent également au **rayonnement** et à une meilleure appropriation locale du travail agricole. **Globalement, ces filières semblent donc contribuer à une capacitation des agriculteurs sur de nombreux pans** (technique,

économique, politique) **de leur activité**, contribuant à une meilleure autonomie (stratégique, décisionnelle, etc.).

Pour autant, ces filières restent soumises aux mêmes **contraintes** organisationnelles que d'autres filières longues, telles que les questionnements sur la taille idéale du collectif, ou encore la difficulté logistique à couvrir certaines zones du territoire où les agriculteurs membres sont dispersés. **Ces exemples représentent de nouvelles illustrations des compromis que requiert la recherche d'autonomie pour les agriculteurs.**

- **La transformation des produits agricoles : un nouveau métier difficile à développer.**

Parmi les agriculteurs interrogés, seuls deux pratiquent au quotidien la transformation de leurs produits, et un autre commercialise un produit transformé indirectement grâce à la société de producteurs. Pour tous les autres, l'idée de mettre en place un atelier de transformation a presque systématiquement été évoquée au sein de la ferme, mais reste « loin d'être aboutie ». En effet, la transformation implique de nouvelles **ressources humaines**, des **investissements** non négligeables en matériel et en bâtiment, ainsi que la mise en place d'une **organisation** pour stocker et livrer les produits finis – la transformation à l'échelle individuelle est en effet le plus souvent couplée à de la vente directe. Par ailleurs, transformer ses produits à la ferme nécessite également un effort de **standardisation** des produits bruts (par exemple pour les taux de matières grasses dans le lait ou le degré d'humidité des grains de céréales), rajoutant une complexité à l'étape de la production agricole. Comme le résume l'un des agriculteurs interrogés, il s'agit donc d'« un métier à part entière », impliquant une réorganisation profonde du travail sur les fermes, ou encore d'engager un travail en collectif avec d'autres producteurs. **Ces perspectives de réorganisation profonde sont la raison principale pour laquelle les agriculteurs interrogés se montrent réticents à l'idée de développer un atelier de transformation.**

**Parmi les agriculteurs en production laitière, la transformation est perçue comme une option pour résoudre ou atténuer des difficultés financières** en réintégrant la valeur ajoutée de leurs produits au sein de la ferme. Pourtant, elle reste discutée comme une promesse un peu **idéaliste** ; dans les échanges, il semble que les agriculteurs ne disposent pas à ce jour des moyens (humains ou financiers) nécessaires à une telle transition du travail. Las des efforts mis en place pour maintenir l'activité laitière à son seuil de viabilité durant l'ensemble de sa carrière, l'un d'eux signale même que sa perspective la plus probable reste d'arrêter la production de lait d'ici une dizaine d'années.

**Parmi les producteurs de céréales, la perspective de la transformation n'est quasiment jamais mentionnée.** En revanche, des possibilités intermédiaires de valorisation existent, telles que le tri de cultures associées et le nettoyage des grains. Sur le territoire du Nord-Comminges, il existe quelques exemples d'agriculteurs ayant investi dans un matériel de tri et de stockage conséquent, ouvrant la possibilité au développement de nouvelles filières, telles que les légumineuses. Ainsi, **les agriculteurs font preuve d'une certaine autonomie décisionnelle lorsqu'ils renégocient leurs modes de commercialisation à intervalles régulières au cours de leur carrière.**

**Aller plus loin :** Agathe Marvillet (2024). [Quel avenir pour les filières de polyculture-élevage dans le Nord-Comminges ?](#) Mémoire de fin d'études, 75 pages.

# Partie IV.

## Discussions.



## IV.1. Le discours entrepreneurial dans l'activité agricole.

Tout au long de l'analyse menée dans ce rapport, **une forte prégnance d'un discours entrepreneurial associé à l'activité agricole a pu être relevée**. Ce discours fait écho à plusieurs travaux de recherche. Ainsi, Stock et Forney identifiaient en 2014 l'importance pour les agriculteurs d' « être leur propre patron »<sup>46</sup>. Ils précisaient alors l'approche de l' « agriculteur entrepreneur », qui connotait la recherche d'autonomie comme un positionnement économique stratégique. Par ailleurs, l'adaptabilité des agriculteurs à des conditions de production changeantes (météorologiques, économiques, etc.), constitutive de leur métier, nécessite une posture très proactive. Cet aspect performatif est également prédominant dans les discours des agriculteurs rencontrés.

**Ces observations sont aisément corrélables à l'histoire encore récente des agriculteurs français**, ayant cherché, dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, à démontrer que leur activité était à la hauteur du progrès technologique et organisationnel. En rationalisant les pratiques et en intégrant un système de marché, la profession agricole – poussée par les organisations de jeunesse telles que les Jeunesses Agricoles Catholiques (JAC)<sup>47</sup> – a ainsi pris le pas de la modernisation. Plus récemment, à l'occasion du Salon de l'agriculture 2022 à Paris, le Président de la République Emmanuel Macron annonçait l'objectif d'une « troisième révolution agricole » usant des piliers « numérique, robotique, génétique » financés dans le plan de relance France 2030. Désireux d'intégrer « la compétitivité, l'innovation et la mobilisation » dans les perspectives agricoles, ce discours a pu être rapproché d' « une logique entrepreneuriale, avec des fermes très grandes pour amortir ces investissements conséquents, et avec beaucoup de salariés » (Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération Paysanne), ou encore d'une recherche pour « transformer nos fermes en start-up de la tech »<sup>48</sup> (Maxime Combes, économiste). En 2023, la FNSEA, syndicat agricole alors majoritaire en France, élit à sa présidence Arnaud Rousseau : diplômé d'une école de commerce, président d'un grand groupe industriel et cultivateur de 700ha de cultures<sup>49</sup>, son profil illustre la vision de l'agriculture de demain portée par une partie des décideurs politiques.

Dès lors, **il n'est pas surprenant que la démarche intellectuelle de l'entrepreneuriat se retrouve dans la gestion quotidienne des fermes**, par exemple au travers de la recherche d'autonomie en matériel, ou la difficulté à partager le travail au sein d'une association à la tête de la structure. Les fermes sont désormais des entreprises à part entière, que les chefs d'exploitation ont la responsabilité de '*faire tourner*' pour dégager du profit, et n'ont que rarement une vocation nourricière pour l'unité familiale. Irrémédiablement, et malgré les modulations que certains apportent en fonction de l'extensivité de leur approche, **les agriculteurs ont donc intégré le corps professionnel des entrepreneurs** ainsi que les codes de réussite sociale et les satisfactions associées. Cette approche individualisante du travail<sup>50</sup>, où les entreprises doivent gagner des parts de marché, participe à l'émergence d'une compétitivité entre structures, ainsi qu'à la diminution des liens sociaux et des formes de coopérations entre agriculteurs.

<sup>46</sup> Stock, Paul V., Forney, J., et al. (2014). *Ibid.*

<sup>47</sup> Barral, P. (2004) [La jeunesse agricole catholique force de changement dans l'agriculture française](#). Publications de l'école française de Rome, dans *Sociétés rurales du XX<sup>ème</sup> siècle : France, Italie, Espagne*. pp. 257-269.

<sup>48</sup> [Article en ligne, consulté en novembre 2024] Reporterre. En bref. [Macron veut transformer les fermes en « start-up de la tech »](#). Publié le 28 février 2022.

<sup>49</sup> [Article en ligne, consulté en novembre 2024] FranceInfo. [Cultivateur, grand patron, maire... Six choses à savoir sur Arnaud Rousseau, le puissant président de la FNSEA](#). Publié le 26 janvier 2024.

<sup>50</sup> Gammon, E. (2013). The psycho- and sociogenesis of neoliberalism. *Critical Sociology*, 39 (4), pp. 511-528. DOI : [10.1177/0896920512444634](#)

## IV.2. L'autonomie des agriculteurs fait-elle face à des limites naturelles ?

- **L'agriculture française face aux limites planétaires : un contraste d'échelle.**

Le concept des **limites planétaires** représente l'ensemble des seuils à ne pas dépasser pour entretenir « un espace de fonctionnement sûr pour l'humanité »<sup>51,52</sup>. Dans son rapport de 2023, le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) identifie **le rôle des activités françaises dans le dépassement de ces seuils que la planète serait en capacité de réguler**, en particulier sur le **changement climatique**, l'érosion de la **biodiversité**, et la **perturbation des cycles biogéochimiques** de l'azote<sup>53</sup>. L'influence des pratiques agricoles sur ces phénomènes est largement documentée, notamment en lien avec les trajectoires non soutenables d'utilisation de ressources finies. Réciproquement, l'agriculture contemporaine souffre des défis qui découlent de ces dérèglements<sup>54</sup>.

**Ces observations mènent de nombreuses organisations à dessiner des scénarii collectifs de transitions des pratiques agricoles.** A l'échelle internationale et nationale, *think tanks* et associations étudient les enjeux de décarbonation<sup>55</sup>, de limitation de l'usage des intrants azotés, ou encore de diminution du rythme d'artificialisation des terres agricoles<sup>56</sup>.

Pourtant, force est de constater que les agriculteurs font face à une réalité plus pragmatique et locale que ces perspectives à large échelle. Dans ce rapport, **les agriculteurs témoignent d'un décalage entre la façon dont ils travaillent avec leur environnement et ce qu'il est suggéré de faire pour la transition agroécologique.** Par exemple, la plupart des analyses des émissions de **gaz à effet de serre** de l'agriculture identifient le rôle du **méthane** émis lors de la rumination des bovins. Cette observation sert l'argumentaire, largement débattu, de la nécessaire diminution de l'élevage à l'échelle globale. A l'échelle commingeoise pourtant, les agriculteurs interrogés se font défenseurs de l'élevage comme l'une des formes d'agriculture adaptée aux contraintes topographiques locales, et levier de maintien de la vie en milieu rural – voir partie [I.1.2](#). Dans un autre registre, la consommation énergétique de l'activité agricole n'est que peu remise en question par les agriculteurs, en particulier en ce qui concerne les consommations de fioul – voire partie [III.3.2.a](#). Les mouvements du **low-tech** et de **l'agriculture sans pétrole**, qui recherchent notamment leur émancipation vis-à-vis de ressources non renouvelables, restent marginaux et complexes à mettre en œuvre<sup>57</sup>. **Ces questions** s'ajoutent à de nombreuses injonctions perçues par les agriculteurs, et **alimentent en partie les conflits et incompréhensions avec la société civile**<sup>58</sup>.

**Ce cas d'étude interroge donc la compatibilité entre les enjeux d'autonomie des agriculteurs et la contrainte environnementale à appliquer sur les productions.** Puisque l'activité agricole reste dépendante de certaines ressources au renouvellement limité, telles que l'eau, les sols ou les espaces

---

<sup>51</sup> Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å. et al. (2009). [Planetary boundaries : exploring the safe operating space for humanity](#). *Ecology and Society* 14 (2) : 32.

<sup>52</sup> [Article en ligne, consulté en août 2025] *Stockholm Resilience Center*. [Planetary boundaries](#). Récapitulatif des recherches.

<sup>53</sup> Larrieu, C. et al. (2023). [La France face aux neuf limites planétaires](#). Analyse thématique. Service des données et études statistiques (SDES), Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. 86 pages.

<sup>54</sup> Debaeke, P., Graveline, N., Lacor, B., Pellerin, S., Renaudeau, D., Sauquet, E. (2025). Agriculture et changement climatique : Impacts, adaptation, atténuation. Editions Quae, coll. Synthèses.

<sup>55</sup> The Shift Project (2024). [Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère](#). 251 pages.

<sup>56</sup> Couturier C., Charru, M., Doublet, S., Pointereau, P. (2016). [Le scénario Afterres2050](#). Association Solagro, 96 pages.

<sup>57</sup> ADEME (2022). [Etat des lieux et perspectives des low-tech. Analyse du secteur de l'agriculture](#). Fiches annexes de la synthèse d'expertise, pp. 1-6.

<sup>58</sup> [Article en ligne, consulté en août 2025] Les champs d'ici, Prospectives. [Les agriculteurs face aux attentes contradictoires de la société](#). Publié le 28 février 2024.

naturels, les profits à tirer de cette activité ne sont-ils pas nécessairement contraints ? Et au milieu de ces contrastes, quel rôle confier aux agriculteurs pour une décision libre et éclairée pour leurs pratiques ?

- **Perspectives d'adaptation pour plus d'autonomie.**

En marge des entretiens, les agriculteurs rencontrés avancent plusieurs perspectives qui pourraient contribuer à rendre compatibles les pratiques agricoles avec le caractère fini des ressources naturelles, tout en respectant leur recherche d'autonomie. Ces pistes sont listées et discutées ci-dessous :

- **Repenser le cadre des contraintes économiques**

D'un point de vue académique, la **théorie du donut**<sup>59</sup> fait par exemple émerger une approche économique qui émancipe du dogme de la croissance du PIB. Publiée dans la même logique que les études sur les limites planétaires, elle invite à penser un développement économique inclusif et durable, qui s'articule entre un plancher social et un plafond environnemental. *De facto*, elle propose un ajustement des contraintes économiques systémiques à des formats épanouissants et émancipateurs pour les acteurs économiques – notamment en concentrant ses efforts sur le régénératif, en contrôlant l'accaparement des ressources, etc.

- **Prendre en compte la désirabilité des pratiques vertueuses attendues**

La question des limites planétaire amène sur le terrain de la **justice environnementale**, avec le principe démocratique selon lequel tous les individus et organisations ont des droits et des devoirs égaux face à la nature. Avec cette perspective équitable, soutenir le **bien commun** peut devenir une approche **désirable** : « C'est une petite révolution agricole que vous proposez ! [...] D'un point de vue technique, bien sûr, mais aussi économique et social. [...] L'agriculteur devient moins pollueur, et même protecteur de l'environnement, en plus de nourrir. [...] Cela motive un peu pour l'avenir ! ».

- **Décliner localement les efforts politiques globaux**

Bien que leur effectivité soit débattue, certaines politiques publiques nationales s'emparent de la question environnementale dans le cadre de la **planification écologique**<sup>60</sup>. Ces politiques diverses nécessitent une adaptation poussée à l'échelle locale, afin de décliner des plans d'action en fonction de la diversité des conditions de production, tout en mobilisant les collectivités territoriales<sup>61</sup>. En plus des subventions, les agriculteurs rencontrés reconnaissent à demi-mot l'importance du levier réglementaire pour motiver les changements de pratiques sur leurs fermes.

- **Valoriser les pratiques vertueuses déjà adoptées par les agriculteurs**

Comme illustré dans la partie [III.2.1.b](#), les agriculteurs mettent parfois en place des pratiques vertueuses d'un point de vue environnemental, mais peu reconnues. Ces pratiques ne sont en effet pas facilement valorisables au sein d'un cahier des charges. Dans le même temps elles sont souvent diluées au sein du système de production, et donc peu visibles et revendiquées : c'est le principe de l'**agroécologie silencieuse**, documentée par Véronique Lucas et ses collaborateurs<sup>62</sup>.

---

<sup>59</sup> Raworth, K. (2018). La théorie du donut : L'économie de demain en 7 principes. Editions françaises Plon.

<sup>60</sup> Secrétariat Général à la Planification Ecologique, Cabinet de la Première Ministre (2023). [Mieux Agir : la planification écologique](#). Synthèse du plan. 40 pages.

<sup>61</sup> Claveirole, C. (2016). [La transition agroécologique : défis et enjeux](#). Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental, au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Les Editions des Journaux Officiels. 114 pages.

<sup>62</sup> Lucas, V., Gasselin, P., Barbier, J. M., Pignal, A.C., Cittadini, R., et al. (2020). [Une agroécologie silencieuse au sein de l'agriculture française](#). Dans *Les transitions agroécologiques en France : enjeux, conditions et modalités du changement*, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp.147-160. hal-03204571

# Partie V.

## Analyse réflexive.



## V.1. Stratégies et rationalités : des approches multiples de l'autonomie.

### V.1.1. La recherche d'autonomie : un espace de compromis.

Les dimensions de l'autonomie étudiées dans ce rapport sont fortement dépendantes les unes des autres. Par exemple, le choix des couverts végétaux par l'agriculteur selon ses propres valeurs et en s'appuyant sur les observations faites dans son champ relève d'une autonomie de décision et de savoirs. Ce choix peut l'amener à une plus grande autonomie économique, par exemple lorsque le mélange d'espèces qu'il plante est plus simple et moins coûteux. Parfois, les dimensions de l'autonomie intègrent également des boucles de rétroaction. Par exemple, la réduction des intrants (autonomie de ressources) est possible lorsque l'écosystème est en bonne santé, et a pour effet de limiter les charges financières de la production (autonomie économique). Réciproquement, la limitation des intrants bénéficie à l'état de santé de l'environnement.

Par ailleurs, les dimensions de l'autonomie peuvent parfois également apparaître antagonistes. Par exemple, la participation aux CUMA, qui permet une plus grande autonomie économique (moins d'investissement, moins d'endettement), diminue parfois l'autonomie sociale (moins de flexibilité pour organiser le travail, temps passé pour s'impliquer dans la gouvernance, etc.). Un autre exemple est celui du rationnement de l'eau et de l'irrigation pour réduire les coûts de production, qui répond à l'enjeu d'autonomie économique, mais qui peut poser des problèmes pour l'alimentation du troupeau (autonomie de ressources).

Ainsi, la recherche d'autonomie nécessite une approche systémique de la part de l'agriculteur. Dans la partie [1.2.1](#), l'une des définitions données à l'autonomie est la liberté et la capacité des agriculteurs à faire des choix sur leurs fermes en cohérence avec leurs valeurs. Pourtant, dans certains cas, la recherche d'autonomie par l'agriculteur crée des confrontations entre ses convictions et un certain principe de réalité. La plupart aimeraient en effet pouvoir combiner différentes stratégies d'autonomisation qu'ils considèrent d'égale importance, par exemple de limiter les intrants chimiques tout en réduisant le travail du sol. C'est alors qu'apparaissent de nécessaires arbitrages stratégiques, qui incitent à la priorisation des objectifs de l'activité agricole. Dans la priorisation interviennent des types de rationalités qui diffèrent selon les individus, en fonction de leurs conditions de vie personnelle, de leurs convictions, de leurs besoins financiers, etc.

### V.1.2. Des agriculteurs souvent rattrapés par les contraintes de viabilité.

Le plus souvent, ce sont les données économiques qui contraignent les décisions prises sur la ferme, étant donné l'injonction incontournable d'assurer un seuil de viabilité économique de l'entreprise sous peine de liquidation judiciaire. Dès lors, les initiatives des agriculteurs en termes d'autonomie se rapportent à une question de ratio coût / bénéfice, dont il semble impossible de s'écarter entièrement. Dans ce même état d'esprit, les recherches techniques et agronomiques des agriculteurs pour améliorer la fonctionnalité de l'agroécosystème et limiter les intrants conservent une place de choix dans les objectifs. Pour certains agriculteurs engagés vers des pratiques vertueuses, ces dimensions sont mêmes les principales, dans le sens où elles conditionnent la pérennité de l'activité et sa durabilité pour les générations suivantes. Elles peuvent également garantir la satisfaction de l'agriculteur, même si celui ou celle-ci vit une situation économique difficile. Mais ces approches ne sont pas unanimement partagées au sein de la profession agricole, car elles requièrent une certaine appétence pour la science agronomique et un vrai intérêt pour le métier et les apprentissages associés. Ainsi, l'usage

et la gestion des ressources sur lesquelles s'appuie la production agricole (sol, biodiversité, etc.) sont plus ou moins considérés comme des priorités, et dans plusieurs cas ne sont pas interrogés. **Enfin, les approches sociales et de bien-être des agriculteurs semblent être les plus oubliées**, et ce bien qu'elles représentent une réelle problématique dans le quotidien, en particulier dans la gestion du travail. Certains agriculteurs se déclarent ainsi satisfaits de leur niveau d'autonomie décisionnelle, alors-même qu'ils sont fortement assujettis à une charge de travail élevée.

La Figure 13 ci-dessous illustre l'ordre de priorité accordé aux objectifs des agriculteurs rencontrés pour l'étude, et les poids que ces objectifs semblent représenter dans leur quotidien de travail.



Figure 13 : Illustration des objectifs des agriculteurs rencontrés selon l'ordre de priorité accordé dans la stratégie de la ferme

### V.1.3. L'impossibilité d'atteindre une autonomie parfaite.

**La complexité des systèmes agricoles et des interactions entre leurs composantes semble parfois rendre déraisonnable la recherche d'une autonomie absolue**, qui supposerait que toutes les dimensions de l'autonomie puissent être satisfaites en même temps. Ces constats sont à mettre en regard des fondements de l'**agroécologie**, dont l'autonomie est une composante indissociable : dans sa forme idéale, l'agroécologie intègre les mécanismes et les ressources des espaces naturels pour mieux produire, en portant une attention à l'alliance entre végétaux, animaux, humains et environnement. **Il semble donc émerger un questionnement concernant la mise en application des grands principes de l'agroécologie**, induisant un nouveau débat : l'agroécologie est-elle une approche réaliste lorsque l'on reconnaît l'incompatibilité interne de certaines composantes de l'autonomie dans un cadre politique et socio-économique néo-libéral ?

## V.2. L'invisibilisation de dépendances considérées inaliénables.

### V.2.1. Des dépendances structurantes et internalisées pour les fermes.

Un certain nombre de dépendances que les agriculteurs ne se sont pas en mesure de remettre en question ont été relevées au sein des analyses. Un exemple de ces **dépendances invisibilisées** est celui de la **consommation d'énergie**, considérée comme une ressource incontournable dans une activité agricole modernisée, et qui n'est jamais apparue spontanément comme une contrainte dans les discours des agriculteurs interrogés (au-delà des coûts financiers associés) – voir partie [III.3.2](#). Un autre exemple est celui du **subventionnement massif** des activités agricoles par la PAC : les aides, devenues indispensables à la survie des fermes, sont négociées à une échelle européenne à laquelle les agriculteurs n'ont qu'un accès indirect et imparfait au travers de leurs représentants syndicaux. Si certains discours locaux affirment qu'il vaudrait mieux ne pas être dépendant de ces aides et tirer un meilleur profit de son activité, d'autres préfèrent partir du principe qu'elles sont incontournables, et en tirer le meilleur parti possible – voir partie [III.5.1.c](#). **Ces formes de dépendance sont normalisées dans le quotidien des agriculteurs.** Dans le cadre des entretiens axés sur leurs stratégies propres et leurs marges de manœuvre pour gagner en autonomie, les agriculteurs pensent moins naturellement à les mentionner.

Derrière les enjeux de l'autonomie exprimés par les agriculteurs se cachent donc certaines dépendances considérées comme inamovibles. Il s'agit souvent de dépendances structurantes à large échelle pour la profession agricole ; les **remettre en question est alors synonyme de marginalisation** (face au système économique, au collectif de pairs, à la dynamique territoriale, etc.). Cela limite leur remise en question et restreint les possibilités d'**émancipation**.

### V.2.2. Un paradigme de l'autonomie qui contourne les remises en question politiques.

Tout au long des entretiens, les agriculteurs interrogés font le constat qu'**ils ne sont pas les seuls acteurs de leur autonomie – et plus largement, de leurs décisions**. En particulier, les décisions relevant des stratégies économiques des fermes sont contraintes par les conditions de viabilité et de développement des entreprises dans un modèle économique néo-libéral<sup>63</sup>. Les caractéristiques sociales du travail des agriculteurs sont quant à elles héritières des dynamiques d'exode rural, de diminution de la population agricole, ou encore des discours louant les progrès techniques depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle et leur supposée diminution du temps de travail. Quant aux choix techniques au sein des activités de production, elles ne contournent que difficilement les injonctions à la productivité, conditionnant elles-mêmes l'usage des ressources et la possibilité des expérimentations de pratiques alternatives au modèle dit 'conventionnel'.

La Figure 14 ci-dessous illustre la façon dont ce contexte structurel génère des dépendances qui contraignent les objectifs des fermes, malgré leur invisibilisation du point de vue de l'action propre des agriculteurs.

---

<sup>63</sup> Stock, Paul V., et al. (2014). *Ibid.*

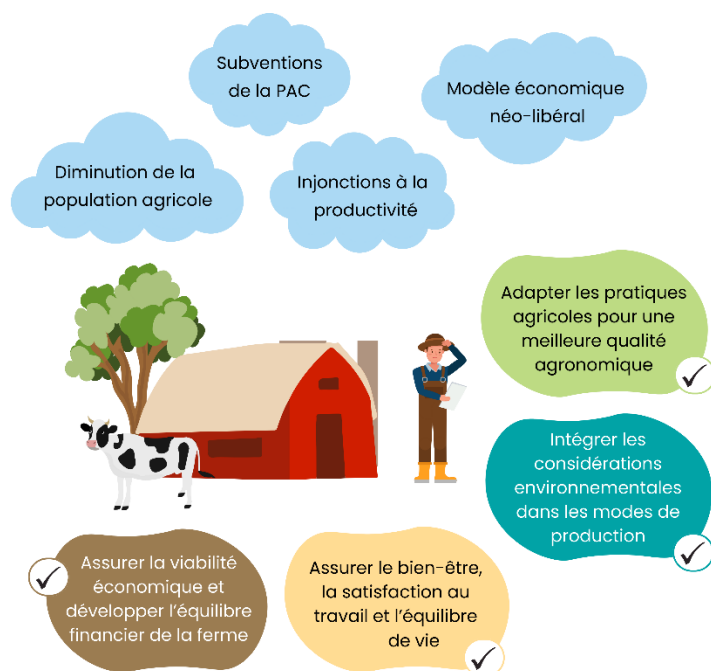


Figure 14 : Illustration du contexte structurel qui génère des dépendances contraignant les objectifs des fermes

L'étude est donc limitée dans le sens où elle interroge uniquement des agriculteurs à propos de leurs dilemmes et leurs perspectives d'adaptation, ce qui pourrait laisser sous-entendre qu'ils seraient les acteurs centraux de leur émancipation, et seuls responsables des solutions à développer. Pourtant, **de nombreuses pratiques agricoles sont dictées par le contexte politique et socio-économique**, qui décline des leviers et verrous structurels de l'autonomie des agriculteurs. Pour inciter au changement de pratiques agricoles dans une perspective qui respecte l'autonomie des agriculteurs, il apparaît donc incontournable d'activer le levier des politiques publiques et des filières.

## V.3. La relativité de la recherche d'autonomie.

### V.3.1. Les compréhensions politiques du terme « autonomie ».

Si les agriculteurs interrogés témoignent de leur recherche unanime pour plus d'autonomie, le présent rapport fait apparaître de **multiples compréhensions du terme lui-même**. En effet, tous les agriculteurs ne mettent pas l'accent de façon similaire sur les composantes de leur recherche d'autonomie, et tous ne sont pas motivés pour les mêmes raisons par cette recherche. Par exemple, certains agriculteurs interrogés sont particulièrement sensibles à l'équilibre de production en fourrage et en fumier de leur système de polyculture-élevage (autonomie fourragère), quand d'autres concentrent leur attention sur la rentabilité de leurs fermes (autonomie économique).

Parfois, une **recomposition des cadres conceptuels mobilisés par la littérature** est observée au sein d'un même discours, avec des composantes de l'autonomie qui se mêlent et dessinent une **complexité politique**. L'exemple le plus partagé de cette complexité est l'apparente contradiction entre les pratiques agricoles en évolution pour plus d'autonomie réelle (p.ex. diversification des ateliers et des cultures, équilibrage de l'écosystème, etc.), qui pourrait être soutenue par une collectivisation de certaines tâches, et l'individualisme résiduel du travail (voir partie [III.4.1.b](#)), qui s'apparente plutôt à une vision néolibérale de l'autonomie<sup>64</sup>. Dans un autre exemple, l'un des agriculteurs interrogés défend sa démarche passée de simplification du travail pour plus d'autonomie (p.ex. réduction du nombre d'ateliers, achat individuel de tout le matériel agricole, etc.), tout en regrettant la réduction des liens professionnels et humains de voisinage, découlant pourtant aussi de la multiplicité des tâches à accomplir.

### V.3.2. La recherche d'un système de production désirable.

**L'autonomie est subjective dans le sens où sa perception est propre à chaque agriculteur**. Ainsi, on constate des divergences de point de vue à propos de ce qui est considéré comme **désirable** : tous les agriculteurs n'ont pas la même appétence pour le patrimoine foncier, les mêmes besoins financiers de subsistance, la même recherche de bien-être au travail, la même sensation d'être investis d'une mission d'entretien du paysage, etc. *De facto*, tous les agriculteurs ne ressentent pas le même poids quant à leur dépendance vis-à-vis de leur éventuel bailleur, de leur coopérative ou banque, de leur quantité de travail, des attentes de la société civile, etc.

Ces variations sont fortement **liées aux valeurs et représentations de l'agriculteur**, et notamment aux systèmes de pensée reçus en héritage familial. Par exemple, l'un des agriculteurs interrogés ayant hérité de la ferme familiale est particulièrement attentif à l'enjeu de survie de l'entreprise en tant que patrimoine familial, ce qui conditionne son approche pragmatique du métier. En parallèle, ce qui est perçu comme désirable **se confronte à des normes culturelles et historiques**, rendant le débat plus ou moins acceptable selon l'époque. Par exemple, les arguments d'autonomie allant à l'encontre de l'ultra-mécanisation du travail agricole sont à ce jour peu audibles, étant donné que le machinisme a fortement contribué à l'allègement de la charge et de la pénibilité du travail, et à la capacité des agriculteurs à gérer les travaux agricoles sur leur ferme comme ils l'entendent. Parfois, **les contraintes du quotidien et les arbitrages** (voir partie [V.1.1](#)) que les agriculteurs doivent effectuer **modulent également cette perception du désirable**. Par exemple, la recherche d'optimisation économique peut être une conséquence d'un salaire insuffisant, et prendre de plus en plus de place dans les stratégies de l'entreprises lorsque la sensation d'injustice est croissante.

<sup>64</sup> Stock, Paul V., Forney, J., et al. (2014). *Ibid.*

Ces variations dessinent donc un **paysage très hétéroclite** en matière de stratégies commerciales, de choix de production, de montage juridique, etc., qui personnalisent les fermes. On comprend alors qu'**il est impossible de penser une situation normée** qui garantirait à tous les agriculteurs à la fois un respect de leurs aspirations personnelles à l'autonomie et une autonomie attestée par un observateur extérieur. Comprendre les perceptions subjectives de l'autonomie est donc complémentaire de l'analyse critique sur la réalité des formes de dépendances, qu'elles soient perçues ou non.

## V.4. Une étude qui illustre un concept complexe.

### V.4.1. Une autonomie décisionnelle à plusieurs niveaux.

Comme théorisé dans la partie [I.2.1.a](#), les entretiens menés dans cette étude illustrent l'**articulation de plusieurs niveaux de l'autonomie décisionnelle** :

- Le premier niveau **traite de la pure prise de décision**, observée d'un point de vue professionnel, en tant qu'**aptitude**. C'est une composante essentiellement sociale du travail agricole. Par exemple, il s'agira des compétences agronomiques des agriculteurs, et de leur capacité à rechercher des informations techniques pour résoudre un problème, étudiées spécifiquement dans la partie [III.4.3](#). Dans cette perception de l'autonomie décisionnelle, la capacité de décision est essentiellement modulée par des facteurs internes à l'individu.
- Le second niveau consiste à étudier **les éléments extérieurs qui contraignent la capacité de décision et d'action de façon discrète**. Par exemple, il s'agira des injonctions économiques et politiques au rendement, qui modulent la possibilité pour l'agriculteur de prendre certaines décisions sur l'irrigation de ses cultures (voir partie [III.2.1](#)). Ce niveau d'autonomie décisionnelle est traité de façon diluée dans l'ensemble du rapport, à travers les composantes techniques, environnementales, sociales et économiques du travail. Il révèle la liberté effective de l'agriculteur à faire des choix pour sa ferme dans le contexte dans lequel il se situe.

### V.4.2. Distinguer la capacité du processus d'autonomie.

Dans l'essentiel de ce rapport, **l'autonomie en tant que capacité de décision est analysée en parallèle de l'autonomie en tant que processus de décision**. Si ces deux composantes pourraient faire l'objet d'une plus grande distinction méthodologique, elles restent interdépendantes.

En effet, **la capacité à prendre des décisions n'est pas binaire**. Ainsi, l'étude fait régulièrement face à l'impossibilité de formuler des questions fermées auprès des agriculteurs, ou à identifier un état concret à atteindre pour garantir l'autonomie. Par exemple, il serait inadéquat de demander à un agriculteur s'il est autonome en matière de connaissances agronomiques, puisque les apprentissages relèvent d'un processus dynamique tout au long de la vie. Par ailleurs, les enjeux d'autonomie sont régulièrement emprunts de boucles de rétroaction, positives comme négatives. C'est par exemple le cas de l'état de santé des troupeaux, qui s'équilibre en fonction des conditions sanitaires des prairies, et réciproquement. **Face à ce constat, la recherche d'autonomie se fait dans un ajustement permanent.**

Par ailleurs, **dans la même situation contraignante, deux agriculteurs pourront réagir de façon très différente**. La recherche d'autonomie est en effet influencée par de nombreuses variables - incluant les perceptions de l'agriculteur lui-même. Par exemple, la raréfaction et l'augmentation des coûts d'irrigation entraînent chez certains l'abandon de l'irrigation, et chez d'autres une augmentation de la dépense d'eau pour optimiser le coût associé à l'abonnement (voir partie [III.2.1](#)). Dans cette situation, la raréfaction de la ressource est une contrainte pesant sur l'autonomie des agriculteurs ; la capacité de décision de ces derniers est limitée. En regard, l'adaptation des agriculteurs relève d'un processus d'autonomisation dans la contrainte.

## Perspectives.

Ce rapport, qui propose un panorama des enjeux des agriculteurs nord-commingeois en matière d'autonomie, ouvre la voie à l'approfondissement d'un certain nombre de questions n'ayant pas pu être suffisamment traitées.

Tout d'abord, **les facteurs d'organisation du modèle de production**, étudiés dans la partie [III](#), **pourraient faire l'objet de développements indépendants**. A travers les multiples disciplines scientifiques abordées et leurs méthodologies propres, des études complémentaires pourraient détailler les enjeux agronomiques, économiques et sociaux de la recherche d'autonomie des agriculteurs. Il s'agirait alors d'éclairer les systèmes d'acteurs mis en jeu, ou encore les dynamiques d'adaptation observées plus largement au sein de la population agricole.

Par ailleurs, la partie [V.2.1](#) a suggéré l'existence d'un nombre important de dépendances contextuelles, évolutives et propres à chaque époque. Ces facteurs extérieurs à la ferme modulent l'émancipation possible des agriculteurs et leur pouvoir de décision. Par exemple, un **cadre légal et réglementaire** définit les limites des pratiques acceptables par un gouvernement à une époque donnée, notamment dans les volets économiques, sanitaires, environnementaux, ou encore dans la gestion du travail salarié. Sur un autre plan, les réflexions et décisions des agriculteurs sont également limitées par **l'état des connaissances scientifiques** et leur appropriation par les organismes de conseil agricole, et donc leur accessibilité. **L'étude de l'évolution des modèles de production en lien avec ces différents contextes** ouvrirait donc des perspectives sur les stratégies mises en place par les agriculteurs, en portant un regard historique ou exploratoire sur la notion de dépendance.

Plus largement, la recherche d'autonomie des agriculteurs est en lien avec certains changements de pratiques pour plus d'**agroécologie**, tel que le posent les hypothèses de la partie [1.2.2](#). Or, dans les dernières années, il a pu être constaté que la dissémination des pratiques agricoles vertueuses n'était pas aussi dynamique qu'espéré à l'échelle française. Au cœur de ce rapport, il est démontré qu'un nombre important de contraintes pèsent sur les agriculteurs à l'échelle individuelle, et donc que les démarches collectives restent très souvent limitées par les besoins de leur ferme en tant qu'entité juridique. L'autonomie collective – souvent synonyme de l'amélioration des modes de production – semble ainsi faire face à un plafond de verre. **L'étude des freins et leviers au passage à l'échelle collective des processus d'autonomisation** pourrait donc éclairer les dynamiques de transitions agroécologiques à l'œuvre.

Enfin, ce rapport pourrait être mis en regard des travaux concernant les **futurs souhaitables** de l'agriculture. En effet, les arbitrages individuels mis en place sur leurs fermes par les agriculteurs ont un impact plus ou moins direct sur l'ensemble des citoyens et consommateurs. Se posent donc des questions de justice sociale concernant l'état environnemental des milieux de vie, d'accessibilité alimentaire, des possibilités de développement territorial, etc. Si certaines thématiques de travail des agriculteurs, comme la diminution de l'usage de pesticides, se transforment localement en sujets de lutte, d'autres, tels que l'usage massif des énergies fossiles, restent relativement peu mis en exergue. **Une étude complémentaire pourrait donc interroger la place des délibérations collectives** pour établir les politiques publiques d'accompagnement et de réglementation des pratiques agricoles justes et émancipatrices pour les agriculteurs comme pour l'ensemble de leurs territoires.

## Lexique agricole.

**Adventice** : du latin *adventicius*, « qui vient de l'extérieur », le terme désigne les plantes qui poussent dans un milieu aménagé sans y avoir été introduites intentionnellement. Elles sont également parfois appelées « spontanées », ou « mauvaises herbes ».

**Agriculture Biologique** : mode de production agricole qui exclut l'utilisation de substances de synthèse, c'est-à-dire les pesticides et les engrais chimiques, ou encore les organismes génétiquement modifiés. Il est garanti par un label français fondé en 1985.

**Agriculture de Conservation des Sols** : mode de production agricole qui vise à préserver et améliorer la qualité des sols. Elle repose sur trois principes fondamentaux : le semis direct sans travail du sol, la couverture permanente du sol, et la diversité d'espèces cultivées.

**Agroécologie** : ensemble de concepts et de pratiques qui vise à réduire les pressions sur l'environnement appliquées par l'agriculture et à préserver les ressources naturelles. La discipline s'appuie sur l'écologie scientifique, et intègre des dimensions économiques, sociales et politiques de l'agriculture.

**Assolement** : localisation et répartition des cultures dans le temps et dans l'espace, sur des parcelles subdivisées par les agriculteurs, au cours d'une année donnée.

**Bilan azoté** : différence entre les intrants azotés, la biomasse présente et la consommation d'azote sur des unités de temps et d'espace données. Il est également parfois appelé « balance azotée ».

**Chargement de pâturage** : rapport entre le nombre d'animaux qui constitue un troupeau et la surface sur laquelle ils pâturent. Il s'exprime en UGB/ha.

**Couvert d'interculture** : peuplement végétal présent sur une parcelle agricole pendant l'interculture et qui n'est pas issu des repousses de la culture précédente. L'interculture est le différentiel de temps pendant lequel aucune culture de rente n'est implantée sur la parcelle.

**Culture de rente** : culture cultivée principalement dans l'objectif de générer des profits. Elle se distingue des cultures vivrières, qui sont destinées à la consommation personnelle. Elles produisent des revenus pour les agriculteurs.

**Culture relais** : pratique agricole qui repose sur la cohabitation spatiale de courte durée entre deux cultures au sein d'une même parcelle. La deuxième culture est implantée alors que la précédente n'a pas encore été récoltée.

**Effet allélopathique** : phénomène biologique où une plante libère des composés chimiques dans son environnement, influençant ainsi le développement d'autres organismes. Une plante peut ainsi stimuler ou inhiber la croissance d'autres végétaux.

**Lessivage de l'azote** : phénomène qui se produit lorsqu'un excédent d'azote, provenant des engrais ou des déchets animaux, est emporté par les eaux hors de la zone racinaire des cultures. Le lessivage peut contaminer les sources d'eau souterraines, ce qui présente des risques environnementaux et de santé.

**Levée végétale** : phénomène de sortie de terre des germes de végétaux. C'est un épisode de la germination qui a lieu lorsque les conditions environnementales sont idéales. Elle est associée à la sortie de dormance, un état végétatif d'inactivité.

**Matière organique** : matière fabriquée par les êtres vivants, qu'ils soient végétaux, animaux, ou micro-organiques. Elle est composée de la biomasse vivante et morte, qui intègre un cycle de décomposition, où une partie de la matière organique est fossilisée, minéralisée ou recyclée.

**Mono-traite** : pratique agricole qui consiste à ne traire le lait du troupeau d'une seule fois par jour au lieu de deux, généralement le matin.

**Pâturage Tournant Dynamique** : technique de gestion des prairies qui consiste à diviser les pâturages en petites parcelles, sur lesquelles les animaux séjournent nombreux et sur un temps court. Elle repose sur une rotation rapide entre les parcelles.

**Pesticide – Produit phytosanitaire** : substance utilisée pour lutter contre les organismes considérés comme nuisibles, tels que les insectes (insecticides), adventices (herbicides) et champignons (fongicides).

**Rotation culturale** : pratique agricole qui consiste à alterner différentes espèces végétales cultivées sur une même parcelle au cours des années.

**Semis direct** : pratique agricole qui consiste à introduire directement la graine dans le sol, sans travail préalable du sol (pas de labour, de décompactage ou de préparation du lit de semence). Elle est l'un des trois piliers de l'Agriculture de Conservation des Sols.

**Semis (direct) sous couvert** : pratique agricole qui consiste à planter directement la graine dans le sol à travers un couvert végétal, sans travail préalable du sol. Elle se fait au moyen d'un semoir adapté, qui possède des disques ou des dents qui tranchent dans la végétation, elle-même préalablement roulée.

**Services écosystémiques** : ensemble de bénéfices que les humains retirent des écosystèmes fonctionnels. Ils sont de l'ordre de l'approvisionnement, de la régulation, du soutien ou de transport, ou encore d'ordre socioculturel.

**Sursemis** : pratique agricole qui consiste à introduire une ou plusieurs espèces végétales au sein d'une prairie, sans détruire la flore existante, et donc sans interruption de production végétale.

**Technique Culturelle Simplifiée** : ensemble de méthodes de travail du sol qui se différencient du labour, en évitant de retourner les 40 premiers cm du sol.

**Travail du sol** : ensemble des pratiques agricoles visant à préparer et entretenir le sol pour favoriser le développement des plantes cultivées. S'il peut être effectué par les racines végétales, le terme est utilisé par extension pour désigner les méthodes mécaniques, utilisant des instruments aratoires.

## Liste des figures.

Figure 1 : Positionnement géographique du Nord-Comminges, au Sud-Ouest de Toulouse.....	13
Figure 2 : Photographies du Nord-Comminges illustrant la topographie en coteaux - © Diane Esquerré, 2020 (a) & Caroline Mouille, 2024 (b) .....	14
Figure 3 : Fresque du paysage commingeois illustrant la diversité paysagère - © Nicole Sauget .....	15
Figure 4 : Photographies de coulées de boue en bas de pente d'un champ (a) et sur une route, remplissant le fossé (b) – © Conseil Départemental de la Haute-Garonne (2022) .....	16
Figure 5 : Des courants politiques divergents de l'autonomie .....	19
Figure 6 : Une définition de l'autonomie qui laisse place à de nombreux critères de négociation des relations.....	20
Figure 7 : Schéma simplifié des liens entre les concepts d'autonomie et de coopération .....	21
Figure 8 : Schéma simplifié des liens entre les concepts d'autonomie et d'agroécologie .....	21
Figure 9 : Schéma récapitulatif des hypothèses de travail du projet COTERRA pour étudier l'autonomie des agriculteurs .....	22
Figure 10 : Panorama des composantes et enjeux de l'autonomie agricole abordés dans le projet COTERRA.....	24
Figure 11 : Illustration du processus de l'analyse des enquêtes. ....	29
Figure 12 : Photographie d'une séquence de partage autour des résultats intermédiaires d'analyse © Christine Hervé (2023) .....	29
Figure 13 : Illustration des objectifs des agriculteurs rencontrés selon l'ordre de priorité accordé dans la stratégie de la ferme.....	87
Figure 14 : Illustration du contexte structurel qui génère des dépendances contraignant les objectifs des fermes .....	89

## Liste des tableaux.

Tableau 1 : Éléments principaux de description des fermes des agriculteurs interrogées en 2023. ....	31
Tableau 2 : Objectifs agricoles synthétiques des fermes des agriculteurs interrogées en 2023 .....	33
Tableau 3 : Données d'accès à l'eau et d'irrigation chez les agriculteurs interrogés .....	36
Tableau 4 : Equipements les plus mentionnés par les agriculteurs interrogés en fonction de leur nécessité à en disposer en propriété privée .....	43
Tableau 5 : Données de l'assolement 2023 des agriculteurs interrogés .....	45
Tableau 6 : Scenarii d'alimentation des animaux parmi les agriculteurs interrogés et rapport à l'autonomie engendré .....	46
Tableau 7 : Races des animaux avec lesquels les agriculteurs interrogés travaillent.....	55
Tableau 8 : Perception de la surcharge de travail par les agriculteurs interrogés .....	58
Tableau 9 : Liste des activités saisonnières provoquant typiquement un pic de travail pour les agriculteurs en activité céréalière et/ou d'élevage.....	58
Tableau 10 : Effectif de la main d'œuvre disponible sur les fermes interrogées en fonction du type d'aide .....	60
Tableau 11 : Liste des activités menées à l'extérieur de leurs fermes par les agriculteurs interrogés .....	65
Tableau 12 : Notes de satisfaction attribuées par les agriculteurs interrogés à l'équilibre économique de leur entreprise et à leur rémunération .....	72
Tableau 13 : Perceptions des agriculteurs interrogés concernant leur vulnérabilité vis-à-vis de leur endettement. ....	74

**COTERRA**, un sigle pour :

« Repenser les **Collectifs** agricoles dans leurs **Territoires** pour plus d'**Autonomie** ». Nous travaillons avec des **agriculteurs et agricultrices du Nord Comminges** pour que chacun.e gagne en **autonomie**, sur son exploitation et grâce au collectif.

Notre projet de recherche-action implique de nombreux acteurs locaux, et c'est par cette collaboration que nous produisons les connaissances, au service du territoire.

**Pour citer ce document :**

Mouille, C. (2025). Où en sont les agriculteur.ices en termes d'autonomie ? Un état des lieux dans le Nord-Comminges. Rapport d'étude, 97 p.

